

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

.....

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

.....

UNITÉ DE RECHERCHE ET FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES  
ET SOCIALES

.....

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

.....



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

.....

POSTGRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

.....

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES

.....

DEPARTMENT OF PSYCHOLOGY

**VECU EXPERENTIEL DE CONTRAT DE TRAVAIL  
ET SENTIMENT DE FLOTTEMENT CHEZ LES  
DIPLOMES DU SUPERIEUR**

*Mémoire présenté et soutenu le 1<sup>er</sup> Juin 2022 en vue de l'obtention du Diplôme de Master en  
Psychologie*

*Spécialité : Psychopathologie et Clinique*

Par

**ENGNEGUE BAYEMI Arnauld**

**Matricule : 14A355**

*Licencié en Psychologie Spécialité : Psychopathologie et Clinique*

**MEMBRES DU JURY**

Président : **MBEDE Raymond (Pr), Université de Yaoundé 1**

Rapporteur : **MGBWA Vandelin (MC), Université de Yaoundé 1**

Examineur : **TCHOKOTE Émilie (MC), Université de Yaoundé 1**



**JUIN 2022**



# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	i
REMERCIEMENTS .....	iii
RÉSUMÉ.....	iv
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	vi
LISTE DES ANNEXES.....	vii
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 2 : RUPTURE DE LIEN ET PROCESSUS DE DEUIL DANS LES ORGANISATIONS .....	49
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'ÉTUDE RÉSULTATS.....	99
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES.....	99
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET PERSPECTIVES.....	117
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	138
ANNEXES .....	152
TABLE DES MATIERES.....	159

**A**

**Mes parents**

**BAYEMI JEAN BAPTISTE**

**Et**

**NGONO MARIE ERNESTINE**

## **REMERCIEMENTS**

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance :

Au Pr MGBWA Vandelin qui a accepté de diriger ce mémoire. Il a mis sa disponibilité et sa rigueur scientifique dans la réalisation de ce mémoire ;

Aux enseignants du Département de psychologie de l'Université de Yaoundé 1 pour les enseignements mis à notre disposition ;

Au Pr EBALE MONEZE Chandel, Chef de Département de psychologie de l'Université de Yaoundé 1 ;

A tous les aînés académiques de la salle 36 de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé 1 pour leur soutien.

## RÉSUMÉ

Cette étude vise à saisir comment le vécu expérientiel de contrat de travail potentialise le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur. Le stage pré-emploi représente un moment transitionnel dans la mesure où, à son terme, le stagiaire diplômé peut se dévêtir du statut de chômeur et acquérir celui de salarié. Malheureusement, il arrive qu'au terme du stage pré-emploi, ce dernier ne soit pas recruté au sein de l'entreprise. Le non -accès à l'emploi, objet social de base l'introduit donc dans la précarité sur les plans social et psychique. La précarité sociale se réfère à l'absence d'une ou plusieurs des sécurités basiques de la vie quotidienne notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales, sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux (Furtos, 1999). Le vécu de la précarité est influencé par les facteurs biographiques et situationnelles (Vandecasteele & Lefèbre, 2006). D'où la question de recherche principale posée dans cette étude : comment le vécu expérientiel de rupture de contrat de travail potentialise-t-il le sentiment de flottement chez les personnes en situation de pré-emploi ? Et son hypothèse : le vécu expérientiel de contrat de travail potentialise le sentiment de flottement chez les personnes en situation de pré-emploi à travers le désétayage narcissique, la désaffiliation et la pensée opératoire. Pour éprouver cette hypothèse, la recherche à travers une étude de cas, a mené des entretiens semi-directifs auprès d'un nombre réduit de participants (deux). Les résultats obtenus et analysés à l'aide de l'analyse de contenu thématique révèlent que le vécu expérientiel de rupture de contrat de travail pré-emploi potentialise le sentiment de flottement chez les personnes en situation de pré-emploi, à travers le désétayage narcissique, la désaffiliation et la pensée opératoire. Ces résultats accordent donc une pertinence clinique à notre hypothèse de départ.

**Mots clés** : vécu expérientiel, sentiment de flottement, objet social, contrat de travail.

## ABSTRACT

This study aims to understand how the experiential experience of the employment contract potentiates the feeling of hesitation among higher education graduates. The pre-employment internship represents a transitional moment insofar as, at its end, the graduate trainee can get rid of the status of unemployed and acquire that of employee. Unfortunately, it happens that at the end of the pre-employment internship, the latter is not recruited within the company. The lack of access to employment, a basic social object, therefore introduces them into precariousness on the social and psychological levels. Social precariousness refers to the absence of one or more of the basic securities of daily life, in particular that of employment, allowing individuals and families to assume their professional, family and social obligations, and to enjoy their rights. fundamentals (Furtos, 1999). The experience of precariousness is influenced by biographical and situational factors (Vandecasteele & Lefèbvre, 2006). Hence the main research question posed in this study: how does the experiential experience of breach of employment contract potentiate the feeling of hesitation in people in a pre-employment situation? And his hypothesis: the experiential experience of the employment contract potentiates the feeling of hesitation in people in a pre-employment situation through narcissistic de-shoring, disaffiliation and operational thinking. To test this hypothesis, the research through a case study, conducted semi-structured interviews with a small number of participants (two). The results obtained and analyzed using the thematic content analysis reveal that the experiential experience of breaking a pre-employment work contract potentiates the feeling of hesitation in people in a pre-employment situation, through narcissistic de-shoring. , disaffiliation and operative thinking. These results therefore give clinical relevance to our initial hypothesis.

**Keywords:** experiential experience, feeling of uncertainty, social purpose, employment contract.

## **LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES**

**HR1:** Hypothèse de recherché 1

**HR2:** Hypothèse de recherche 2

**HR3:** Hypothèse de recherche 3

**OBS1:** Objectif spécifique 1

**OBS2:** Objectif spécifique 2

**OBS3:** Objectif spécifique 3

**QR1:** Question de recherche 1

**QR2:** Question de recherche 2

**QR3:** Question de recherche 3

**CAMTEL:** Cameroun Télécommunications

**ENAM:** Ecole Nationale D'Administration Et De Magistrature

**IFORD:** Institut de Formation et de Recherches Démographiques

**IRIC:** Institut des Relations Internationales du Cameroun

## **LISTE DES ANNEXES**

**Annexe 1** : Attestation de recherche

**Annexe2** : Formulaire de consentement éclairé

**Annexe 3** : Guide d'entretien

**Annexe 4** : Contenu des entretiens avec A

**Annexe 5** : Contenu des entretiens avec L

# **0. INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## **O.1.CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE**

Selon l'Article 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Les gouvernements africains luttent contre le chômage à plusieurs niveaux. Selon la Banque mondiale, les jeunes représentent 60% de l'ensemble des chômeurs africains. La situation au Cameroun suit cette tendance générale puisque les jeunes éprouvent des difficultés à accéder à un emploi décent. En effet, le chômage et le sous-emploi des jeunes atteignent des niveaux très élevés. Selon les résultats de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI, 2011), 23% des jeunes de 17à35ans sont en chômage, particulièrement en zone urbaine (46%). Au sens du BIT, le sous emploi global atteint environ les 89%. Les jeunes ruraux sont les plus concernés ; environ 94% sont sous-employés contre 85% des jeunes urbains. Depuis l'avènement de la crise économique qu'a traversée le pays, le nombre de jeunes hautement qualifiés mais sans perspectives d'emploi s'est accru et constitue une cible préoccupante majeure.

Les projections effectuées par le Bureau Central de Recensement et d'Etudes de la Population(BUCREP) montrent que la population passera à près de 25 millions à l'horizon 2035. De plus, la population est essentiellement jeune. L'indice de la jeunesse (% des personnes de moins de 15 ans) représente 43,6% de la population totale. Les populations âgées de 15-24 et 15-34 ans représentant respectivement 20,7 et 34,7%. Cette situation traduit une augmentation de la population active des jeunes et une pression croissante sur le marché de l'emploi. Le Cameroun comme la plupart des autres pays du monde, n'est pas en marge de cette situation. En effet, le taux de chômage au sens élargi est de 5,7% en 2020. La réalité du marché du travail est dominée au Cameroun par le chômage urbain des jeunes et des femmes, le secteur informel et le phénomène de sous-emploi.

L'agence camerounaise Arch, spécialisée dans les études et conseils en management de ressources humaines, s'est penchée sur la question de l'accès à l'emploi afin de déceler les failles et proposer les solutions. Une enquête effectuée de Juin 2015 à Janvier 2016 incluant toutes les couches sociales, et toutes les personnes en âge de travailler, a permis de recueillir des informations sur le secteur le plus propice à la création de l'emploi, les moyens utilisés pour la communication des offres, les critères

qui prévalent dans le processus de recrutement, la ruée des jeunes vers le secteur public, la part de la responsabilité des organismes privés, etc. La question de la résolution du chômage des jeunes se posent à plusieurs niveaux.

D'après cette étude, les offres d'emplois sont majoritairement annoncées sur internet. Le faible taux de pénétration d'internet dans le pays est donc un obstacle pour de nombreux demandeurs d'emploi. Le Cameroun compte pourtant quatre opérateurs dans le secteur des télécommunications. Ces derniers devraient faciliter l'accès à l'internet aux jeunes dans leur recherche d'emploi. Cette étude a révélé qu'au premier rang la recommandation est la première source de recrutement ; au deuxième le networking/réseautage ; au troisième se trouve les tests de recrutement ; la réponse à une offre en quatrième position. La cinquième position est occupée par la demande spontanée.

En vue de répondre à la problématique de l'emploi des jeunes, le gouvernement camerounais a engagé de multiples actions au rang desquelles s'inscrivent l'élaboration et la mise et la validation en 2008 du Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes(PANEJ) avec une validité de cinq ans, le recrutement en 2011 de 25000 jeunes dans la fonction publique, la mise en place de nombreux projets gouvernementaux d'insertion socioéconomique des jeunes et d'institutions chargées d'adresser les questions d'emploi des jeunes.

Le gouvernement camerounais a créé ces années plusieurs programmes ayant pour mission de faciliter l'autoemploi des jeunes. Les actions de ces structures concernent entre autres le soutien financier technique apporté aux jeunes qui souhaitent créer leur propre entreprise. Parmi ces structures, l'on peut citer le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine(PAJER U), le Fonds d'Insertion des Jeunes(FIJ), le Fonds National d'Insertion des Jeunes(FONIJ), le Projet d'Insertion des Micro entreprises de Fabrication du Matériel Sportif(PIASSI), le Projet Relais Multimédia de Développement de l'auto emploi jeune, pilotage et coordination des activités des structures d'encadrement des jeunes, le Common Wealth Youth Credit Initiative, le Salon annuel de l'emploi et de l'orientation professionnelle. Malgré toutes ces mesures, les résultats escomptés ne sont pas toujours atteints puisqu'une bonne partie des jeunes

camerounais est toujours au chômage.

Selon le groupement inter-patronal du Cameroun(GICAM), 100000 nouveaux demandeurs

d'emploi arrivent chaque année sur le marché du travail. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont malheureusement les plus nombreux dans cette cohorte. En milieu urbain, le chômage touche plus les diplômés ayant suivi un cursus académique général que ceux qui ont reçu un enseignement technique ou professionnel.

Selon des chiffres annoncés par le ministère des Relations extérieures, 38000 jeunes camerounais effectuent des démarches pour obtenir un passeport. Nombre d'entre eux ont pour objectif de quitter le pays. Les raisons du départ semblent plus ou moins claires et justifiées. En raison de la Covid-19, plus de 11000 emplois ont été perdus dans les entreprises au Cameroun en 2020. Au cours de l'année 2020, les entreprises camerounaises ont licencié 11270 employés à cause de la pandémie de la Covid-19, qui a provoqué un ralentissement général de note de conjoncture sur l'emploi au Cameroun en 2020, que vient de publier l'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle(Onefop). En valeur relative, ces pertes d'emplois représentent 14,9% des 75654 emplois créés dans le pays par les entreprises en 2020 souligne l'Onefop.

Au-delà de ces pertes nettes d'emplois dans les entreprises, le chômage technique a été très prisé par les opérateurs économiques. Selon l'Onefop, 25694 employés (34% des emplois créés) ont été ainsi mis en chômage technique au Cameroun en 2020, en raison de la Coronavirus. Mais, apprend-t-on, la situation sur ce dernier volet est encore plus grave, lorsque le spectre est élargi aux emplois potentiels perdus du fait de l'annulation de certains projets.

La perte potentielle du fait de l'annulation de certains projets du budget d'investissement public(BIP) à la survenue de la Covid-19 s'élève à 34 661, ce qui pourrait accroître le nombre d'employés en chômage technique de 25694 à 60355. Au-delà des licenciements et des mises en chômage technique, en 2629 annulations des intentions de recrutement ont été constatées, dont 54% venant des entreprises (Onefop, 2020).

Les entreprises n'ont pas été la seule composante de l'économie à avoir essuyé les

foudres de la Coronavirus en matière de création des emplois au Cameroun en 2020. Selon les données de l'Onepop, dans leurs prévisions de départ, les pouvoirs publics tablaient sur la création de 550000 emplois en 2020, sur la base d'une prévision de croissance économique de 4.5% (-2,6% finalement), portée notamment par le parachèvement des grands travaux d'infrastructures en rapport avec la CAN 2022, le plan d'urgence triennal, le plan triennal spécial jeunes. À la faveur d'une conjoncture défavorable dès le déclenchement de la pandémie dans le pays en Mars 2020, seulement 330903 emplois ont été finalement créés (dont 56% dans le cadre des projets relevant du BIP et 22,9% par les entreprises), soit près de 220000 emplois en moins par rapport aux prévisions initiales. L'emploi n'est pas à la portée de plusieurs jeunes au regard de ces données or Wresinski(1987) définit l'emploi comme un objet social. Pour lui, un objet social est quelque chose de concret comme le travail, l'argent, le logement, la formation, les diplômes etc. On a ou on en a pas. L'objet social assure la sécurité de base. Son absence génère selon lui la précarité. Au-delà du manque objectif des sécurités basiques de la vie quotidienne, la précarité est liée au sentiment d'avoir ou pas la maîtrise de son existence actuelle ou à venir. Elle est aussi de l'ordre du ressenti et entre ainsi dans le champ de la santé mentale. Elle peut générer une angoisse quant au futur et peut provoquer, comme le souligne encore Furtos (1999), une perte de confiance en l'avenir et en la société. On cerne bien le double impact de la précarité : l'un est objectif et lisible (manque d'argent, de travail, de toit etc.), l'autre porte sur l'imaginaire individuel et collectif et peut être source de souffrances psychiques. Si la précarité constitue aujourd'hui une donnée intangible du contexte social, les manières de réagir à la perte des objets sociaux sont, bien entendu, hétérogènes.

Par ailleurs, les personnes concernées par la précarité ne forment pas une communauté sociale homogène ; entre le chômeur de longue durée de plus de cinquante ans, la femme seule avec enfant qui travaille à temps partiel, il n'y a pas d'amalgame possible. Sous le terme générique de précaire, sont regroupées des personnes confrontées à un ensemble diversifié de situations instables, génératrices de difficultés multiples et bien souvent, « ces personnes n'ont en commun que la forme de leur trajectoire, marquée par un cumul de handicaps et une dissociation progressive des liens sociaux.» (Mannoni, 2000). Dans cette perspective le vécu de la rupture du contrat de travail pré-emploi peut varier d'une personne à une autre. Selon Pedinielli et Fernandez(2015) les situations identiques sont

représentées, exprimées, vécues de manière différente par chacun. D'où la nécessité de tenir compte de la singularité de chaque individu pour appréhender une souffrance narcissique identitaire telle que le sentiment de flottement. Selon Seligman(1990), le sentiment de flottement renvoie selon lui à un manque de maîtrise de l'existence actuelle ou à venir. Il peut engendrer, dans les cas les plus graves, une décompensation psychique, une crise d'identité, et briser toute possibilité d'agir un désespoir acquis. Il définit le désespoir acquis comme les conséquences négatives d'une expérience douloureuse vécue par l'individu, car ne parvenant pas à maîtriser son environnement. Ces conséquences se manifestent à trois niveaux : motivationnel, cognitif et émotionnel.

Selon Mias(1998), pour qu'un individu s'implique dans une action, il a non seulement besoin de trouver du sens à cette action, mais encore il lui est nécessaire d'établir des repères adaptés, ou plus exactement de comprendre ces derniers à la lumière des événements contemporains, en fonction de leurs transformations, pour progresser dans cette action. Une autre dimension de l'implication nous semble se caractériser dans le sentiment de contrôle de l'individu, ou du groupe, au regard de l'action menée. Il précise l'interdépendance avec le sens et les repères en ce que les actions ne sont possibles que si leur sens se conjugue en direction avec des repères, confèrent ainsi aux individus la possibilité de se sentir responsables (contrôler la situation) si l'on n'a pas le sentiment d'être libre de ses choix, et l'on ne peut être libre de ces choix qu'en fonction de ses propres repères.

Ne pas se sentir responsable, ou à minima responsabilisé, avoir le sentiment de n'être pour rien dans une prise de décision, ne pas maîtriser le déroulement de son existence peut engendrer, dans les cas les plus graves, une décompensation psychique, une crise d'identité, et briser toute possibilité d'agir. Bettelheim(2005) a souvent évoqué ce type de comportement de repli, dans des situations extrêmes'' où des hommes ont été amenés à perdre toute capacité d'action, à ne plus rien pouvoir projeter, et où ils ne pouvaient prévoir quelles conséquences auraient leurs actes, ce qui les réduisait inéluctablement à la plus profonde détresse psychique (Mias, 1998).

D'après Joannette et Brunel(2012), le deuil d'un emploi induit l'existence d'un état dépressif situationnel qui provoque chez les ex-employés une variation marquée de leurs états émotionnels. Les états émotionnels sont labiles et peuvent

varier selon la gravité des évènements ou des problèmes survenant dans la vie personnelle de chacun. Dans ce cas, le degré de surprise lors de l'annonce de la perte d'un emploi ou de toute autre situation déstabilisante peut contribuer à augmenter le phénomène de « backing and forthing » selon les termes de Adam et Spencer(1988) ou de » comportements émotionnels en dents de scie comme le souligne Gagné(1992). Selon ces recherches, le fait de perdre un emploi peut faciliter un mouvement de va-et-vient entre émotions constructives liées au fait d'accepter d'être inscrit dans un processus de croissance et des émotions destructrices liées au fait que la situation était objectivement déprimante.

Pailot(2010) convoque la notion de deuil pour interpréter les réactions de certains acteurs confrontés à des changements profonds de leur contexte d'action. Son usage se retrouve notamment dans les travaux sur la transmission d'entreprise, l'échec entrepreneurial, les processus de restructuration et/ou de changement organisationnel, la perte d'emploi ou encore la mort organisationnelle. Pailot(2010) pense que la réaction de deuil tient moins aux caractéristiques objectives de l'objet perdu (qu'il soit concret ou abstrait, imaginaire ou réel) qu'à la nature et au sens de la relation qui l'unissait à celui qui l'a perdu. C'est la signification bouleversante de cette perte et l'intensité émotionnelle associée qui permettent de déceler ce qui paraît.

Dans le champ professionnel, le deuil et la perte sont compris en termes de modifications psychosociales douloureuses de natures différentes. Ces modifications nécessitent du temps pour être assumées, et en exigent des changements intérieurs de la part du salarié (projets, conceptions du monde, etc.) qui risquent de ne jamais être achevés. À cet effet, les réactions émotionnelles, retrouvées dans le deuil, sont largement communes à tous les processus adaptatifs consécutifs aux ruptures de continuité dans l'interaction individu-milieu. Ces ruptures apparaissent, clairement identifiées par exemple dans les théories du stress ou encore dans la psychologie des transitions de vie.

Pailot(2010) associe la perte non plus au deuil mais également aux préservations des ressources. Le professionnel ne vit pas nécessairement la perte comme une expérience de deuil, c'est-à-dire, comme une déchirure d'un lien d'attachement qui l'ampute d'une partie de lui-même, menace son Moi de mort psychique et s'accompagne d'une

désorganisation subjective et psychosomatique. Pour expliquer son idée de séparation, l'auteur s'appuie sur la théorie de la préservation des ressources notée TPR. Celui-ci insiste sur les principes centraux de la théorie à savoir la tendance des individus à protéger et développer leurs ressources et la primauté socialement construite de la perte dans la compréhension des réactions de stress.

Dans la théorie de la préservation des ressources, la perte apparaît fondamentale dans la psychologie du deuil, qu'elle soit effective (déficit) ou potentielle (menace de déficit). Elle reste l'élément principal de déclenchement des réactions de stress (Hobfoll, 2001) cité par Pailot(2010). La perte reste l'élément principal de déclenchement des réactions de stress. Hobfoll(2001) s'appuie sur différents les théories du stress et du deuil afin de légitimer cette position. En effet, dans la TPR, les pertes sont importantes à deux niveaux. D'une part, les ressources ont une valeur instrumentale pour les personnes ; d'autre part, elles possèdent une valeur symbolique qui aide les sujets à se définir.

Le problème du deuil est, par définition, celui du travail psychique imposé par une perte d'objet (Pailot, 2010). La notion de perte ne se limite pas à l'objet proprement dit ou à sa représentation (objet internalisé). Elle s'étend, selon la nature de l'investissement, à l'identité ou aux éléments du Soi, au narcissisme (objet investi comme une partie de soi-même ou comme support de l'amour que le sujet se porte à lui-même), aux rôles, aux liens, aux supports, soutiens relationnels et sociaux, habitudes de vie et de pensée, aux ressources économiques et financières. Il part des travaux de Hobfoll(2001) pour convoquer la théorie de la préservation des ressources(TPR) comme un prétendant légitime à l'organisation de l'interprétation des effets déstructurant de la perte dans le champ professionnel. Pailot(2010) analyse la perte due aux ruptures professionnelles que peuvent vivre les acteurs organisations. Ces ruptures sont des réactions émotionnelles auxquelles sont confrontés les acteurs organisationnels.

Dans la théorie de la préservation des ressources, la perte et la menace de la perte sont focalisées pour éclairer les effets du stress. La théorie de la préservation des ressources suggère que les acteurs sociaux peuvent utiliser d'autres ressources pour remplacer ou compenser une perte nette selon un principe d'investissement (Hobfoll, 2001). Ainsi, les gains de ressources ne sauraient être négligés. En effet, l'incapacité

pour un individu d'obtenir les ressources qu'il escompte est susceptible de déclencher chez lui une réaction de stress. Malgré leur pertinence théorique aucun de ces travaux n'a abordé le sentiment de flottement, sentiment de perte de contrôle sur les événements à la lumière du vécu expérientiel de la rupture de contrat de travail chez les personnes en situation de pré-emploi. La rupture avec l'emploi fait référence à un intervalle entre une perte assurée et une acquisition incertaine. Elle plonge le jeune diplômé chômeur dans une précarité à la fois sociale et psychique. La précarité sociale correspond à l'incapacité pour l'individu d'assurer les obligations familiales et sociales, et de jouir de ses droits fondamentaux. La précarité psychique quant à elle se réfère à l'état de crise, l'entre-deux dans lequel le chômeur diplômé se meut, alors que des liens nouveaux ne sont pas encore établis comme sûrs et fiables avec un environnement différent (Mellier, 2003). L'espace psychique et social requis pour articuler l'ancien et le nouvel environnement n'est pas encore constitué (Kaës, 2004).

La pérennisation d'une situation précaire et son expansion à diverses sphères de la vie sociale correspondrait à un état où l'environnement, au sens de Winnicott(1971), n'est plus en mesure d'assurer les sécurités de base et de maintenir le sentiment d'intégrité et de continuité de soi. L'installation dans la précarité serait alors à considérer comme un véritable désétayage social du psychisme, une dé-transitionalisation du sujet à son environnement (Vandecasteele & Lefebvre, 2006). Abdel-Daïm (2000) parle du rétrécissement des espaces transitionnels chez les sujets en situation de précarité. Il les réfère à la moindre possibilité chez ces sujets de s'appuyer sur des objets culturels pour donner corps à des ressentis subjectifs.

La précarité, surtout lorsqu'elle touche différentes sphères de la vie sociale, semble entraver la possibilité de traduire l'univers pulsionnel. Privées d'accès à diverses structures sociales, ces personnes se retrouvent également privées d'expériences génératrices de stimulations sensorielles et peuvent dès lors être traversées par des éprouvés innommables, qui les enferment ou les débordent. En effet, quand les éprouvés ne trouvent plus des espaces d'expression et de

ressourcement, le sujet perd de sa capacité à les nommer et à les représenter, mais il risque surtout de sacrifier ces éprouvés dans ce qu'ils ont de plus personnel. La souffrance est alors comme mise en suspend. Le préconscient se contracte et laisse le vide environnant envahir l'univers interne. Parallèlement, dans la mesure où les éprouvés ne trouvent pas d'écho, ils se transforment en une tension diffuse, une énergie envahissante, une anxiété primitive, qui n'est pas reconnue comme telle par le sujet. La faille symbolique qu'entraîne ou accentue la précarité se manifeste par la primauté donnée à l'agir et à l'action et par une difficulté à représenter, à construire du sens et à interpréter. Elle peut bien entendu aussi se traduire par des passages à l'acte ou par le recours aux conduites addictives. On peut saisir combien la précarité peut déterminer le devenir du sujet et entraver le traitement psychique du lien Moi/environnement, du plus archaïque au plus élaboré. Elle est à l'origine et accentue des souffrances narcissiques identitaires qui risquent de plonger le sujet dans un processus irréversible d'engagement dans la marginalisation et la déviance, processus qui paradoxalement enclenche une spirale accélérant de plus de rejet social et de plus de précarité (Abdel-Daïm, 2000).

Le sentiment de flottement est un sentiment de discontinuité narcissique issu de la rupture du lien Moi/environnement. La précarité dans ses aspects objectifs et subjectifs, peut être à l'origine de souffrances narcissiques identitaires qui peuvent être appréhendées à travers le modèle de la psychopathologie du lien intersubjectif, c'est-à-dire du lien Moi/environnement médiatisé par l'objet social (emploi). La psychopathologie du lien insiste sur la prise en considération des conditions du lien chez ses sujets

constituants, et non pas à leurs seules caractéristiques individuelles (Kaës, 1976). L'accompagnement et le suivi psychosocial d'un public défavorisé ou fragilisé socioprofessionnellement (chômeurs de longue durée, jeunes sans qualification) doivent prendre en compte l'importance de la transitionnalité de l'environnement dans l'aménagement des expériences de rupture de continuité narcissique. Par ailleurs, il y a de tenir compte du vécu expérientiel d'une expérience de rupture dans la potentialisation d'une pathologie narcissique identitaire telle que le sentiment de flottement. C'est dans cette nécessité que s'inscrit la présente étude.

## **0.2. POSITION ET FORMULATION DU PROBLEME DE RECHERCHE**

Lors de notre stage en Master, nous avons accueilli dans le cadre des multiples consultations psychologiques un grand nombre de patients qui au terme du stage qu'ils avaient effectué, n'avaient pas été recrutés. Les propos de ces derniers pendant de multiples entretiens révélaient qu'ils éprouvaient un sentiment de flottement consécutif au non accès à l'emploi, objet social de base. D'après Joannette et Brunel(2012), le deuil d'un emploi induit l'existence d'un état dépressif situationnel qui provoque chez les ex-employés une variation marquée de leurs états émotionnels. Les états émotionnels sont labiles et peuvent varier selon la gravité des évènements ou des problèmes survenant dans la vie personnelle de chacun. Dans ce cas, le degré de surprise lors de l'annonce de la perte d'un emploi ou de toute autre situation déstabilisante peut contribuer à augmenter le phénomène de « backing and forthing » selon les termes de Adam et Spencer(1988) ou de » comportements émotionnels en dents de scie comme le souligne Gagné(1992). Selon ces recherches, la privation d'un emploi peut faciliter un mouvement de va-et-vient entre émotions constructives liées au fait d'accepter d'être inscrit dans un processus de croissance et des émotions destructrices liées au fait que la situation était objectivement déprimante.

Chez ces patients, nous avons constaté qu'ils n'ont pas pu faire le travail de deuil suite à cette expérience douloureuse, or d'après Freud(1917) le travail de deuil vise à amener l'individu à désinvestir l'objet perdu et à réinvestir un autre objet.

L'aménagement d'une expérience de rupture dans la continuité du soi est assuré par la transitionnalité. Winnicott (1975) caractérise le *self* en tant qu'il rend compte du sentiment de se sentir réel, vivant. Doté des fonctions d'intégration, de personnalisation et de développement des relations objectales, le *self* aboutit à une capacité créatrice reliée à un espace potentiel ou espace transitionnel qui constitue un pôle intermédiaire

d'expérimentation et d'expérience à situer entre les réalités extérieures et intérieures perçues et vécues par individu , lui permettant de se réaliser en tant qu'être. La rupture du contrat pré-emploi est une rupture de continuité du lien Individu/environnement. Le sentiment de flottement est appréhendé comme un état subjectif de crise entre une perte assurée et une acquisition incertaine, les liens nouveaux n'étant pas encore établis sûrs et fiables avec un environnement différent alors même que l'espace psychique et social requis pour articuler l'ancien et le nouveau n'est pas encore constitué ; le temps est comme suspendu, figé et neutralisé.

### **0.3. QUESTIONS DE RECHERCHE**

Dans le cadre de cette étude, une question générale a été formulée.

#### **0.3.1. Question de recherche générale**

**QR :** Comment le vécu expérentiel de contrat de travail potentialise-t-il le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur ?

#### **0.3.2. Questions de recherche spécifiques**

De la question de recherche principale découlent trois questions de recherche spécifiques.

**QR1 :** Comment le désétayage narcissique potentialise-t-il le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur ayant vécu un contrat de travail ?

**QR2 :** Comment la désaffiliation potentialise-t-elle le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur ayant vécu un contrat de travail ?

**QR3 :** Comment la pensée opératoire potentialise-t-elle le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur ayant vécu un contrat de travail ?

### **0.4.OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Cette recherche vise à saisir comment le vécu de contrat de travail potentialise le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur.

#### **0.4.2. Objectifs spécifiques**

De cet objectif général découlent trois objectifs spécifiques.

**OBS 1 :** Appréhender comment le désétayage narcissique potentialise le sentiment de flottement

chez les diplômés du supérieur ayant vécu un contrat de travail.

**OBS 2 :** Saisir comment la désaffiliation potentialise le sentiment de flottement chez les

diplômés du supérieur ayant vécu un contrat de travail.

**OBS 3 :** Saisir comment la pensée opératoire potentialise le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur ayant vécu un contrat de travail.

### **0.5. ORIGINALITÉ ET PERTINENCE DE L'ÉTUDE**

#### **0.5.1.Originalité de l'étude**

Cette étude se veut originale en ce qu'elle s'intéresse à la problématique du deuil dans les organisations au Cameroun sous un regard psychopathologique et clinique. En ce sens, elle s'inscrit dans une perspective clinique pour analyser l'impact psychique de la rupture du contrat de travail pré-emploi dans un contexte où la majorité des chômeurs diplômés, pour des raisons de sécurité de l'emploi s'orientent préférentiellement vers les secteurs public et formel.

La littérature scientifique sur l'impact psychique de l'absence d'emploi chez les diplômés chômeurs de l'enseignement supérieur au Cameroun est assez mince. Jusqu'à tout récemment, il est vrai, cette problématique pouvait être considérée marginale en sciences humaines et sociales, puisqu'elle ne concernait qu'une petite fraction de la population. De plus, on s'en préoccupait peu, en raison de la croyance populaire selon laquelle une personne détentrice d'un grade universitaire était suffisamment outillée pour se procurer un emploi sur le marché du travail. Or, depuis près de deux décennies, on remarque une forte augmentation du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur. Cette tendance ne semble pas s'inverser. Elle s'avère, en fait, l'une des conséquences directes des profondes transformations de l'économie et du marché de l'emploi

### **O.5.2.Pertinence de l'étude**

La pertinence d'une étude soulève la question du savoir désirable. Un thème de recherche trouve sa pertinence lorsqu'il s'inscrit dans les valeurs de la société. Le choix d'un thème de recherche ne peut, en effet, échapper à l'influence des valeurs personnelles du chercheur ni à celles de la société dans laquelle il vit (plus grand être personnel, meilleures relations humaines, meilleure vie de groupe, travail plus efficace, niveau socioéconomique plus élevé (Gauthier, 2009).

Une recherche sera jugée pertinente dans la mesure où l'on établira un rapport entre le déjà connu et ce qui était jusqu'alors inconnu (Seyle, 1973), que ce soit pour le prolonger ou pour s'y opposer. Il est important de positionner la recherche par rapport au savoir collectif. En général, par l'expression « ce qui est connu », les chercheurs désignent uniquement l'ensemble des informations relativement organisées (théories, modèles, concepts, etc.) résultant des recherches où ont été utilisées des méthodes reconnues (Gauthier, 2009).

La réalité de la souffrance psychique due à l'absence d'emploi affecte un nombre grandissant de diplômés. Ce phénomène interpelle, à divers niveaux. Il implique une panoplie d'acteurs sociaux et d'institutions, entre autres les diplômés eux-mêmes, le système éducatif, les gouvernants et les entreprises. Il invite à poser des questions sur l'adéquation formation-emploi, les exigences du marché de l'emploi, les politiques existantes au niveau de l'insertion. L'on se doit de donner la parole à ces diplômés et de mettre en exergue leurs expériences personnelles à l'avant-plan, en leur faisant partager leur vécu et ce qu'ils pensent de leur condition de précarité. L'examen de cette réalité sociale revêt donc une importance certaine ; d'autant plus que jusqu'à présent, elle a fait l'objet d'un nombre de recherches limitées.

Cette recherche permet d'explorer les repercussions psychiques de la précarité chez les diplômés de l'enseignement supérieur. L'emploi est un objet social, et en tant que tel, assure les sécurités de base dans la vie d'un individu. Furtos (1999) définit l'objet social comme quelque chose de concret (le travail, le logement, la formation, les diplômes etc.), idéalisé dans une société donnée et qui fait lien. Il donne un statut, une reconnaissance d'existence et autorise en quelque sorte les relations sociales. Il produit ou médiatise le lien social. Cette recherche contribue à l'avancement des connaissances sur la problématique du deuil dans les organisations.

La pertinence sociale d'une recherche s'établit en montrant comment elle apporte réponse à certains problèmes des praticiens et décideurs sociaux. Au Cameroun, nombreux sont les diplômés de l'enseignement supérieur qui constatent que dans la conjoncture actuelle, leurs qualifications ne leur valent pas les privilèges auxquels ils s'attendent sur le marché de l'emploi. Aussi en éprouvent-ils un sentiment de frustration. Leurs attentes auraient développé chez eux une conception du droit au travail, c'est-à-dire le droit d'avoir un emploi reflétant les préférences et les habiletés personnelles. Le sentiment d'être privés d'une chose à laquelle ils ont droit engendre donc une attitude de blâme envers la société. Ceux qui ne se blâment pas pour la privation de l'emploi seraient plus portés à être radicaux.

Il serait souhaitable d'offrir des sessions de formations aux cadres supérieurs des entreprises

publiques et privées du Cameroun qui au terme d'un stage, prévoient annoncer à un stagiaire ayant effectué un stage pré-emploi qu'il ne sera pas recruté dans la structure. Ces patrons seraient invités à prendre le point de vue des psychologues pour savoir comment annoncer à un candidat ayant postulé à un poste, que ce poste ne lui sera pas accordé malgré ses compétences. Ces patrons seraient ainsi mieux équipés pour faire face au sentiment de flottement que pourraient éprouver les jeunes chômeurs n'ayant pas pu obtenir le poste convoité au terme d'un stage pré-emploi.

## **O.6. DELIMITATIONS DE L'ÉTUDE**

### **0.6.1. Délimitation spatiale de l'étude**

Cette étude se déroule au Campus principal de l'Université de Yaoundé 1 dans le quartier Ngoa-Ekelle. L'université de Yaoundé 1 est un établissement public à caractère scientifique et culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est située dans la ville de Yaoundé, capitale politique du Cameroun. Le Cameroun est un pays situé en Afrique Centrale, au fond du golfe de Guinée. Il est limité au Nord par le Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale, à l'Ouest par le Nigéria.

L'université de Yaoundé 1, la mère des huit Universités d'Etats, a subi une mutation à la suite de la réforme de 1993 qui se traduit par l'éclatement de l'Université de Yaoundé.

Des quatre Universités anciennes (Douala, Dschang, Buéa, Ngaoundéré), qui

constituent

des Universités complètes notamment avec les facultés classiques (FALSH, FS, FSJP, FSEG), les Universités de Yaoundé 1 et de Yaoundé 2 semblent déjà orientées volontairement quant à la création de ces facultés vers des domaines spécifiques. Ainsi, à l'origine, l'Université de Yaoundé 1, au niveau facultaire, ne possède que les deux Établissements facultaires classiques : la Faculté des Sciences(FS) et la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines(FALSH), avec des Grandes Écoles orientées, elles aussi, vers les sciences médicales, technologiques et la formation aux métiers de l'enseignement. Deux autres Universités (Maroua et Bamenda) s'y sont ajoutées portant à 8(huit) le nombre d'Université d'États. Il est important d'adjoindre à cette cartographie universitaire de nombreuses institutions privées d'enseignement Supérieur(IPES) dont l'UY1 assure, pour certaines d'entre elles, la tutelle académique.

## **0.6.2. Délimitations des concepts clés de l'étude**

### **0.6.2.1. Vécu expérientiel**

D'après Pedinielli et Fernandez(2021), le vécu expérientiel désigne une catégorie de phénomènes

subjectifs issus de la relation du sujet au monde. Les mêmes situations sont représentées, vécues de manière différente par chacun. Notre vie a été traversées d'épreuves, de moments forts, d'immobilités apparentes, mais nous avons intégré ces éléments dans une représentation globale de nous-mêmes et avons acquis un ensemble d'éprouvés qui constituent cette expérience.

L'expérience subjective ne touche pas seulement à la question de l'identité. Elle concerne à la fois

ce que le sujet éprouve et les représentations qu'il produit. Restituer l'expérience du sujet consiste donc à se fier aux mots qu'il emploie pour désigner ses états affectifs, ressentis psychiques et corporels, voire s'interroger sur leur présence à partir des contradictions du discours ou du non-verbal (issu de l'observation). Pedinielli et Fernandez(2021) relevent également que le travail du clinicien consiste à relever les éléments constitutifs de l'expérience subjective en s'interrogeant à plusieurs niveaux : dans quel monde vit-il, que veut-il m'en donner à voir ? Quel sens en tire-t-il ? Quelle identité s'est-il inventée, construite ? Quelles contradictions évoque-t-il ? Quelles en sont les logiques ? Comment se reconnaît-il, s'estime-t-il ? Comment rompt-il avec lui-même,

qu'éprouve-t-il ? Comment l'exprime-t-il ? Le vécu expérentiel se réfère à l'expérience subjective, c'est-à-dire l'appréhension de la réalité que la somme des événements et de leurs éprouvés.

### **0.6.2.2. Contrat de travail pré-emploi**

Selon l'art 23 al1 du code de travail camerounais, le contrat de travail est une convention par laquelle un travailleur s'engage à mettre son activité professionnelle sous l'autorité et la direction d'un employeur, en contrepartie d'une rémunération. Le droit Camerounais instaure deux types de contrat de travail : le contrat à durée indéterminée (CDI) et le contrat à durée déterminée (CDD). Dans cette étude, nous nous intéressons au contrat d'engagement à l'essai (contrat pré-emploi).

Le contrat d'engagement à l'essai est un contrat autonome en vue de préparer les parties au contrat définitif. L'essai est la période probatoire où l'employeur juge de l'aptitude et de la compétence du travailleur à obtenir l'emploi au terme du stage pré-emploi. L'engagement à l'essai doit être stipulé par écrit. La durée de l'engagement est de six mois pour les non cadres et de huit mois pour les cadres. La prolongation de l'essai sans l'intervention d'un nouveau contrat vaut engagement définitif. Dans cette étude, il est question de la rupture du contrat de travail pré-emploi dont les termes synonymes sont contrat d'engagement à l'essai et contrat pré-embauche. La rupture du contrat de travail pré-emploi se réfère à la cessation définitive du contrat de travail pré-embauche sans engagement définitif.

### **0.6.2.3. Sentiment de flottement**

Selon Mias(1998), le sentiment de flottement est un état de vulnérabilité psychologique caractérisé par la perte de contrôle sur les évènements. La perte de contrôle sur les évènements, l'environnement ou les expériences douloureuses peut amener à ressentir ce que les psychologues ont appelé *Learned helplessness*, traduisible par "désespoir acquis", ou "impuissance apprise", dont une des formes les plus graves peut être la dépression. Seligman(1990) définit le désespoir acquis comme les conséquences négatives d'une expérience vécue par l'individu de la non maîtrise de son environnement, conséquences se manifestant à trois niveaux : au niveau motivationnel, le sujet ne manifeste aucune motivation à contrôler la

situation, ce qui entraîne une chute de ses performances.

La rupture avec l'emploi fait référence à un intervalle entre une perte assurée et une

acquisition incertaine. Elle plonge le jeune diplômé chômeur dans une précarité à la fois sociale et psychique. La précarité sociale correspond à l'incapacité pour l'individu d'assurer les obligations

familiales et sociales, et de jouir de ses droits fondamentaux. La précarité psychique quant à elle se réfère à l'état de crise, l'entre-deux dans lequel le chômeur diplômé se meut, alors que des liens nouveaux ne sont pas encore établis comme sûrs et fiables avec un environnement différent (Mellier, 2003). L'espace psychique et social requis pour articuler l'ancien et le nouvel environnement n'est pas encore constitué (Kaës, 2004). Dans cette perspective, le flottement se réfère à l'état de crise dans lequel se trouvent les participants de cette étude. Dans l'état de crise, le sujet ne parvient pas à développer ses propres capacités et à aménager l'expérience de la rupture.

La pérennisation d'une situation précaire et son expansion à diverses sphères de la vie sociale correspondrait à un état où l'environnement, au sens de Winnicott(1971), n'est plus en mesure d'assurer les sécurités de base et de maintenir le sentiment d'intégrité et de continuité de soi. L'installation dans la précarité serait alors à considérer comme un véritable désétayage social du psychisme, une dé-transitionalisation du sujet à son environnement (Vandecasteele & Lefebvre, 2006). Abdel-Daïm (2000) parle du rétrécissement des espaces transitionnels chez les sujets en situation de précarité. Il les réfère à la moindre possibilité chez ces sujets de s'appuyer sur des objets culturels pour donner corps à des ressentis subjectifs.

Le sentiment de flottement est appréhendé dans cette étude comme un sentiment de discontinuité narcissique causé par la rupture du lien Moi/environnement. L'environnement est défini par Kaës(1976) comme l'ensemble formé par le groupe social, le lien social et l'objet social. Le sentiment de flottement est un état psychologique qui s'inscrit dans la catégorie des souffrances narcissiques identitaires. Les souffrances narcissiques identitaires sont appréhendées par Vandecasteele et Lefebvre(2006), Roussillon(1999), Winnicott(1975) et (Kaës, 1976) comme des pathologies qui affectent le sentiment de continuité qu'un individu a de sa propre existence.

### 0.6.3. Délimitation temporelle

Furtos(1999) développe quatre manières de réagir à la perte des objets sociaux.

**La première zone : précarité « normale » ou zone de l'intégration : la perte est**

**pensable.**

Un certain nombre de personnes vivent convenablement en anticipant un avenir possible

(une perte possible) avec cette pensée : « *Quoiqu'il arrive, je m'en sortirai* ». On note que le « Je » est souvent présenté comme premier par rapport au groupe, ce qui est subjectivement vrai et objectivement faux. Cette anticipation positive n'évite sûrement pas de souffrir, mais la souffrance n'empêche pas de vivre et d'attendre quelque chose de l'avenir. Pour autant, la dimension du tragique existe, de même qu'un certain nombre de transformations identitaires, notamment professionnelles.

**Deuxième zone : La précarité exacerbée ou zone de vulnérabilité à la perte possible**

À côté de cette précarité normale, on observe largement une précarité exacerbée qui fait

rentrer dans une zone de vulnérabilité psychique. Elle concerne aussi les cadres moyens ou supérieurs et même les fonctionnaires du public ou des collectivités locales, car les institutions sont partiellement délégitimées, tandis que certains acquis n'apparaissent plus immuables (je pense à la question de la retraite, entre autres). À ce stade, celui ou celle qui a peu ou pas perdu sur le plan économique commence sérieusement à avoir peur de perdre. Il a surtout perdu confiance en l'avenir comme en autrui, aussi bien à titre individuel que collectif ; globalement, lorsqu'il voit ou entend parler des chômeurs et des SDF, il se demande plus ou moins explicitement : « À quand mon tour ? ». Ce mouvement se caractérise, je le répète, par la peur de perdre avec perte de l'anticipation d'un avenir autre que catastrophique

Cette zone est celle du « stress » et recouvre ce qui peut être considéré comme des pré-pathologies, voire des pathologies avérées de type dépressives ou pseudo dépressives, avec décompensation somatique ou/et psychique. La souffrance commence

d'empêcher de vivre, avec un malaise subcontinu qui atteint la qualité de la vie, et qui est, en fait, un processus de mélancolisation avec un fort sentiment de culpabilité sans objet précis :« *Si l'environnement est détruit, j'en suis responsable, je suis mauvais* ». On peut rapprocher ce mouvement psychique avec la peur de l'effondrement décrite par Winnicott, dont on sait le rapport à la défaillance de l'environnement primaire, en continuité diachronique avec le culturel, et même, selon l'hypothèse de Furtos(1999), avec le socio-économique. Dans ces deux premières zones, les objets sociaux sont globalement conservés.

**Troisième zone : zone de l'assistance et de l'insertion, avec vulnérabilité à la perte et perte effective des objets sociaux.**

À ce stade, la souffrance psychique susceptible d'empêcher de vivre peut, il convient d'y insister, être aidée par les modalités concrètes et subjectives de l'aide sociale, au sens large ; cette souffrance est bien repérée sur les lieux du social, et non dans le champ du sanitaire, du moins au début. Certains objets sociaux sont perdus. C'est le cas du chômeur de longue durée (ou même qui vient juste d'entrer dans cette catégorie de turbulence). Nous constatons ici des effets psychiques réversibles dans la mesure où le contrat narcissique « tient », mais avec un processus croissant de vulnérabilité. Citons comme processus réversibles la honte et le découragement, deux des symptômes qui, avec l'inhibition, constituent pour Maisondieu(1999) la triade de l'exclusion. La honte n'est pas bénigne, elle empêche de parler, de sortir, de faire ses courses, de demander quelque chose pour soi, tandis que le découragement, sans se superposer exactement à la pathologie dépressive, peut conduire au suicide ou rendre compte de l'inhibition à agir.

Cependant il suffit que la personne honteuse ou découragée entre dans une relation de respect et d'aide pour qu'elle retrouve courage et fierté. Nous sommes dans une pathologie qui réagit aussi bien à ce qui va mal qu'à ce qui va bien, donc assez proche de la santé. Les personnes ont toujours un désir qui permet d'animer un projet, soit par l'ambition de « s'en sortir » et de repasser dans une zone d'insertion moins précaire, soit par l'espoir de s'organiser convenablement et durablement dans cette zone d'assistance qui permet de vivre.

#### **Quatrième zone : Précarité avec exclusion, tout ou presque est perdu et même le narcissisme**

**(dans le sens de ce qui soutient l'estime de soi). La souffrance empêche de souffrir.**

À partir de la précarité exacerbée, il est en effet possible de passer le seuil par où l'on rentre dans l'exclusion, avec perte du sentiment d'être un humain reconnu, qui entraîne souvent des ruptures familiales, lorsqu'il y a une famille. La personne ne se sent plus incluse dans la chaîne des générations ; elle peut être terrorisée et se couper de sa peur, quelque chose en elle a décidé de ne plus souffrir, « tout est perdu ». Le problème, pour ne plus souffrir certaines souffrances extrêmes (terreur, désespoir, effondrement, agonie psychique), c'est que l'on est obligé de s'exclure de soi-même, de ne plus sentir, de ne plus ressentir, et d'utiliser des mécanismes de désobjectivation extrêmement coûteux du type clivage, déni, projection. À ce stade, l'exclusion sociale se double d'une auto-exclusion psychique qui doit être considérée comme une aliénation, avec passage au narcissisme négatif (Green, 1999). Le narcissisme est soumis à la pulsion de mort avec désinvestissement des représentations.

Vandecasteele et Lefèbvre(2006) interrogent théoriquement les liens entre réalité sociale

précaire et réalité psychique, disqualification sociale et subjectivité, processus d'exclusion et dynamique identitaire. Ils centrent leurs propos sur les incidences subjectives de la précarité et du processus d'exclusion sociale à partir d'un questionnement sur les impacts psychiques d'une de leur principale traduction sociale symptomatique, à savoir la fragilisation, la détérioration ou, dans certains cas extrêmes, la rupture définitive des liens sociaux. Cette orientation analytique les a amenés à envisager les enjeux du lien social pour le sujet de l'inconscient, pour ensuite tenter d'identifier ce qui fait souffrance chez le sujet exclu. La précarité fait référence à l'angoisse collective issue de la menace de perte d'emploi dans une société jusque-là prospère et sécurisée. Ce phénomène met l'accent sur des couches de la population parfaitement intégrées et adaptées à la société, généralement issue de la classe moyenne, et victimes malgré elles de la crise d'emploi et au sentiment d'insécurité issu du caractère précaire des nouvelles formes de contrat de travail.

Les gens composent différemment avec la précarité en fonction de leur histoire et de leurs bagages psychologiques, si celle-ci peut avoir, aux

détours des conditions singulières et des trajectoires individuelles, des conséquences plus ou moins graves, tant sur le plan socioéconomique que psychique, la pérennisation d'une situation précaire et son expansion à différentes sphères de la vie sociale augmentent le risque d'exclusion du sujet et semblent favoriser grandement l'éclosion de troubles du comportement et de symptômes multiples qui, sans caractériser immédiatement une nouvelle forme de pathologie, sont autant de témoins d'une souffrance rentrée et d'un psychisme en difficulté (Vandecasteele & Lefèbvre, 2006).

Pour mieux saisir les liens entre réalité sociale précaire et réalité psychique, exclusion sociale et subjectivité, il faut comprendre quelles sont les principales fonctions psychiques du socius et des objets sociaux pour le sujet, entendu ici en référence au modèle métapsychologique. Comme le rappelle Kaës(1993) :

La psychanalyse n'a pas pour objet la connaissance de la réalité sociale (ni des objets sociaux) mais la construction de la réalité psychique sur laquelle elle s'appuie et se modèle, à partir de laquelle elle dérive pour constituer son ordre propre. L'installation dans la précarité : de la précarité psychique à la détresse psychique.

La théorie de Kaës(2010) sur le sujet du groupe permet d'identifier les incidences psychiques du lien social et en négatif, de la précarité sur fond de menace d'exclusion. L'assujettissement du sujet au groupe est une exigence du sujet en ce qu'elle est avant tout une condition de la formation de la vie psychique et de la subjectivité. La souscription au groupe permet l'étayage du narcissisme et des fonctions élaboratives et défensives du sujet. L'inscription dans la groupalité assure la transmission du symbolique et du code. Le groupe répond à l'exigence d'énonciation des interdits majeurs et donne des repères identificatoires. Ce qui est en jeu à travers cette « nouvelle question sociale » qu'est l'exclusion, ce sont ces liens entre le sujet et le /les groupes d'appartenance, liens complexes et fondamentaux pour le

maintien et la stabilité psychique. À travers cet éclairage, la précarité et l'exclusion sociale apparaissent comme génératrices d'une souffrance qui va bien au-delà d'une souffrance de position ou de condition, si marquée soit-elle par les inégalités douloureusement ressenties par ceux qui subissent cette violence sociale. Vandecasteele et Lefèbvre(2006) affirment : « *Quand le groupe fait défaut, nous ne pouvons plus y étayer notre pensée, notre narcissisme et notre identité. L'exclusion relèverait ainsi beaucoup plus fondamentalement d'une réelle désubjectivation et désymbolisation du sujet* ».

Les problèmes réels relevant de la satisfaction des besoins fondamentaux revêtent une importance extrême chez l'individu précaire ou exclu. Ils tendent souvent à accaparer tout l'espace psychique. L'éprouvé, le désir, l'historicité du sujet seraient sans valeur pour eux-mêmes. La parole apparaît comme réduite et limitée au registre du besoin. On pourrait évoquer ici le glissement vers une logique de survie dans la mesure où l'ensemble des fonctions psychiques s'organisent autour de la recherche des sécurités de base fondamentales: un emploi, un logement, un revenu. L'attention portée aux problèmes concrets et actuels aurait pour bénéfice de faire écran à la pensée, aux attentes objectales, de faire barrage aux représentations et aux affects douloureux. La pensée deviendrait opératoire, fixée sur les démarches à effectuer, au détriment de l'expression de l'imaginaire et de l'attention portée à l'univers interne (Vandecasteele & Lefèbvre, 2006).

Les cadres sociopolitiques favoriseraient le processus de désaffiliation et l'émergence de situation d'exclusion, et façonneraient en partie leur configuration. Le deuxième processus (psychodynamique), ou auto-exclusion, s'inscrit dans des mécanismes internes au Moi et peut être compris à travers le modèle du traumatisme primaire. La faillite de l'environnement à assurer la continuité et l'intégrité du soi entraîne un état d'agonie primitive qui requiert la mise en place de défenses paradoxales (clivage, aliénation, neutralisation énergétique) érigées pour faire face à l'hémorragie narcissique potentiellement engendrée par l'exclusion.

La pérennisation d'une situation précaire et son expansion à diverses sphères de la vie sociale correspondrait à un état où l'environnement, au sens de Winnicott(1971), n'est plus en mesure d'assurer les sécurités de base et de maintenir le sentiment d'intégrité et de continuité de soi. L'installation dans la précarité serait alors à considérer comme un véritable désétayage social du psychisme, une dé-transitionalisation

du sujet à son environnement.

Selon Mellier (2003) dans cette situation de dé-transitionnalisation, de désétiage social du psychisme qui caractérise l'état subjectif d'un sujet en situation de précarité sociale, tout se passerait comme si se trouvaient réactivés les états de détresse psychique qui accompagnent. Selon Freud (1926), l'état biologique de détresse du nourrisson. Dans les situations de précarité sociale, le sujet se sentirait simultanément mis en danger sur la double frontière de l'étiage psychique, à savoir le biologique et le sociologique, comme si le désétiage social entraînait en résonance avec les enjeux narcissiques et corporels du sujet.

Le modèle du double étiage du psychisme de Kaës(1993) fait référence à un réseau

d'étiages et de solidarité entre les étais. Chaque étiage est en effet en double appui, c'est-à-dire que ce qui s'appuie est en mesure de servir d'appui à ce qu'il soutient. En cas de défaillance ou de rupture d'un étiage, des mouvements de déconstruction et de construction, de fragilisation d'autres étais ou de vicariance vont se mettre en jeu. Ainsi, du corps à la famille, aux groupes ou au socius, le sujet en situation de précarité en est réduit à des relais minimaux d'appuis, «sans que ces appuis puissent être pris comme « modèles », sans qu'ils puissent « reprendre », subjectiver ces expériences, et créer une réalité psychique pour un autre et lui-même (Mellier, 2003).

L'état de désaide, de détresse psychique du nourrisson serait la forme prototypique de la souffrance qui émerge dans cette situation. Notons que dans cet état de désaide décrit par Freud(1926), la souffrance apparaît comme diffuse et peu maîtrisable par le sujet. Freud (1926) a d'ailleurs montré que cette angoisse primitive ne peut devenir un signal pour le moi. Dite « automatique », elle se développera, selon lui, chaque fois que le sujet se trouve dans une situation traumatique, c'est-à-dire dans une situation d'effraction du pare-excitation par de trop grandes quantités d'énergie. Le modèle du traumatisme primaire développé par Roussillon (1999) permet de comprendre comment une situation de détresse initiale ou de précarité psychique, qui n'est à la base que potentiellement traumatique, peut finir par le devenir si l'environnement n'apporte pas de réponse adéquate.

Roussillon précise que ce modèle s'adapte particulièrement bien aux traumatismes précoces mais qu'il vaut également pour n'importe quelle situation de débordement et

de détresse, même

celles qui affectent l'appareil psychique à un âge plus tardif. Ce modèle du traumatisme primaire se scinde en trois temps. Le premier temps, ou temps X, correspond à un moment où l'appareil psychique est menacé par un afflux d'excitation qui risque de le déborder. La psyché mobilise alors ses moyens pour tenter de lier l'excitation ou de la décharger. La principale caractéristique du temps X est que ces ressources internes finissent par s'épuiser, ou se trouvent mises en échec. On entre alors dans le deuxième temps : X+Y. L'échec des ressources internes déclenche un état de détresse, de tension sans représentation et sans issue interne. Deux cas peuvent alors se présenter. Soit l'état de détresse s'accompagne de traces mnésiques d'expériences de satisfaction avec l'objet, l'état de détresse devient alors un état de manque et s'accompagne d'un espoir lié à la représentation d'un objet de recours. Si celui-ci apporte à temps la satisfaction, cette réponse fournit la base d'un contrat narcissique avec l'objet.

Celui-ci devient l'objet d'un conflit d'ambivalence, il sera aimé en sa présence pour la satisfaction qu'il donne et détesté en son absence pour le manque qu'il provoque. Le contrat narcissique est donc à la base du processus de socialisation, il est génératif de relations d'objet ambivalentes et de leur organisation triangulée. Roussillon(1999) précise qu'il arrive que les objets associent leur recours à une série de conditions. Celles-ci sont le prix à payer pour le maintien de la reconnaissance narcissique implicite au contrat. Les alliances inconscientes qui se nouent peuvent aller du pacte narcissique à diverses formes de coproductions aliénantes. Mais autre chose est l'échec de la mise en place du contrat, soit parce que l'objet ne se présente pas, soit parce que sa réponse est insatisfaisante, soit parce que le prix à payer dépasse les capacités du sujet. Dans ce cas, l'état de détresse dégénère vers une rage impuissante et on passe au temps X+Y+Z. Ici l'état de manque se dégrade et dégénère en un état traumatique primaire. Si la souffrance psychique est au premier temps, elle produit un état d'agonie. Si s'y mêle la terreur liée à l'intensité pulsionnelle engagée, elle produit une terreur agonistique ou une terreur sans nom.

Ces états traumatiques primaires sont des états de détresse sans représentation, sans recours

internes et externes, au-delà du manque et de l'espoir. Ils rencontrent une impasse subjective et provoquent un état de désespoir existentiel, une honte d'être qui menace l'existence même de l'organisation psychique et de la subjectivité. Au constat de la

blesse narcissique-identitaire que lui inflige la situation traumatique, le sujet est confronté à une situation extrême de la subjectivité. La seule issue possible à cette situation est paradoxale : le sujet assure sa survie psychique en se coupant de sa subjectivité, ou plus exactement, il se coupe d'une expérience éprouvée mais qui n'a pas pu être représentée comme expérience du Moi. Cette désobjectivation ne fait bien entendu pas disparaître l'expérience traumatique, du moins pour la subjectivité inconsciente qui en conserve les traces. Ces traces sont « au-delà du principe de plaisir » et sont soumises à la contrainte de répétition et régulièrement réactivées sous la poussée de celle-ci.

## **0.7. PLAN DE PRÉSENTATION DU MÉMOIRE**

Au terme de l'introduction générale de ce mémoire qui est une introduction problématique, il convient de préciser qu'une organisation en cinq chapitres permettra d'explicitier cette recherche. Le chapitre 1 permet de comprendre en quoi le travail, objet social participe à la réalisation du soi en contexte organisationnel. Le chapitre 2 traite de la problématique du deuil en contexte organisationnel au-delà du modèle psychanalytique classique. Dans ce chapitre, il sera question de montrer en quoi le deuil en contexte organisationnel est une rupture du lien Moi/environnement d'une part, et que le sentiment de flottement apparaît comme une souffrance narcissique identitaire d'autre part. Le chapitre 3 est consacré à la méthodologie de l'étude. Dans ce chapitre, il sera question de rappeler la question de recherche, de définir les variables de l'étude, de formuler les hypothèses de recherche, de définir le type de recherche, la population de l'étude, le mode de recrutement des participants, la technique et l'instrument de collecte des données auprès des participants de l'étude. Au chapitre 4 les résultats issus du terrain seront présentés sous forme de récit de vie et analysés à l'aide de la technique d'analyse de contenu thématique. Le chapitre 5 permettra d'interpréter ces résultats à la lumière du cadre théorique convoqué dans cette étude. Ces interprétations déboucheront sur des perspectives théoriques.

## CHAPITRE 1 : TRAVAIL ET RÉALISATION DE SOI

Le présent chapitre vise à saisir en quoi le travail, objet social participe à la réalisation du soi en contexte professionnel. Le présent chapitre comprend huit grandes articulations : la notion de travail, l'évolution de la valeur sociale du travail, le marché du travail au Cameroun, le concept de soi, la place du travail dans la définition de soi, la notion d'objet social, les enjeux psychiques des objets sociaux et le rapport entre l'objet social et la précarité psychique.

### 1.1. NOTION DE TRAVAIL

Travail vient du latin *tripalium* : instrument de torture à trois pieux. Le sens proposé par le *LITTRE* apprend que c'est le nom donné à des machines plus ou moins compliquées, à l'aide desquelles on assujettit les grands animaux, soit pour les ferrer, quand ils sont méchants, soit pour pratiquer sur eux des opérations chirurgicales. La définition actuelle du travail telle qu'elle est proposée dans le petit Robert est la suivante : « *activité économique des hommes (aidés ou non par les machines), organisée en vue de produire des biens et services répondant aux besoins collectifs* ».

### 1.2. ÉVOLUTION DE LA VALEUR SOCIALE DU TRAVAIL AU COURS DES SIÈCLES

Le mot "travail" n'a pas toujours eu la même valeur dans le déroulement de l'histoire.

En effet, si aujourd'hui il permet à l'individu d'être reconnu dans le système socio-économique et de revendiquer sa place dans la sphère publique, dans l'Antiquité, il n'était qu'une fonction connotée négativement puis qu'excluant de la vie politique, au sens premier du terme *polis*. C'est le capitalisme industriel qui a donné naissance à une conception nouvelle et opposée du travail. Il aura fallu plusieurs siècles pour que ces valeurs négatives basculent en valeurs positives. Aujourd'hui, compte tenu de l'absence de stabilité de l'emploi, du développement de la crise économique entraînant une

croissance stagnante, le ‘non travail’ a pris une dimension inquiétante et on se rend compte que travailler contribue massivement à la reconnaissance d’une identité sociale et de l’appartenance à un milieu privilégié. Le travail donne à l’individu son identité et sa place dans la société. C’est un facteur déterminant de l’intégration sociale (Schneider, 1977).

Les premières traces du travail remontent à un million d’années. Elles sont signifiées par la découverte de galets éclatés l’un contre l’autre, qui serviront à écraser, racler, percer. *L’homo faber* utilise ces outils pour travailler. Il exécute le geste du travail, il effectue ‘un travail. Naîtra ensuite le vrai travail avec la transmission du geste qui permet la perpétuation de la découverte. Cette transmission est la véritable naissance du travail. Avant, toute répétition d’un geste manuel, si élémentaire fut-il, était fruit de génie ou concours de hasard ? Ce geste était ‘un travail, sans être ‘le’ travail. Désormais grâce à cette transmission, ce qui était hasard deviendra travail. Le marché du travail s’organise en deux grands secteurs au Cameroun : primaire et secondaire.

### **1.3. MARCHE DE L’EMPLOI**

#### **1.3.1. Emploi**

Le terme emploi provient du latin *implicare*, c’est-à-dire, enlacer, impliquer, engager. Dans son sens premier, c’est l’usage que l’on fait d’une chose, de la façon de l’utiliser. Dans son sens le plus courant, l’emploi définit l’exercice d’une profession dans le cadre d’une activité rémunérée par un salaire, un traitement (dans la fonction publique) ou des honoraires (pour les indépendants). Il est alors régi par un contrat signé entre un employeur et un employé. Un emploi est une situation qui relie un travailleur à une organisation par laquelle transitent des revenus et des garanties sociales. C’est un contrat passé entre deux parties, l’employeur et l’employé pour la réalisation d’un travail contre une rémunération par l’exercice d’une profession, ou bien pour un travailleur indépendant, la réalisation des multiples contrats implicites ou explicites dans le cadre de l’exercice d’une profession. Une personne bénévole n’occupe pas un emploi au sens strict du terme. La notion d’emploi est souvent assimilée à celle de salariat.

### 1.3.2. Segmentation du marché du travail

La segmentation du marché du travail est une théorie économique selon laquelle il existe

plusieurs types de marché du travail avec un fonctionnement spécifique. Cette théorie vient contredire le modèle néoclassique. La première distinction concerne la notion de concurrence au niveau de la distribution des emplois et de la fixation des salaires. On distingue deux types de marché : le marché interne et le marché externe. Le marché interne est un marché non concurrentiel. Il y a mise en concurrence des candidats à l'embauche et les salaires sont déterminés selon la loi de l'offre et de la demande. Les travailleurs y sont plus soumis au chômage.

La théorie de la segmentation suppose que les emplois sur le marché du travail sont partagés entre deux secteurs, un secteur primaire qui peut générer des salaires d'efficacité et un secteur secondaire considéré comme étant concurrentiel. Le secteur primaire est réputé pour ses emplois stables et bien rémunérés basés sur de « bons » contrats de travail (CDI et CDD, équivalents).

Le secteur primaire se caractérise par la stabilité de l'emploi (CDI à plein temps), de bonnes conditions de travail, une représentation syndicale efficace et des salaires conséquents). Le secteur secondaire pour sa part, est caractérisé par des emplois précaires, indécents et à faibles revenus qui ne demandent qu'à être régulés. C'est un secteur qui concerne les emplois atypiques de type précaire (CDD, CTT, temps partiel), et un risque de chômage important. On y trouve essentiellement les travailleurs peu qualifiés, des étudiants, des femmes, des retraités contraints de travailler pour avoir une vie décente et des personnes ayant une ascendance migratoire.

Certaines personnes travaillant dans le secteur primaire peuvent également être insérées dans le marché secondaire par des emplois en CDI ou en auto-entrepreneur tout comme certains travailleurs du marché secondaire peuvent exercer plusieurs emplois en CDD, voire en qualité d'autoentrepreneur. En raison de la concurrence internationale, d'un afflux de main d'œuvre (femme, immigration) et de besoins de flexibilité, on assiste au développement d'emplois atypiques préjudiciables à la stabilité sociale des salariés générateurs de bas salaires. La dégradation du marché du travail débouche sur une véritable crise sociale. La précarité existe autant dans les emplois administratifs où l'on embauche de nombreux contractuels que dans le secteur privé. Cette précarité ne favorise pas une bonne construction du soi.

## **1.4. CONCEPT DE SOI**

Étymologiquement le mot soi dérive du latin *Sei*. Grammaticalement, ce mot est généralement utilisé comme pronom réfléchi de la troisième personne indéfinie. Il peut aussi être nominalisé « le soi », quand il se rapporte à l'individualité. Le concept de soi introduit par L'Ecuyer(1960) correspond à un système multidimensionnel composé d'un ensemble très varié de perceptions du sujet vis-à-vis de lui-même dont les contenus émergent à la fois de l'expérience personnelle et de l'influence des autres.

### **1.4.1. L'approche cognitive**

Un premier postulat est que le soi est une « structure cognitive ». Cette structure est constituée d'unités d'informations reliées les unes aux autres par des interconnexions stables. Cette idée sous-tend les conceptions du soi comme « prototype cognitif » activé lorsque les indications ont à traiter les informations les concernant. On la retrouve dans la notion de « schéma de son ensemble de connaissances génériques sur soi organisant le traitement des informations relatives à soi ou encore dans la conception du soi comme « réseaux associatifs en mémoire reliant à la fois des « connaissances épisodiques » (relatives à l'enregistrement d'événements autobiographiques), et des « connaissances sémantiques » (relatives aux attributions que le sujet considère comme auto-descriptifs (Marc, 2005).

### **1.4.2. L'approche phénoménologique**

Pour la phénoménologie, la subjectivité n'est pas pure contingence réduite à la conscience de l'instant. Elle se situe dans une temporalité. La conscience tend à englober l'instant présent dans une perspective passée et dans une ouverture vers l'avenir. Le sujet ne perçoit pas seulement à partir de la conscience qu'il a de lui-même dans l'instant, mais comme il ressent avoir été, et comme il souhaite devenir. À chaque instant, Il compare spontanément son expérience présente à ses expériences passées et à ce qu'il anticipe du futur. La conscience de soi est donc aussi conscience d'une totalité, mais d'une totalité jamais achevée et toujours insaisissable. Elle est processus (l'effort de totalisation) plus qu'un objet (comme totalité effective).

La phénoménologie se présente comme l'étude des « phénomènes », le retour « aux choses mêmes », à l'expérience subjective, débarrassée des « vêtements d'idées » et des interprétations qui lui font écran. Elle part du constat que tout objet n'existe qu'à travers une conscience qui le saisit. Le phénomène est donc la façon dont l'objet apparaît à la conscience. Pour Sartre (1943), la phénoménologie remplace la réalité de la chose par l'objectivité du phénomène. Ce qui paraît en effet, c'est seulement un aspect de l'objet. L'objet tout entier est dans cet aspect et tout entier hors de lui. Tout entier dedans parce que c'est dans cet aspect qu'il se manifeste, qu'il existe pour la conscience ; mais tout entier dehors, en même temps, parce que la série potentielle des aspects de l'objet lui échappe. Ainsi, le soi est la conscience que nous avons de nous à tel instant, dans telle situation ; mais en même temps, il déborde cette conscience immédiate pour la totalité virtuelle des différentes expériences de soi (Marc, 2005).

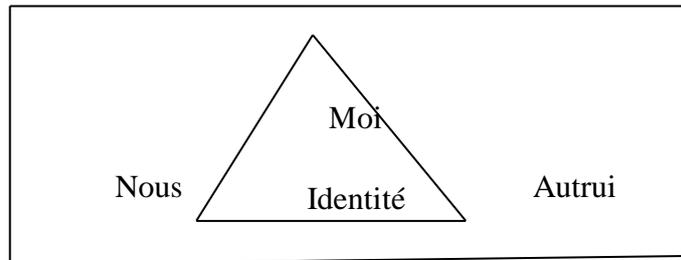
Pour Husserl(1995), la conscience est toujours conscience de quelque chose (ce que la phénoménologie appelle son « intentionnalité »). Elle est au fondement de toute connaissance. Avant de prétendre construire le soi comme objet, il convient d'étudier la façon dont cet objet apparaît à la conscience. C'est dans ce sens que la phénoménologie, loin d'être une demande antirationaliste, se veut au contraire le point de départ nécessaire pour fonder les différentes formes de rationalité. Elle prend au sérieux le fait que la conscience est l'origine de toute signification, qui réside dans le lien d'intentionnalité reliant le sujet à l'objet. En ce sens, la démarche phénoménologique passe par une psychologie descriptive de l'expérience subjective ; non pas dans le sens où cette expérience serait la finalité ultime (et close sur elle-même) de sa démarche ; mais dans le sens où l'être de l'objet n'est saisissable qu'à travers la façon » dont il est donné à la conscience (où il apparaît comme chose, mais aussi comme valeur et comme signification), et à travers les modalités par lesquelles elle le vise. « *Si la théorie de la connaissance veut étudier les problèmes des rapports entre la conscience et l'être comme corrélat de la connaissance, comme quelque chose de visé d'après la manière de la conscience* » (Husserl, 1995). La connaissance des « manières » qu'a la conscience de connaître est le fondement de toute connaissance rigoureuse. L'objet est toujours contingent, c'est-à-dire qu'il construit à partir d'apparences successives alors que le vécu résultant de la conscience de soi est absolu.

Winnicott (1971) caractérise le *self* en tant qu'il rend compte du sentiment de se sentir réel, vivant. Doté des fonctions d'intégration, de personnalisation et de développement des relations objectales, le *self* aboutit à une capacité créatrice reliée à un espace potentiel ou espace transitionnel qui constitue un pôle intermédiaire d'expérimentation et d'expérience à situer entre les réalités extérieures et intérieures perçues et vécues par individu, lui permettant de se réaliser en tant qu'être. Il différencie le *self* du Moi en tant que ce dernier ne constituerait qu'une partie de la personnalité, celle ayant pour objectifs d'assurer notamment les fonctions d'adaptation et de contrôle. Le *locus* de contrôle suppose que l'individu, placé au sein d'un espace contraignant va devoir anticiper, délimiter et se déterminer quant aux zones d'incertitudes inhérentes à la problématique de sa situation. Les sentiments de plaisir et/ou de déplaisir éprouvés et le degré de discernement de ses possibilités d'action se traduiront par une manœuvre tactique adaptée aux événements et normes en présence. Le choix stratégique sera le signe d'une attitude de renforcement d'attributs internes ou externes en fonction de références liées notamment à la logique, aux limites rationnelles et aux ressentis de l'individu. Aussi, le fait de faire face aux contingences permettra un ajustement identitaire par la création autonome de nouveaux schèmes d'action et ainsi de se défendre et se défaire de l'emprise et de l'assujettissement d'une réalité aliénante.

### **1.2.3.2. Soi professionnel : construction d'identité professionnelle.**

La base latine du mot « identité » permet de clarifier son sens. Sa racine est *idem* signifiant « le même ». Partant de cette définition, l'identité est ce que par quoi l'on différencie une communauté d'une autre ou un individu d'un autre. La différence qui constitue l'identité repose toujours sur ce qui est propre et exclusif à un être.

Dubar(2000) dans sa définition de l'identité professionnelle souligne que le processus de construction identitaire est permanent dans le temps. Pour lui, l'identité est à la fois stable et provisoire. Elle se construit autour de trois dimensions : le Moi, le Nous et les autres, représentés dans le schéma ci-dessous.



Source : Dubar(2000)

L'identité est à la fois identité pour soi et identité pour autrui. Identité pour soi parce qu'elle

renvoie dans un premier temps à l'image que l'on se construit de soi-même. Identité pour autrui parce qu'elle est l'image que nous souhaitons renvoyer aux autres. Enfin, l'identité se construit à travers l'image que les autres nous renvoient. Elle est donc issue d'un processus de construction, fruit de l'interaction de ces trois paramètres. À partir de cette définition, il convient de définir l'identité professionnelle.

L'identité professionnelle est avant tout une composante de l'identité globale de la

personne. Elle se développe à partir de l'identité personnelle par l'inscription de la personne dans les formes de vie sociale (Gohier, 2000). L'identité professionnelle est aussi la façon dont les différents groupes de travailleurs s'identifient aux pairs. Elle est fondée sur des représentations collectives distinctes, et est le résultat d'une identification à l'autre, en fonction de l'investissement de soi dans les relations sociales (Sainsaulieu, 1985). Le concept d'identité est caractérisé à la fois par une définition de « soi par soi », et de « soi par les autres ». L'identité du soi est l'ensemble des représentations mentales permettent aux individus de retrouver une cohérence, une continuité entre expériences présentes et passées. L'identité par les autres est un système de repères conduisant à la découverte de ce qui est proche et différent. C'est une synthèse entre une transaction interne à l'individu et une transaction externe entre les individus et les organisations avec lesquelles ils entrent en interaction.

Dubar(2000) approuve cette définition en reconnaissant que l'identité professionnelle est le résultat de relations de pouvoir et d'appartenance à des groupes. Il souligne que la construction identitaire dépend de la reconnaissance que l'individu reçoit de ses savoirs, de ses compétences et de son image. L'identité professionnelle est aussi une identité de métier (Osty, 2008). Cette identité est pour l'individu un besoin d'intégration sociale en vue d'atteindre une certaine reconnaissance de soi. L'identité

professionnelle serait dans ce cas le sentiment d'appartenance à une profession issue d'une socialisation et dont le résultat est la conformité aux normes collectives. Cette dernière se caractérisant par l'usage de pratiques, de vocabulaire ou de gestes communs. L'identité professionnelle apparaît comme le résultat d'un processus d'identification à des collectifs, influencés par l'appartenance à des groupes professionnels ou non. Elle serait un réseau particulier des représentations personnelles, réseau spécifiquement activé en fonction de la situation d'interaction et pour répondre à une visée d'identification/différenciation avec des groupes sociétaux ou professionnels (Marc, 2005).

## **1.5. PLACE DU TRAVAIL DANS LA DÉFINITION DE SOI**

Le travail est l'un des éléments qui permet de définir l'individu (Garnier et al., 2006). L'homme choisit son métier en fonction de sa personnalité, ses aspirations, ses capacités, ses expériences mais aussi de sa sensibilité à un secteur ou à une activité précise. Le choix d'un métier est bien le reflet de l'identité de l'individu telle qu'elle est au moment de ce choix. Le métier d'un homme est l'une des composantes les plus importantes de son identité sociale, de son Moi et même de son destin dans son unique existence.

Osty (2008) partage l'idée qu'à l'origine, le travail avait pour but premier d'apporter une rémunération, mais que l'homme actuel chercherait, au-delà de ça, à recevoir une certaine reconnaissance, celle de la société, d'autrui et de soi-même. Le travail permet à l'individu de s'intégrer socialement, et lui procure une certaine dignité sociale. Il se sent utile et trouve en l'activité professionnelle qu'il exerce une légitimité à appartenir à la société dans laquelle il vit. Et la société valorise le travail car c'est l'outil de la préservation des acquis. Ainsi, le travail serait donc également un enjeu pour la société, reconnaissance de soi par l'autre. Travailler permet à l'individu d'être compris par ses pairs, de partager son quotidien avec d'autres personnes, de découvrir une identification commune et une légitimité collective. Il intègre des groupes et peut ainsi réaliser des objectifs individuels dans une dynamique collective. Le travail permet selon Osty(2008) la reconnaissance de soi par soi-même, la réalisation de soi et de son propre accomplissement. Sa pratique apporte une certaine autonomie, permet l'échange de connaissances et de pratiques et la transmission de savoirs.

### 1.5.1. Les facteurs intervenant dans la construction de l'identité professionnelle

Trois facteurs d'identité professionnelle peuvent être identifiés (Albert et al., 2003) : l'identité par le

métier, l'identité par l'appartenance à un groupe et l'identité par l'appartenance à une entreprise.

L'identité par le métier est liée aux caractéristiques de la profession exercée car chaque profession a une définition objective et commune à tous les membres de la société. L'individu s'identifie à l'activité de travail. C'est l'utilisation de ses savoirs, de son style personnel, de ses logiques d'action, de ses stratégies et de ses compétences dans son activité qui constitue son identité

professionnelle. Malgré le fait qu'une profession possède son identité avec des caractéristiques historiques, le sujet est unique et s'approprie les gestes et les logiques de son métier. L'individu construit donc son identité professionnelle tout au long de son apprentissage du métier et de son perfectionnement.

L'individu construit également son identité professionnelle à travers l'appartenance à des

groupes. Ces groupes peuvent être une équipe, des personnes du même niveau hiérarchique, des individus liés par une cause ou une activité commune. Tout collectif d'appartenance homogène sur le plan des actions, des valeurs, des normes, des comportements et des croyances est source de construction identitaire. Le travail est vu comme un espace de socialisation et d'identification commune. L'autre est alors une référence à partir de laquelle l'individu pratiquera le mimétisme, la comparaison ou la différenciation. Le contact avec le groupe détermine en partie les caractéristiques de son individualité.

L'appartenance à une entreprise est aussi un vecteur d'identité, et la relation à l'entreprise

permet à cette identité d'exister. L'individu intègre presque inconsciemment les gestes, paroles, principes, valeurs ou encore jargons de l'entreprise où il travaille. Or, l'entreprise a tout intérêt à ce que cette identification ait lieu car elle est un signe de qualité et de cohésion (Osty, 2008). Après avoir présenté les différents éléments construisant l'identité professionnelle de la personne, il convient de mettre en lumière les diverses particularités du processus de construction identitaire.

### **1.5.2. Le processus de construction identitaire : individuel ou collectif ?**

Selon Marc(2005), le processus de construction identitaire est individuel dans le sens où il

n'est le fruit que des propres choix de la personne. L'individu tire ses propres conclusions et ses propres leçons de ses expériences. Il s'approprie les gestes et les règles de son métier. Il observe et individualise ses expériences extérieures. Cependant, ce processus individuel serait-il envisageable sans relations sociales et sans équilibre collectif ? Cette question mène à penser que l'identité de l'individu intègre inévitablement certains paramètres collectifs. Comme expliqué précédemment, une personne construit son identité sur la base de son éducation et de sa formation initiale. Pourtant, cette base n'est pas suffisante. La construction identitaire exige un apprentissage et une mise en situation. Ce sont ces moments qui permettent un rapport à l'autre, à l'entreprise. La dimension collective du processus de construction identitaire est ici prouvée. La construction identitaire est bien, à la fois construite par la personne, mais aussi par les autres protagonistes de sa vie professionnelle.

### **1.5.3. L'identité professionnelle : un ajustement permanent**

La construction identitaire est un processus continu, dynamique et interactif. En d'autres

termes, la seconde caractéristique du processus de construction identitaire développée est que la constitution de l'identité professionnelle s'exerce tout au long d'une vie professionnelle. Elle évolue donc dans le temps. Elle est sujette aux changements et aux évolutions imposées par l'entreprise et son environnement économique mais aussi par l'individu lui-même. On ne saurait concevoir l'identité professionnelle comme un état figé ou immuable. Au contraire, le processus est durable et subit une actualisation incessante par l'interaction de différents facteurs et individus. L'identité s'adapte aux contextes et aux expériences de l'individu. Dubar(2000) dans sa définition de l'identité professionnelle souligne bien que le processus de construction identitaire est permanent dans le temps. Pour lui, l'identité est à la fois stable et provisoire. Le travail est appréhendé par Furtos(1999) comme objet social. Dès lors, il convient de cerner la notion d'objet social.

## 1.6. NOTION D'OBJET SOCIAL

### 1.6.1. Le concept d'objet

Du latin *objectum*, l'objet désigne tout ce qui se présente à la vue. Tout ce qui affecte les

sens. Du point de vue artistique l'objet est le résultat d'une création. En astronomie l'objet est un corps céleste dont les caractéristiques sont encore imparfaitement connues. Du point de vue philosophique, l'objet est le contenu de notre pensée, la chose même qui est pensée. Il s'oppose au sujet pensant. Chez Descartes par exemple, l'objet peut désigner une sensation ou un sentiment auquel le sujet pense, ou une image dans l'esprit et pas nécessairement un objet réel existant dans le monde. Le terme d'objet se distingue donc de celui de réel. Nous avons d'abord conscience des objets du monde avant d'avoir conscience de nous-mêmes. D'un point de vue psychologique, toute perception et toute action impliquent la solidarité du sujet et de l'objet. Il n'y a pas d'objet sans sujet qui le pense. Laplanche et Pontalis(1967), du point de vue de la psychanalyse, ajoutent à ce qui précède que l'objet est envisageable dans ses corrélations à la pulsion et à l'amour. En psychanalyse l'objet renvoie en premier lieu à l'objet sexuel dont la toute première et plus simple définition est donnée par Freud(1905). Il le définit comme la personne dont émane l'attraction sexuelle. L'objet est essentiellement objet de la pulsion sexuelle, auquel celle-ci s'adresse, à la recherche de sa satisfaction.

### 1.6.2. Le concept de pulsion

Du latin *pulsio*, de *pellere* « pousser » et de l'Allemand *Trieb*. Freud (1905) la définit

comme les tendances dynamiques inconscientes de la personnalité qui, agissant d'une façon permanente, orientent la conduite de l'organisme vers leur satisfaction. Pour Freud (1905), toute pulsion est une fraction d'activité dont la source est organique. Elle constitue une décharge énergétique qui rompt l'équilibre interne du corps, crée un état de tension dans l'organisme et suscite le comportement de l'individu, lequel recherche l'objet susceptible de l'apaiser (Sillamy, 1980).

Freud(1905) affirme :

Le concept de pulsion nous apparaît comme concept limite entre le psychique et le somatique, comme le représentant psychique des excitations issues de l'intérieur du corps et parvenant au psychisme, comme mesure de l'exigence de travail qui est imposé au psychique en conséquence de sa liaison au corporel ». Il poursuit en énumérant quatre caractéristiques de la pulsion : la « poussée » ; le « but » ; l'« objet » et la « source ». La pulsion est alors dans ce cas un concept corrélatif au concept d'objet. L'objet permet d'atteindre le but final de la pulsion qui est la réduction de la tension. La notion d'objet concept corrélatif à la pulsion.

Il pense que l'objet ne se constitue que dans l'expérience du manque, mais est fondamentalement un objet perdu qu'il s'agit de retrouver. Cette quête effrénée de l'objet soulève la question de la perte d'objet qui peut être destructrice ou organisatrice du lien selon les prédispositions originaires, primaires voire secondaires de l'appareil psychique du sujet. Dubreuil(2009) affirme que le stade de l'objet s'instaure après l'introduction de l'objet dans le stade du narcissisme primaire. Cet événement a pour conséquence majeure une signification nouvelle pour le couple plaisir/déplaisir : « relation du Moi à l'objet ».

### **1.6.3. Relation à l'objet**

Freud (1921) distingue dans les relations de l'individu les rapports de celui-ci à ses parents, de ses rapports à son objet d'amour. L'attachement au sein du narcissisme primaire devient amour pour la mère au stade phallique. Pour Freud, la question de l'objet, dans le temps de la relation, se déclinerait en trois temps : un temps anobjectal, qui est le temps du narcissisme primaire ; un temps de l'objet, qui contient l'avec l'objet et la tendance vers l'objet ; et le troisième temps, le temps du primat du génital qui est le temps de la relation à l'objet d'amour, lui-même contenant deux subdivisions temporelles : l'amour sexuel phallique et l'amour sexuel génital.

Il y a une corrélation entre le monde de l'objet et le temps du sujet ; pour l'auto-érotisme,

l'objet n'est qu'un objet interne, celui qui est incorporé. Pour le narcissisme, l'objet est l'objet du désir et, au temps de la réunification des pulsions, l'objet est objet d'amour sexuel. Tels sont les trois temps de l'objet tel qu'il fait apparaître dans les deux temps de la pulsion : pré-génital et génital.

Freud(1915) insère la théorie de la libido en mettant en évidence, avec l'abord de la théorie des pulsions, les deux grands courants pulsionnels contenus dans le Moi, libido narcissique et libido d'objet. Il met également au jour la capacité de l'énergie pulsionnelle à s'attacher, à investir « les objets sexuels ». Cette capacité d'investissement des objets sexuels s'accompagne d'un investissement des représentations. L'effet de la découverte de l'objet, qui est une redécouverte, est d'activer et d'animer intensivement la vie fantasmatique.

La division du Moi en deux parties, Moi narcissique et Moi d'objet permet d'évaluer les modes et les capacités d'investissement libidinaux. Le sujet mélancolique est un sujet qui se différencie de l'objet. C'est pourquoi, pour Freud(1917), la relation du sujet mélancolique à l'objet est une relation « à ». Le temps du deuil est un temps où le sujet blessé par la perte réelle de l'objet doit faire face à la séparation d'avec celui-ci. Sous le coup du déplaisir, il réinvestit sa libido sur lui-même, mais garde sa capacité à la réinvestir sur d'autres objets, après que le déplaisir ait cédé au refoulement. Le deuil porte sur un objet réel qui a cessé d'exister. Dans le deuil mélancolique, la perte de l'objet est vécue comme une perte du Moi ; l'objet perdu du mélancolique n'est pas un objet réel. La perte dans la réalité sert de facteur déclenchant. Il se trouve du côté des représentations internes.

Le mécanisme de refoulement est mis en échec, sans doute par l'effet persécuteur du

Surmoi nommé instance critique par Freud(1920). L'ombre de l'objet tombe sur le Moi, et la

douleur morale qui accompagne l'impossible deuil du mélancolique provient des conflits d'ambivalence qui règnent autant dans l'inconscient que dans la conscience. Dans la mélancolie, le conflit se situe au niveau de toutes les instances. Si le mélancolique ne peut faire face à la perte, la sublimation est impossible. Le seul destin qui demeure pour la pulsion, c'est le retournement sur la personne propre, le renversement en son contraire

fonctionnant sur un mode d'alternance délirante, visible dans l'alternance mélancolie/manie

#### 1.6.4. Relation d'objet

Fairbairn(1941) affirme: « *l'énergie libidinale a pour principale caractéristique qualitative d'être recherche de l'objet, la relation avec une autre personne. Le plaisir n'étant qu'un aspect* ». Pour lui, les zones érogènes ne sont que des moyens à travers lesquels la libido se relie aux objets. Celle-ci choisit la zone de moindre résistance. La théorie des zones érogènes est selon lui le produit d'un processus de conversion historique.

L'expression «relation d'objet » introduit l'interrelation, non seulement la façon dont le sujet constitue ses objets mais la façon dont ceux-ci modèlent son activité (Brusset, 2015). Laplanche et Pontalis(1967) ont fait observer que, dans la « relation d'objet », le d' (là où on pourrait attendre à l') vient marquer cette interrelation. La relation d'objet est selon lui un dépassement de la théorie de la pulsion. En désignant la pulsion comme l'inconnaissable, Bion(1959) retrouve le point de vue de Freud(1905). En effet, pour celui-ci, la pulsion est un concept limite du somatique et du psychique, un modèle théorique destiné à fonder dans une certaine réalité l'ordre des phénomènes psychiques. Il a postulé un fondement naturaliste, étayant sa théorie du psychisme sur des faits biologiques dans un double mouvement d'appui et de dégagement. La théorie de l'étayage de la pulsion sur le besoin est en quelque sorte redoublée par l'étayage de la psychanalyse sur la biologie.

On a voulu opposer sexualité et objectalité, alors que dans une perspective freudienne, les deux sont inséparables. Dans le concept de '' relation (d'objet), il ne s'agit que de donner un nom un autre nom au lien sexuel ; étant entendu que l'essence de la sexualité n'est pas le plaisir, mais le lien, surtout dans les espèces où la sexualité signifie *sexion*, dont appel à la réunification (Green, 1988).

C'est grâce à l'objet qui lui est antérieur que l'appareil psychique peut se structurer. De plus, dans sa deuxième topique, Freud(1915) en remplaçant

les pulsions sexuelles par les pulsions de vie ou d'amour, reconnaît implicitement la place centrale de l'objet. La liaison caractérise l'*Eros* qui manifeste dans le psychisme la force la plus grande. Elle se manifeste par la « fonction objectalisante ». Elle peut faire advenir au rang d'objet ce qui ne possède aucune des qualités, des propriétés et des attributs de l'objet, à condition qu'une seule caractéristique se maintienne dans le travail psychique accompli, l'investissement significatif. Ce processus d'objectalisation ne se confine pas à des transformations portant sur des formations aussi organisées que le Moi, mais peut concerner des modes d'activité psychique, de telle manière qu'à la limite c'est l'investissement lui-même qui est objectalisé. (Green, 1993).

#### **1.6.5. Travail : objet social**

Furtos (1999) définit les objets sociaux comme des objets concrets (le travail, le logement, la formation, les diplômes etc.), idéalisés dans une société donnée et qui font lien : ils donnent un statut, une reconnaissance d'existence et autorisent en quelque sorte les relations sociales. Ils produisent ou médiatisent le lien social. Par rapport à la promesse du contrat narcissique contracté dès l'enfance *via* la famille « *Si tu rentres dans notre culture, tu auras ta place* ». Le lien social est entendu par Vandecasteele et Lefèbvre(2006) comme l'ensemble des appartenances, des affiliations, des relations qui unissent les individus entre eux et qui les amènent à se sentir membres d'un même groupe. L'objet social assure les sécurités de base dans la vie de l'individu. Pour Wrésinski(1987), les objets sociaux permettent aux personnes et familles d'assumer leurs obligations familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux.

## 1.7. ENJEUX PSYCHIQUES DES OBJETS SOCIAUX

Au-delà des sécurités de base que les objets sociaux procurent, ils assurent également la médiation du lien social entre le sujet et le *socius*. En groupe, le sujet se manifeste dans son double

statut, de sujet de l'inconscient et de sujet de groupe. La situation groupale met en travail les rapports que le sujet entretient avec ses propres objets inconscients, mais aussi avec les objets inconscients des autres, et avec les objets communs et partagés qui sont déjà -là. Ces objets hérités, et ceux déjà là se présentent et se construisent dans la situation de groupe (Kaës, 2010). Freud (1914) fonde en partie la distinction qu'il propose d'opérer entre la libido propre au Moi et la libido d'objet sur une hypothèse qui l'avait conduit à séparer les pulsions sexuelles des pulsions du Moi.

Reprenant cette hypothèse, il évoque comme argument en sa faveur que tout individu mène

une double existence en tant qu'il est à lui-même sa propre fin et en tant qu'il est aussi un élément d'une chaîne dont il est le serviteur, sinon contre sa volonté, mais en tout cas sans l'intervention de celle-ci. La distinction des pulsions sexuelles des pulsions du Moi reflèterait seulement cette double fonction de l'individu. Le modèle proposé par Freud(1914) est celui d'une réciprocité des services vitaux que se rendent l'individu et l'ensemble, le maillon et la chaîne. Il développera et affinera cette proposition à travers l'analyse de la position narcissique du sujet et plus précisément de l'étayage du narcissisme primaire sur le narcissisme de ses parents. Le narcissisme de l'enfant s'étaie sur les désirs et rêves irréalisés de sa mère, de son père et des générations qui l'ont précédé.

Le sujet se constituerait ainsi dans la double nécessité vitale, et donc dans le conflit qui l'oppose à lui-même et qui le divise, d'être à lui-même sa propre fin et de prendre place, valeur et fonction dans un ensemble organisé de sujets et dans le réseau de leurs désirs irréalisés. Freud (1921) prolongera les prémisses de cette théorie du sujet, théorie remarquablement reprise et élaborée par Kaës (1993). Le double statut du sujet implique la réciprocité des services vitaux que se rendent l'individu et l'ensemble. Ces services sont assurément inégaux car l'ensemble l'emporte par sa précession et ses exigences. Les individus n'ont par conséquent pas plus le choix d'avoir ou non un corps que d'être mis ensemble ou non dans le groupement. Kaës (2009) souligne ainsi l'aspect inéluctable de l'intersubjectivité comme condition de l'existence humaine et

de la vie psychique.

Il insiste sur la nécessité de l'assujettissement du sujet au groupe et décrit six exigences de travail psychique imposées au sujet par le groupe pour que ce dernier puisse établir et maintenir son ordre propre, à savoir la gestion psychique des interdits majeurs, des obligations narcissiques envers le groupe, des obligations objectales, des obligations de sauvegarde, de défense et de protection de l'ensemble, des obligations symboliques ou exigences du travail de la pensée et enfin des obligations de conformisme à la norme ou exigences du non-travail de la pensée. Ces six principales obligations définissent l'assujettissement du sujet au groupe, elles exigent un travail ou un non-travail psychique dont l'incidence est décisive dans la formation du sujet de l'inconscient.

Ces obligations ont pour corrélat que le sujet y souscrive, mais dans certains cas aussi les exige, pour établir son ordre propre d'existence. L'assujettissement au groupe est aussi une exigence du sujet. Kaës (2009) distingue également six exigences d'assujettissement : l'exigence de suppléance, de soutien, de maintien et de protection, l'exigence de soutien narcissique du groupe, l'exigence de la fonction d'énonciation des interdits majeurs, l'exigence de prédispositions signifiantes, les exigences de méconnaissance et d'indifférenciation, et enfin l'appartenance identitaire et les repères identificatoires.

Pour se former, les repères identificatoires doivent mobiliser des processus identificatoires communs, mutuels et partagés. Le sujet établit le lien avec le groupe selon un double mouvement : il identifie chez les autres membres du groupe ce qui peut servir leurs propres intérêts et ceux de l'autre. Ce qu'il perçoit se situe en deçà de la parole : leur perception et ce qu'il identifie quant aux mouvements psychiques de l'autre demeurent inconscients. Sur cette base, ils s'identifient entre eux soit par un trait commun, soit par emprunt mutuel d'un trait différent, mais capable de trouver une valeur de plaisir dans leurs espaces psychiques respectifs (Kaës, 2009).

## **1.8. OBJET SOCIAL ET PRÉCARITÉ PSYCHIQUE**

### **1.8.1. Précarité/ Pauvreté**

La définition de la précarité se distingue de la pauvreté qui renvoie à l'état de celui qui est pauvre, dans la nécessité, dans le besoin, dans la pénurie ou l'insuffisance, et qui fait généralement référence à un seuil dans une culture donnée. On peut ainsi vivre dans une société pauvre sans précarité comme on peut vivre précaire dans une société riche. La précarité serait plus à considérer comme un facteur de risque de pauvreté. Ainsi pour Wrésinski(1987), la précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux.

L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible. On voit très clairement, à travers cette définition, le rapport entre pauvreté et précarité

### **1.8.2. Pauvreté**

Pauvreté vient du latin *paupertas* qui signifie manque de biens. Dans certaines sociétés, la pauvreté est si répandue qu'elle apparaît comme condition inéluctable d'une fraction importante de la population. Elle est alors associée dans les représentations sociales à un ordre social immuable où les pauvres sont tout à la fois infériorisés et intégrés. Ces derniers ont le sentiment d'appartenir à ce que Paugam(2016) appelle une « communauté de destin » : le système des inégalités est si rigide qu'ils savent n'avoir aucune chance d'améliorer leur sort. La solution pour survivre est de compter sur leurs proches, d'autant qu'aucune action publique n'est menée pour leur venir en aide. Cette communauté, appartenant de génération à la dernière strate de la société, a une forte probabilité d'être perçue par les autres comme les autres comme l'expression d'inégalités de nature biologique ou culturelle. Il s'agit, autrement dit, d'un processus de

naturalisation de la pauvreté.

*A contrario*, dans d'autres sociétés, il est commun de juger que la pauvreté est

l'expression d'injustices intolérables. La condition matérielle et la souffrance des pauvres remettent en question les principes fondateurs et régulateurs de la cohésion sociale et citoyenne. La « naturalisation » et la « victimisation » peuvent être considérées comme deux pôles extrêmes. Entre ces deux derniers, il existe une perception intermédiaire que l'on peut appeler la « culpabilisation ». Les pauvres seraient appelés à occuper des fonctions inférieures, mais elles n'adhèrent pas non plus à l'image opposée où ils seraient des victimes pour lesquelles il faudrait se mobiliser collectivement. Les pauvres y sont priés de se prendre en charge eux-mêmes en saisissant les opportunités que le système social peut leur procurer ; à défaut d'y parvenir ; ils sont légitimement jugés incapables, irresponsables ou paresseux.

### **1.8.3. Précarité psychique**

La précarité au sens psychique est un état subjectif particulier du sujet par rapport à lui-

même et par rapport à son environnement d'objets, entendu dans son double statut d'objets externes et internes (Mellier, 2003). La précarité psychique met l'accent sur une précarité des liens: des liens intrapsychiques (du sujet avec lui-même), intersubjectifs (du sujet avec le groupe médiatisé par l'objet social) et transsubjectifs (les alliances qui précèdent le sujet). L'entrée dans la précarité ou la rupture avec un objet social (comme l'emploi) fait référence d'une part à une fracture dans le cours des choses, et d'autre part à un intervalle entre une perte assurée et une acquisition incertaine.

Elle est du registre de la crise. L'état de crise correspond à cet entre-deux, par définition

précaire, dans lequel le sujet se meut, alors que des liens nouveaux ne sont pas encore établis comme sûrs et fiables avec un environnement différent, alors que l'espace psychique et social requis pour articuler l'ancien et le nouveau environnement n'est pas encore constitué et que le temps est comme figé et neutralisé (Kaës, 2004). L'amorce de la précarité est source de souffrance psychique. Cette souffrance psychique n'est pas nécessairement pathologique. La souffrance est en effet l'expérience de déplaisir liée à la vie même. Elle est une donnée structurale de la vie psychique,

divisée, insatisfaite et conflictuelle. Elle est sa condition même à travers les crises que nous avons nécessairement à vivre. La souffrance est ce qui nous pousse à trouver, à inventer des voies de satisfaction substitutives à l'accomplissement de nos désirs (Vandecasteele & Lefèbvre, 2006).

Par contre, la pérennisation d'une situation précaire et son expansion à diverses sphères de la vie sociale correspondrait à un état où l'environnement, au sens de Winnicott(1971), n'est plus en mesure d'assurer les sécurités de base et de maintenir le sentiment d'intégrité et de continuité de soi. L'installation dans la précarité serait alors à considérer comme un véritable désétiage social du psychisme, une dé-transitionnalisation du sujet à son environnement. Selon Mellier (2003) dans cette situation de dé-transitionnalisation, de désétiage social du psychisme qui caractérise l'état subjectif d'un sujet en situation de précarité sociale, tout se passerait comme si se trouvaient réactivés les états de détresse psychique qui accompagnent, selon Freud (1926), l'état biologique de détresse du nourrisson.

Dans les situations de précarité sociale, le sujet se sentirait simultanément mis en danger sur

la double frontière de l'étiage psychique, à savoir le biologique et le sociologique, comme si le désétiage social entraînait en résonance avec les enjeux narcissiques et corporels du sujet. Le modèle du double étiage du psychisme théorisé par Kaës(1993) fait référence à un réseau d'étiages et

de solidarité entre les étais. Chaque étiage est en effet en double appui, c'est-à-dire que ce qui s'appuie est en mesure de servir d'appui à ce qu'il soutient. En cas de défaillance ou de rupture d'un étiage, des mouvements de déconstruction et de construction, de fragilisation d'autres étais ou de vicariance vont se mettre en jeu. Ainsi, du corps à la famille, aux groupes ou au *socius*, le sujet en situation de précarité en est réduit à des relais minimaux d'appuis, «sans que ces appuis puissent être pris comme « modèles », sans qu'ils puissent « reprendre », subjectiver ces expériences, et créer une réalité psychique pour un autre et lui-même ».

Winnicott (1975) développe les notions de phénomènes d'objets transitionnels. Il nomme phénomènes transitionnels ce qui rend possible à l'enfant les « transitions fondamentales précoces de la fusion à la séparation maternelles ». Ces phénomènes transitionnels offrent en quelque sorte une continuité à un processus qui conduit l'enfant de la dépendance absolue à la dépendance relative, jusqu'à l'indépendance. Ils

sont un pont entre le monde du dedans et le monde du dehors. Winnicott(1975) s'intéresse à la manière dont l'enfant entre en possession d'un espace Moi/non Moi, c'est-à-dire la découverte du monde extérieur, de l'objet dont une des caractéristiques essentielles de l'objet renvoie au paradoxe suivant : « Le bébé crée l'objet, mais l'objet était là attendant d'être créé et investi. ». L'aire transitionnelle se transforme en aire culturelle dans la vie adulte à travers les arts, la religion, la philosophie, la vie imaginaire et le travail scientifique créatif etc.

Il évoque également la notion d'espace transitionnel pour désigner l'aire intermédiaire entre

l'intériorité et l'extériorité. L'aire de l'illusion se transforme en aire transitionnelle, indissociable de la transformation de la relation mère-nourrisson. C'est cette aire transitionnelle qui se transforme en aire culturelle efficiente à l'âge adulte, accueillant et contenant la diffusion des phénomènes et objets transitionnels. Cette modification peut avoir lieu si la mère est apte à sortir de l'état de préoccupation maternelle primaire pour demeurer désormais une « *good enough mother* » que l'on pourrait traduire précisément par une « mère juste assez bonne », c'est-à-dire celle qui sait et qui veut que, progressivement l'enfant puisse se passer d'elle. Dès lors, elle devient la première manifestation de l'objet en tant que non-Moi, pour l'enfant. La croissance de l'enfant et l'attitude de la mère « juste assez bonne » conduiront progressivement à l'éclatement de la bulle « fusionnelle primitive, rendant possible à l'enfant l'entrée dans la distinction Moi/non Moi.

Winnicott(2000) a décrit les paradoxes de maturation narcissique au sein d'une aire transitionnelle où l'objet est à la fois trouvé et créé ; trouvé dans l'environnement qui le donne, et créé par l'enfant qui l'investit et se l'approprie. Ce paradoxe, accepté, toléré et protégé par

l'environnement affectif, permet de tenir simultanément ce qui est de soi et ce qui n'est pas de soi, sans rupture prématurée. Si elle vient en son temps, la désillusion permettra de faire la distinction du dehors et du dedans et de recréer l'illusion dans le champ culturel.

Les troubles de l'activité de liaison, potentiellement engendrés par la précarité, atteignent eux le processus représentationnel, la symbolisation et la construction de sens. Abdel-Daïm (2000) parle à ce sujet de rétrécissement des espaces transitionnels chez les sujets en situation de précarité. Il les réfère à la moindre possibilité chez ces sujets de s'appuyer sur des objets culturels pour donner corps à des ressentis subjectifs. La

précarité, surtout lorsqu'elle touche différentes sphères de la vie sociale, semble entraver la possibilité de traduire l'univers pulsionnel. Privées d'accès à diverses structures sociales, ces personnes se retrouvent également privées d'expériences génératrices de stimulations sensorielles et peuvent dès lors être traversées par des éprouvés innommables, qui les enferment ou les débordent. En effet, quand les éprouvés ne trouvent plus des espaces d'expression et de ressourcement, le sujet perd de sa capacité à les nommer et à les représenter, mais il risque surtout de sacrifier ces éprouvés dans ce qu'ils ont de plus personnel.

La souffrance est alors comme mise en suspend. Le préconscient se contracte et laisse le vide environnant envahir l'univers interne. Parallèlement, dans la mesure où les éprouvés ne trouvent pas d'écho, ils se transforment en une tension diffuse, une énergie envahissante, une anxiété primitive, qui n'est pas reconnue comme telle par le sujet. La faille symbolique qu'entraîne ou accentue la précarité se manifeste par la primauté donnée à l'agir et à l'action et par une difficulté à représenter, à construire du sens et à interpréter. Elle peut bien entendu aussi se traduire par des passages à l'acte ou par le recours aux conduites addictives. Elle est à l'origine et accentue des souffrances narcissiques identitaires qui risquent de plonger le sujet dans un processus irréversible d'engagement dans la marginalisation et la déviance, processus qui paradoxalement enclenchent une spirale accélérante de plus de rejet sociale et de plus de précarité.

Que l'on se situe dans le postulat de Mellier(2003) ou celui de Vandecasteele et Lefebvre(2006), il ressort que le travail est un objet générateur du lien social. La rupture avec l'emploi marque l'entrée dans la précarité des liens que Mellier(2003) appelle précarité psychique. La pérennisation d'une situation précaire et son expansion à diverses sphères de la vie sociale correspondrait à un état où l'environnement, au sens de Winnicott(1971), n'est plus en mesure d'assurer les sécurités de base et de maintenir le sentiment d'intégrité et de continuité de soi. L'installation dans la précarité serait alors à considérer comme un véritable désétayage social du psychisme, une dé-transitionalisation du sujet à son environnement (Vandecasteele & Lefebvre, 2006). Le prochain chapitre vise à analyser comment la rupture du lien rend compte du processus de deuil en contexte organisationnel.

## **CHAPITRE 2 : RUPTURE DE LIEN ET PROCESSUS DE DEUIL DANS LES ORGANISATIONS**

Le chapitre vise à analyser comment la rupture du lien rend compte du processus de deuil en

contexte organisationnel. Le sentiment de flottement se réfère à la dépression causée par la rupture du lien Moi/environnement. Le contexte organisationnel se réfère dans ce chapitre à l'espace socioprofessionnel (milieu entrepreneurial).

### **2.1. RUPTURE DE LIEN EN CONTEXTE ORGANISATIONNEL**

#### **2.1.1.1. Le concept de lien**

Les questions posées par le concept de relation d'objet, dans ses rapports avec le modèle de la pulsion, donnent la mesure du pluralisme théorique qui, dans la psychanalyse contemporaine, est un état de fait. Selon Brusset (2006), il est impossible de se centrer sur une notion en l'isolant artificiellement d'une problématique plus globale, et pas davantage de s'en tenir à un seul auteur. En revanche, terminera-t-il, il est possible d'arracher à la mouvance et à la complexité des données cliniques la perspective d'une métapsychologie des limites et des liens, de leurs composantes et de leurs aléas dans les rapports du Moi et des objets.

Il y a longtemps que la notion de lien appartient à l'arsenal théorique de la psychanalyse, sans que cela soit explicitement dit. Elle est remise au goût du jour avec la tentation d'introduire de nouvelles conceptions afin de mieux comprendre certains aspects cliniques de découverte récente ». Toutefois, la notion de lien, à l'instar de quelques -uns des nouveaux concepts opératoires de la psychanalyse, n'a pas une définition univoque (Green, 2006)

Malgré le fait que tous les auteurs souhaitent parler de la même chose, on note à l'examen quelques dissensions dans les développements et les explications apportés au concept de lien.

Pour Eiguer (1984), le lien suppose une dimension intra et intersubjective. Il est le fruit d'une interaction comportementale et fantasmatique entre deux psychismes qui s'influencent réciproquement. Dans la thérapie psychanalytique du couple, ce dernier nous donne, en référence à la théorie du lien d'après Bion(1959), quelques conclusions . Le lien fait penser à une relation où ce qui compte est la rencontre entre deux appareils psychiques. Le lien s'explique par l'identification projective voulant déposer un affect ou une représentation instable, et qui déclenche nécessairement un processus d'identification introjectif chez l'autre. Le lien exclut en revanche l'utilisation de l'identification projective expulsive et massive, celle-ci s'avérant incapable de créer les conditions d'une relation d'amour et d'élaboration. Le lien met en fonctionnement les processus d'identification, l'un répondant à l'autre en miroir. Ce qui est transmis cherche à retrouver de l'identique en face. Le lien renvoie au narcissisme qui est au premier plan de l'élément identificatoire. Le lien représente aussi un investissement objectal (la pulsion doit trouver un exutoire repérable et satisfaisant, incomplet bien entendu. Le concept moderne de lien est récent dans le champ des objets théoriques et de la clinique psychanalytique. Il n'est pas sans ambiguïté ni confusion, et il pose à la clinique, à la méthode et à la théorie psychanalytique des problèmes complexes (Kaës, 2008).

Pour esquisser une première délimitation de cet objet qu'est le lien, Kaës(1994) avait proposé d'appeler lien la réalité psychique inconsciente spécifique construite par la rencontre de deux psychismes . Pour lui, cette définition par le contenu met l'accent sur la réalité psychique inconsciente, objet constitutif de la psychanalyse. Puis, elle se précise par une approche en termes de processus, dans le sens où le lien est un mouvement plus ou moins stable des investissements, des représentations et des actions qui associent deux ou plusieurs sujets pour la réalisation de certains de leurs désirs. Il complète sa définition par une qualification du niveau logique du lien, en ajoutant : « *réalité distincte de celle qui organise l'espace intrapsychique du sujet singulier, la logique du lien est celle des implications réciproques, des inclusions et des exclusions mutuelles* ».

Toutefois, ces définitions ne sont pas des descriptions des différents types de liens : parentaux, filiaux, fraternels, intergénérationnels, transgénérationnels, amoureux, haineux, etc. En plus, elles ne mettent pas au premier plan les critères issus de la psychopathologie des liens, bien que la pertinence de la description des liens en termes de narcissisme et d'objectalité, ou d'organisation névrotique, perverse ou psychotique se soit avérée utile. Kaës (2008) concentre son approche sur les organisateurs

psychiques structuraux du lien et sur les formations spécifiques de la réalité psychique qui s'y produisent. Les complexes sont donc pour lui, les principaux organisateurs du lien, les alliances inconscientes le fondement de la réalité psychique du lien.

Selon Green (2006), la question de la pertinence du concept de lien n'a jamais été remise en question, dès lors que la psychanalyse repose sur l'association libre. Cette règle fondamentale oblige à considérer les nouvelles relations produites par la méthode. Avec les avancées de la pratique psychanalytique, le concept de lien s'est ouvert à de nouvelles significations partant de Freud à nos jours.

J'emploie le mot lien parce que je souhaite examiner la relation du patient avec une fonction plutôt qu'avec l'objet qui remplit une fonction ; je ne m'intéresse pas seulement au sein, au pénis, ou à la pensée verbale, mais à leur fonction qui est de faire le lien avec deux objets (Bion, 1959).

Ce changement de perspective est la conséquence du choix de Bion(1959) d'orienter sa réflexion sur la fonction, qui est dans cette optique, tombée dans la dépendance à la destruction. Une des caractéristiques de Bion(1959) est de continuer à faire usage des notions utilisées par la théorie freudienne, dans le rapport qu'il devine derrière les relations à l'objet partiel se référant à la sexualité infantile, auxquelles il adjoint des concepts kleinien postérieurs à sa source première. Il s'agit entre autres de la fragmentation, des angoisses archaïques, de l'expulsion projective.

Winnicott(1975) a apporté au thème du lien des contributions originales et spécifiques, qui ne peuvent en aucun cas être dissociées de l'ensemble de ses conceptions générales. Des idées de Bion, héritier de Klein(1947), de certaines dispositions innées à la destruction, ainsi que sur la conception des relations objectales existant dès le début de la vie, Winnicott(1975) s'inscrit en faux. Il remettra en question notamment la prétendue innéité de la destructivité, dont il ne diminuera cependant pas l'importance, en postulant celle-ci comme le résultat d'une carence primitive de l'environnement ; se rapprochant ainsi de la position de Freud que de celle de Klein(1947).

Winnicott (1990) ne croit pas possible de penser le nourrisson en termes d'individu dans les premiers temps après sa naissance ; car selon lui, à l'origine, il n'existe pas de *self* individuel pour séparer Moi et non-Moi. De cet état primitif d'indistinction,

l'observation du bébé ne saurait imaginer pour celui-ci un lieu « *là où il y aurait une place pour se tenir et voir* ». Il serait donc plus légitime de concevoir à l'origine de la vie psychique une « unité environnement-individu ». L'enjeu principal des premiers stades serait d'assurer la continuité entre vie intra utérine et vie au dehors ; comme entre les différents aspects de la vie psychique primitive. Si ces premières étapes sont satisfaisantes, ils évitent la réaction d'empiétement qui pourrait aboutir à une conscience prématurée et parasite de l'objet, qui entraverait le développement de l'autonomie et la créativité déjà présente, et desquels s'origine la genèse de l'objet.

Selon Green (2006), la spécificité de l'apport de Winnicott(1975) résulte de sa contribution concernant les objets et phénomènes transitionnels. Ce sont des objets à la limite du dedans et du dehors, qui créent la catégorie à laquelle ils appartiennent : la transitionnalité, sorte de dépassement de l'opposition classique dedans-dehors et des caractéristiques primaires et secondaires. Ils sont moins des représentations que des créations. Leur originalité tient à ce qu'ils renvoient à l'objet de telle sorte qu'ils sont et ne sont pas celui-ci. Ils sont liés à la capacité de jeu. On ne peut à leur égard se prononcer sur la question qu'on ne songe même pas à poser de savoir s'ils ont été trouvés ou créés. Ils sont trouvés parce qu'ils ne sauraient être créés s'ils n'étaient déjà là ; et ils sont créés parce que leur trouvaille ne correspond pas à leur perception et témoigne d'une élaboration imaginative. Ils ont une durée d'existence limitée ; ils constituent la première possession non-Moi. Leur invention résulte d'un voyage à partir de la réalité interne vers la réalité externe ; ils témoignent d'une forme de créativité soutenant et ils sont soutenus par les activités du jeu du psychisme.

Leur absence ou leur défaillance peut influencer le développement d'une manière négative. Ils renvoient au paradoxe de l'état subjectif opposé à la condition des objets objectivement perçus.

Bion(1959) a développé une théorie du lien. Par lien, il entend la relation du sujet avec une fonction plutôt qu'avec l'objet qui le favorise. Pichon-Rivière(1971) a développé aussi une théorie du lien. Il conclut : « *Il n'y a pas de psychisme en dehors du lien à l'autre.* » Pour lui, le lien est une structure complexe qui inclut le sujet, l'objet et leur mutuelle interaction, à travers des processus de communication et d'apprentissage, dans un cadre intersubjectif », ceci dans une relation dialectique qui permet l'internalisation de la structure du lien, qui acquiert ainsi une dimension intra-subjective.

Selon lui, l'individu se constitue à l'intérieur d'une structure triadique du lien bi-corporelle

et tri-personnelle . Il émet l'hypothèse que dès le début, pour l'enfant, il s'agit d'une situation triangulaire ; au sein de la dyade mère-enfant, le tiers est là et agit dès le premier instant, du moins dans l'esprit de la mère. L'individu naît donc à l'intérieur d'un réseau de liens et appartient à celui-ci. En référence à la théorie kleinienne, il parle de bon lien qui prend origine dans les expériences gratifiantes, et de mauvais lien produit, par des expériences frustrantes Kaës (1984) distingue à propos du lien, d'une part les états du lien, et d'autre part les structures du lien. Pour lui, les états du lien correspondent à ces liens immédiats et supposent un état d'indifférenciation primaire nécessaire à la transmission directe des états émotionnels inconscients à travers le soin, le bain sonore et langagier, le soutien et le maintien prodigués au nourrisson et prodigués par le nourrisson à l'ensemble du groupe immédiat. Il s'agit du registre du sensoriel en référence au registre de l'originaire d'Aulagnier(1975).

Le pacte dénégatif toujours d'après Kaës (1984) est un organisateur du lien, à l'œuvre dans la famille avec sa première polarité qui organise le lien sur des représentations inconscientes visant à satisfaire les désirs, et son autre polarité, défensive, par laquelle le lien s'organise sur ce qui sera refoulé, dénié ou rejeté. Selon Eiguier (2002), le lien suppose une dimension intra et intersubjective, il est le fruit d'une interaction comportementale et fantasmatique entre deux psychés qui s'influencent réciproquement. En définitive, le lien met en jeu la rencontre entre deux psychismes. C'est parce qu'il met aussi en jeu l'identification réciproque selon le modèle du miroir, qu'il renvoie au narcissisme, et qu'il représente aussi un investissement objectal.

#### **2.1.1.2. Filiation**

Selon Kaës(2009), la filiation renvoie aux alliances inconscientes structurantes primaires: elles structurent l'espace psychique du sujet et celui de ses liens, quelques soient les configurations de ceux-ci. Les considérer comme structurantes signifient qu'elles assemblent, agencent, différencient et construisent la matière psychique (ses formations et ses processus) et la réalité psychique qui en résulte, dans l'espace interne et dans l'espace externe des liens. Le contrat narcissique primaire se conclut dans le groupe primaire au sein de l'ensemble social, à travers les investissements du narcissisme des parents dans des scénarios d'emplacement, des énoncés de parole et de mythes, des repères identificatoires. Tous ces investissements servent conjointement l'ensemble et le sujet : celui-ci peut se constituer non plus

seulement comme un maillon, mais comme un serviteur, un bénéficiaire et un héritier de l'ensemble.

### **2.1.1.3. Affiliation**

Le contrat narcissique originaire est un contrat d'affiliation narcissique à l'espèce humaine. Il reçoit et exige des investissements au service de l'autoconservation de l'espèce et de l'individu, élémentaire mais indispensable maillon de cet ensemble transgénérationnel. Le contrat narcissique secondaire basé sur le narcissisme secondaire se conclut dans les groupes secondaires, hors famille, dans des rapports de continuité, de complémentarité et d'opposition avec les contrats narcissiques originaire et primaire. Au regard de cette catégorisation, nous en ressortons instruits que le contrat de travail qui se noue dans le champ professionnel un contrat narcissique secondaire. En tant que tel, il comporte une dimension structurante mais aussi aliénante. En effet, Kaës (2009) énonce l'idée selon laquelle le contrat narcissique est l'une des modalités des alliances inconscientes. L'alliance se fonde sur la nécessité d'un échange dont elle garantit les bénéfices mutuels, quelques fois inégaux, auxquels s'engagent à contribuer, selon la parole donnée, tous les partenaires associés dans l'alliance qu'ils ont contractée. Pour Kaës (2009), les formes et les modalités de l'alliance sont diverses et les notions particulières les spécifient, en fonction de leur objet et de leur but : contrat, pacte, accord, serment. . En ce sens, le contrat narcissique est un pacte d'échange entre le sujet et le groupe (familial, simultanément social).

### **2.1.1.4. Contrat narcissique**

“Le contrat narcissique a comme signataires l'enfant et le groupe. L'investissement de l'enfant par le groupe anticipe sur celui du groupe par l'enfant. En effet, dès sa venue au monde, le groupe investit *l'infans* en tant que voix future à laquelle il demandera de répéter les énoncés d'une voix morte et de garantir ainsi la permanence qualitative et quantitative d'un corps qui s'autorégénérerait de manière continue. Quant à l'enfant il demandera, en contrepartie de son investissement du groupe et de ses modèles, qu'on lui assure le droit d'occuper une place indépendante du seul verdict parental, qu'on lui offre un modèle idéal que les autres ne peuvent renier, sans par là même renier les lois de l'ensemble, qu'on lui permette de

garder l'illusion d'une persistance atemporelle projetée sur l'ensemble, et, avant tout, sur un projet de l'ensemble que ses successeurs sont supposés reprendre et préserver.

Aulagnier(1975) travaille la relation individu /société en discriminant trois espaces d'investissement pour l'enfant: familial, scolaire et professionnel où se partagent des intérêts, des projets et des espoirs (Hornstein, 2003). Elle souligne l'effet des paroles des parents sur l'enfant, ce discours parental doit tenir compte de la loi à laquelle ils sont eux-mêmes soumis, en faisant ressortir les effets d'imposition que ce discours possède sur eux. Elle donne de l'importance à la fonction (métapsychologique) du registre socioculturel, c'est-à-dire le discours idéologique (l'idéologie) des institutions sociales. Elle octroie ainsi de l'importance à la réalité socioculturelle et à l'influence de celle-ci dans la constitution du psychisme. Elle souligne que la relation des parents à leur enfant comporte la trace de la relation du couple parental avec le milieu social dans lequel ils sont inclus et dont le couple partage les idéaux.

Le discours du couple parental anticipe et pré-investit la place que l'enfant va occuper dans le discours social même avant la naissance de celui-ci, et il investit également cette place avec l'espoir que l'enfant transmettra le modèle socio culturel en vigueur. Du côté de l'enfant (futur sujet), celui-ci a besoin de trouver dans le discours social les références identificatoires qui vont lui permettre de se projeter vers l'avenir, de sorte qu'au moment de s'éloigner du support fourni par le couple parental, il ne perde pas le support identificatoire du discours social dont il a besoin.

S'il y a un conflit entre le couple des parents et leur environnement social, le psychisme de

l'enfant peut faire coïncider ses représentations fantasmées (de rejet, d'agression, toute-puissance ou exclusion) avec ce qui se passe dans la réalité sociale. De même, si le couple parental vit une oppression sociale, ce conflit des parents avec leur entourage social aura une influence sur la possibilité d'élaboration des énoncés identificatoires du discours socio culturel de la part de l'enfant, la société ayant donc un rôle à jouer dans le destin de ces enfants. Aulagnier (1975) souligne que « *ce n'est pas pur hasard si l'histoire des familles d'une bonne part de ceux qui deviendront psychotiques répète si souvent un même drame social et économique.* »

Elle désigne également le groupe social comme l'ensemble des voix présentes qui sont intégrées par les sujets qui possèdent une langue en commun, régis par les mêmes

institutions et idéologie (religion, etc.). Cet ensemble partage certains énoncés (mythiques, sacrés ou scientifiques) qui dépendent de chaque culture, sur le fondement du groupe social. Ce sont des énoncés concernant la réalité du monde, la raison d'être du groupe social et l'origine de ses modèles. Ces énoncés du fondement ont pour fonction indispensable la préservation d'une concordance entre le champ social et le champ linguistique ainsi que l'interaction entre les deux. Par conséquent, ils sont nécessaires pour l'emploi du langage de chaque sujet. Pour que ces énoncés fondamentaux puissent exercer leur fonction, ils doivent être reçus par les sujets comme des paroles de certitude. Cette concordance entre les énoncés du champ social, linguistique et ceux du sujet, détermine que le modèle social qui est soutenu par le groupe coïncide avec les idéaux de chacun de ses membres. L'idéologie est le discours qui est fondé sur les idéaux de celui qui parle (l'énonciateur).

Le discours fondateur d'une culture institue le contrat narcissique. Ce discours peut être sacré, scientifique ou mythique. Cependant, ils possèdent certaines caractéristiques et certaines fonctions en commun. Les discours sacré et scientifique ont en commun le fait qu'ils nécessitent préserver une certitude sur l'origine. Les idéalizations de ces deux discours sont similaires. Il faut qu'à l'intérieur du discours social existe un secteur de vérité absolue qui permette au Je de s'approprier un fragment de ce discours, dont la certitude est indépendante de ce que chaque sujet singulier lui apporte et au sujet d'être reconnu dans sa vérité par le groupe social, ce groupe pouvant exclure le membre qui ne partagerait pas de tels énoncés. Le champ social possède une série d'énoncés et/ou de lois qui régissent son fonctionnement et ses objectifs, qui sont imposés à ses membres. Ainsi, lorsque chaque sujet (un *infans* par exemple) adhère à ce champ, il s'approprie ces énoncés et ces lois qui lui fournissent une conviction sur la vérité de son passé, ainsi que la croyance sur une possible certitude concernant son avenir.

Le sujet a besoin de certitudes sur son origine qui puissent lui permettre de s'appuyer sur elles et, ces vérités étant garanties par l'environnement social (discours social et aussi texte écrit), cela permet à l'enfant de pouvoir se libérer de la dépendance de ses premiers référents (la voix de la mère). Pour pouvoir se libérer de la dépendance maternelle, l'enfant a besoin que la majorité de l'ensemble des voix investissent un même idéal, autrement dit, que l'enfant puisse se projeter dans l'ensemble social en occupant la place du sujet idéal pour ce groupe.

Le groupe espère que le sujet reprenne pour son compte ce qu'énonçait la voix de ses prédécesseurs pour assurer la permanence et l'immutabilité de l'ensemble. Le groupe garantit par ailleurs le transfert sur le nouveau membre (l'enfant) de la reconnaissance que possédait le prédécesseur disparu. Du côté du sujet (nouveau membre), celui-ci s'engage à répéter le même fragment du discours. Le sujet voit dans l'ensemble (le groupe) le support qui lui est offert (et dont a besoin) sa libido narcissique, et c'est pour cette raison qu'il s'inclut ou qu'il accepte le discours de l'ensemble. En contrepartie, le groupe reconnaît que le sujet puisse exister uniquement grâce à ce que sa voix répète (les énoncés de l'ensemble).

Ainsi, le contrat narcissique s'instaure grâce à un pré-investissement de l'enfant de la part du groupe (le groupe familial) comme une voix future qui occupera la place désignée au préalable pour *l'infans*. Donc, le groupe anticipe le rôle projeté sur l'enfant que celui-ci devra jouer, il projette également sur lui son modèle idéal, quant à la croyance sur la permanence et la perpétuité de l'ensemble social. Le modèle idéal soutenu par le groupe social est projeté dans l'avenir de cet enfant, en attirant vers lui la libido narcissique de ses membres. Ce discours de l'ensemble fournit à l'enfant une certitude sur son origine, ce qui lui permet d'accéder à l'historicité, qui est un élément essentiel pour l'instauration et le développement du processus identificatoire et pour l'autonomie du Je. Le sujet, de son côté, transfère sa libido narcissique sur le groupe, qui lui offre une prime future (illusoire) car (le sujet) a l'illusion qu'une nouvelle voix (un enfant) reprendra son discours, en lui permettant d'avoir un rêve d'immortalité à travers ce futur enfant-sujet. Bien que le contrat narcissique soit universel, il y a une variabilité entre les différents sujets, les différents couples, car peut se modifier la qualité et l'intensité de l'investissement du contrat qui unit un couple parental avec l'ensemble social. Il en va de même en ce qui concerne ce que le couple de parents valorise du discours de l'ensemble social.

Les parents imposent au Je de l'enfant une première connaissance de la relation qu'ils ont avec le champ social, et de comment celui-ci (l'ensemble social) se lie au couple parental. Il pourrait se passer que le couple des parents rejette les clauses essentielles du contrat narcissique, comme cela arrive dans les familles psychotiques qui présentent un caractère fermé vis-à-vis de l'ensemble social, ce qui détermine que leurs membres (l'enfant par exemple) ne puissent pas trouver en dehors du microcosme

familial un support qui leur permette d'atteindre l'autonomie (en dehors de leur groupe qui a des caractéristiques endogamiques), indispensable pour son Je. Il peut arriver également que le milieu extrafamilial impose un contrat vicié, en ne reconnaissant pas dans le couple parental les éléments qui lui permettent de s'inclure dans l'ensemble social (différentes formes de discrimination et d'exclusion), ce qui détermine que le couple des parents se sente maltraité ou victimisé par l'ensemble social.

Kaës(1993) influencé par les idées de Aulagnier(1975) prend de celle-ci le concept de contrat narcissique en l'appliquant aux groupes et, par voie de conséquence, à tout lien. Il l'inclut dans ses recherches concernant les alliances inconscientes. Ces alliances sont à la base de la constitution du lien humain, et s'établissent dans le cadre d'une loi générale qui fonctionne pour tous les êtres humains, à savoir l'interdit de l'inceste. Ce qui implique la formation du sujet à partir de la différence des sexes et des générations. Cette différence permet de passer de l'état de nature à l'état de culture. Dans ce contexte, diverses alliances inconscientes se produisent (contrats, pactes et alliances) entre les membres d'un lien. À partir du texte Freud (1914) sur le Narcissisme, Kaës (1993) écrit :

Dans ce texte, trois idées principales ont retenu mon attention : la première, que l'individu est à lui même sa propre fin et qu'il est en même temps membre d'une chaîne à laquelle il est assujetti ; la seconde est que les parents constituent l'enfant comme le porteur de leurs rêves de désir non réalisés et que le narcissisme primaire de celui-ci s'étaye sur celui des parents ; la troisième est que l'idéal du Moi est une formation commune à la psyché singulière et aux ensembles sociaux .

Il considère que ce contrat généralise les idées freudiennes en expliquant que dans les relations corrélatives de l'individu et de l'ensemble social , chaque nouveau né qui vient d'arriver au monde doit investir l'ensemble en tant que porteur de la continuité, et, réciproquement, à cette condition, l'ensemble préserve une place pour l'élément nouveau.

Voilà donc, schématiquement, les termes du contrat narcissique : il exige que chaque sujet singulier occupe une place offerte par le groupe et signifiée

par l'ensemble des voix qui, avant chaque sujet, ont développé un discours conforme au mythe fondateur du groupe. Chaque sujet doit reprendre ce discours d'une manière ou d'une autre. C'est à travers lui qu'il se connecte avec l'ancêtre fondateur (Bernard, 2001).

Le contrat narcissique implique dans sa constitution une violence structurante ; Kaës (1993) considère qu'Aulagnier introduit la notion d'un sujet du groupe.

Le contrat narcissique s'établit grâce au préinvestissement par l'ensemble de *l'infans* comme voix future qui prendra la place qu'on lui désigne : il dote celui-ci par anticipation du rôle de sujet du groupe qu'il projette sur lui (Kaës, 1993).

Par ailleurs, Kaës (2009) considère aussi que le contrat narcissique pour Aulagnier se trouve à la base de toute relation sujet/société, individu/ensemble, discours singulier/référent culturel. Les parents, et en particulier la mère, sont les porte-paroles des attentes du groupe auquel ils appartiennent, en plus d'exprimer leurs propres désirs.

Pour Kaës (1993), le contrat narcissique fait allusion à un contrat originaire établi entre l'enfant et le groupe primaire (la famille), c'est-à-dire avec les individus qui se trouvent réunis par des processus de filiation (relations consanguines), et les contrats narcissiques qui se produisent postérieurement lorsque le sujet s'intègre aux groupes secondaires (école, amis, travail, etc.), qui sont des groupes formés par des processus d'affiliation (adhésion). Ces derniers permettent de retravailler ce qui s'était constitué lors du contrat narcissique originaire (familial), et peuvent rentrer en conflit avec celui-ci. Donc, toute appartenance ou adhésion ultérieure à un groupe permet de retravailler ce qui est en jeu dans le contrat narcissique originaire (Kaës, 2009).

Les contrats narcissiques établissent ce qu'il faut faire et ce qui est interdit de faire pour les intégrants (des groupes primaire et secondaire), en impliquant un tiers qui fonctionne comme garant de l'accomplissement du contrat. Par contre, dans le pacte narcissique il n'y a pas de contrat, pas de garant. La violence et la coercition sont nécessaires pour qu'il soit institué. C'est l'opposé

du contrat narcissique. Le pacte narcissique contient et transmet de la violence et ne permet ni la liberté, ni l'autonomie, ni la subjectivation de ses membres (Kaës, 1993, p. 273).

Le contrat narcissique implique des processus d'identification : en positif, de l'enfant envers des aspects de ses parents, et en négatif, envers les aspects rejetés de ses parents ou que ceux-ci n'ont pas réussi à réaliser. Kaës(2009) soutient que le contrat narcissique est une figure complexe des alliances structurantes primaires inconscientes. Il est l'une des alliances de base, dans la mesure où l'investissement narcissique qu'il requiert et qu'il dispense est à l'origine du lien et de l'alliance d'accordage primaire entre le bébé et son premier ensemble intersubjectif. Le contrat narcissique est ainsi selon lui, une des alliances structurantes nécessaires au développement de la vie psychique. À côté de sa dimension structurante, le contrat narcissique comporte une dérive aliénante et pathologique. C'est le cas des pactes narcissique et dénégatif.

#### **2.1.1.5. Pacte narcissique**

Le pacte narcissique se réfère aux dérives aliénantes du contrat narcissique.

Dans ce cas, il s'agit d'autre chose que la conflictualité inhérente à la nécessité d'« être à soi-même sa propre fin » et d'être maillon, héritier et serviteur de la chaîne intersubjective où chacun prend place. Il s'agit des alléances affectives et de la restriction de la liberté de penser imposés aux sujets en raison des bénéfices qu'un autre (ou un ensemble d'autres) peuvent en retirer. Des distorsions et un clivage du Moi sont les conséquences habituelles de ce que l'on nommera pacte narcissique, un pacte dont les variations dévoilent les dimensions perverses ou psychotiques (Kaës, 2009, P.68).

Aux contrats narcissiques, originaire, primaire et secondaire, qui contiennent une part de violence structurante, il oppose le pacte narcissique. Par ce terme il désigne une assignation immuable univoque ou mutuelle à un emplacement de parfaite coïncidence narcissique : cet emplacement ne supporte aucun écart. En effet, tout écart

ouvrirait une béance dans la continuité narcissique. Selon lui, le pacte narcissique est mortifère et contient une part de violence destructrice.

Les alliances inconscientes qui se nouent peuvent aller du pacte narcissique à diverses formes de coproductions aliénantes. Mais autre chose est l'échec de la mise en place du contrat, soit parce que l'objet ne se présente pas, soit parce que sa réponse est insatisfaisante, soit parce que le prix à payer dépasse les capacités du sujet. Dans ce cas, l'état de détresse dégénère vers une rage impuissante et on passe au temps X+Y+Z. Ici l'état de manque se dégrade et dégénère en un état traumatique primaire. Si la souffrance psychique est au premier temps, elle produit un état d'agonie. Si s'y mêle la terreur liée à l'intensité pulsionnelle engagée, elle produit une terreur agonistique ou une terreur sans nom. Ces états traumatiques primaires sont des états de détresse sans représentation, sans recours ni internes ni externes, au-delà du manque et de l'espoir. Ils rencontrent une impasse subjective et provoquent un état de désespoir existentiel, une honte d'être qui menace l'existence même de l'organisation psychique et de la subjectivité.

Au constat de la blessure narcissique-identitaire que lui inflige la situation traumatique, le sujet est confronté à une situation extrême de la subjectivité. La seule issue possible à cette situation est paradoxale : le sujet assure sa survie psychique en se coupant de sa subjectivité, ou plus exactement, il se coupe d'une expérience éprouvée mais qui n'a pas pu être représentée comme expérience du Moi. Ceci ne fait bien entendu pas disparaître l'expérience traumatique, du moins pour la subjectivité inconsciente qui en conserve les traces. Ces traces sont « au-delà du principe de plaisir » et sont soumises à la contrainte de répétition et régulièrement réactivées sous la poussée de celle-ci.

Roussillon (1999) insiste sur le fait que le clivage du Moi ne suffit pas. Le clivé tend à faire retour et dans la mesure où il n'est pas de nature représentative. C'est en acte qu'il risque de reproduire ses effets et menace de reproduire le traumatisme lui-même. Cette remarque pourrait expliquer la puissance mortifère de l'exclusion qui serait telle que le sujet exclu devient son propre bourreau en recréant inconsciemment les conditions toujours renouvelées de sa propre exclusion. Il va donc falloir répéter le traumatisme dans un au-delà du principe de plaisir et/ou organiser des défenses contre le retour de l'état traumatique antérieur. Parmi ces défenses, nous pouvons d'abord identifier l'aliénation.

Cette première modalité est celle définie par Roussillon(1999) comme une tentative de retour au temps X+Y, dans lequel un pacte narcissique aliénant peut encore se nouer avec l'objet. Plutôt que d'être confronté à la terreur sans nom de l'état d'agonie, le sujet, pour maintenir ou constituer un lien avec l'objet, accepte de passer par les conditions de l'aliénation. Il accepte de s'amputer d'une partie de lui-même qui reste en souffrance. Sur cette base, une certaine symbolisation peut se développer mais l'expérience traumatique primaire reste généralement clivée des processus intégrateurs. De ces formes de régression du lien contractuel vers d'autres formations d'alliances pathologiques naissent, toujours selon lui, toute une série de pathologies du narcissisme, à la base des organisations en faux-*self*. La clinique de la précarité témoigne de cette possible aliénation du sujet exclu à cette identité négative. Elle répondrait à la tentative d'accrochage désespérée à une identité substitutive, aussi aliénante et narcissiquement dévalorisante soit-elle, plutôt que l'anomie. Certains échecs répétés dans les processus d'insertion pourraient être pensés comme relevant de l'impossibilité pour le sujet de faire le deuil de cette identité faux-*self*.

Le sujet n'aurait en plus pas l'énergie nécessaire à l'élaboration de la perte. Il faut souligner que si le clivage implique nécessairement un manque à être, cette défense tend aussi à appauvrir le Moi en mobilisant toute une partie de la psyché pour tenter de faire face au retour du clivé et pour opérer les contre-investissements dès lors indispensables. L'appauvrissement du Moi est toujours plus ou moins présent dans ces situations. Il l'est d'autant plus qu'est utilisée une autre défense cernée par Roussillon(1999) : la neutralisation énergétique. Celle-ci sert, comme son nom l'indique, à neutraliser le retour du clivé par une organisation de l'ensemble de la vie psychique destinée à restreindre au maximum les investissements d'objets qui risque de réactiver la zone traumatique primaire et le manque dégénératif qui l'a accompagnée. Le tableau clinique qui en résulte se rapproche des dépressions froides et du fonctionnement opératoire. Cette défense trouve un large écho dans la clinique des sujets en situation de précarité et renvoie également à une certaine anesthésie pulsionnelle rencontrée chez ces derniers.

Mannoni(2000) parle de « stratégies de catastrophes » et de conduites « addictives » chez l'exclu. Ces conduites de retrait, d'effacement ou de détournement du social peuvent être complétées par des conduites addictives. Dans la même veine, Furtos (1999) parle d'un processus d'auto-exclusion qui pousserait paradoxalement l'exclu à s'exclure de lui-même et de tout lien avec l'objet pour s'empêcher de souffrir. Cette défense est

intimement corrélée à l'exclusion qui la précède logiquement. Cette défense paradoxale, repérée par Furtos, combine ainsi clivage et neu-tralisation énergétique. Il précise que l'exclusion peut être ou non précédée par une phase de vulnérabilité et qu'elle n'est pas spécifiquement liée à un contexte préalable de précarité. L'auto-exclusion constituerait cependant la voie finale commune de tout processus d'exclusion «en tant qu'un être humain peut ne plus être et/ou ne plus se sentir reconnu comme tel dans un nombre de situations extrêmes : précarité sociale, maladie à valence excluante, situation de guerre » (Furtos, 1999, p. 115).

#### **2.1.1.6. Pacte dénégatif**

L'introduction de la catégorie du négatif dans l'analyse des processus du lien a marqué un tournant dans les recherches de Kaës(2009) sur les alliances inconscientes. La clinique l'enseignait que le groupe n'est pas seulement le moyen et le lieu de réalisation de désirs inconscients individuels et de rêves de désirs irréalisés, mais qu'il est aussi le moyen et le lieu de l'expérience de la haine, de la destruction, de la mort, de l'impensable etc. En effet, les sujets établissent leurs liens sur la base de ce qu'ils nient ou dénie. Avec la catégorie du négatif, le lien et l'alliance pouvaient être pensables dans la dimension de ce qui fait défaut, de ce qui manque, de ce qui est perdu, de ce qui défie la mort et de ce qui marque le sceau de l'impossible. C'est cette négativité dans ses diverses figures, qui doit être refoulée, ou déniée, rejetée et effacée. C'est elle aussi qui dans les différentes configurations de lien, dans les couples, les groupes, les familles et les institutions, est à l'origine de l'illusion (Kaës, 2009, P.104).

Il distingue trois modalités du négatif : la négativité d'obligation, la négativité relative et la négativité radicale. Ces modalités sont l'objet d'alliances inconscientes, de pactes ou de contrats entre les sujets des premiers liens. Elles sont présentes à l'origine de la *psyché* humaine. Elles sont aussi à l'origine de la formation et du maintien du lien entre plusieurs sujets.

##### **2.1.1.6.1. La négativité d'obligation**

Kaës (2009) entend par négativité d'obligation ce qui relève de la nécessité, pour l'appareil psychique d'effectuer des opérations défensives pour supprimer, réduire ou

moduler des représentations ou des perceptions qui menaceraient la constance et l'intégrité de l'appareil psychique individuel ou celle des liens dans lesquels deux ou plusieurs sujets sont engagés, d'abandonner ou d'effacer certaines formations psychiques individuelles au profit du lien et de renoncer à la réalisation directe de buts pulsionnels qui le menaceraient. Les opérations psychiques que suscite la négativité d'obligation ont pour but de préserver un intérêt majeur de l'organisation psychique. Celle du sujet lui-même et celle des sujets auxquels il est lié par un intérêt majeur.

#### **2.1.1.6.2. La négativité relative**

La négativité relative définit un autre espace et une autre expérience psychique. Le négatif concerne ici ce qui ne s'est pas réalisé dans la réalité psychique. Ce qui est resté en souffrance dans la formation des contenants et des contenus psychiques, ce qui n'a pas eu lieu ou n'a pas trouvé de lieu et de moyens. Cette négativité est relative dans la mesure où elle reste ouverte sur la possibilité d'une réalisation, que cette potentialité s'effectue ou qu'elle demeure un projet. Dans tous les cas, la potentialité se manifeste comme perspective organisatrice d'un projet ou d'une origine. On pourrait dire que quelque chose n'a pas été ou pourrait être ; ou encore quelque chose qui, ayant été, ne l'a pas été suffisamment, par excès ou par défaut, et pourrait être autrement. L'objet et l'expérience de l'objet ont été constitués, mais leur disparition, leur insuffisance, leur défaut laissent ouverts une attente, un désir. La négativité relative définit ainsi un champ du possible. Elle soutient l'espace potentiel de la réalité psychique (Kaës, 2009, p.109-110).

#### **2.1.1.6.3. La négativité radicale**

Des trois formes de négativité, la négativité radicale est la plus difficile à concevoir, parce qu'elle nous confronte à l'impossible, à l'irréductible, à la mort. Elle se caractérise par « ce qui n'est pas ». Elle s'actualise dans l'expérience du manque, par l'épreuve de l'absence, par la rencontre avec l'inconnu, ou par la non rencontre du sujet avec l'objet. Elle pourrait se décrire sur un mode non paradoxal comme le réel non perçu, non contenu. Les figures du vide et du blanc en donnent une représentation approchée seulement. En effet, le fond d'irreprésentable de la négativité radicale a pour arrière-fond la séparation et la détresse originaire lorsqu'elle n'est pas traitable par le refoulement ou le déni. La négativité radicale se laisse approcher dans les expériences primitives de dérégulation et d'agonie (Winnicott, 1952 ; Roussillon, 1999) qui affectent des sujets déjà soumis à des angoisses extrêmes dans lesquelles les fonctionnements

psychiques laissent subsister seulement une survie psychique.

Dans cette perspective, la négativité radicale est la relation de contact paradoxal de la pensée avec ce qui n'est pas, avec ce qu'elle n'est pas et avec ce qu'elle ne peut penser. Elle est ce qui demeure refractaire à toute liaison. C'est en ce sens que la négativité radicale est et demeure un *non-lié* irréductible qu'elle se distingue du *dé-lié* qui affecte les autres modalités du négatif.

## **2.2. PROCESSUS DE DEUIL ET SENTIMENT DE FLOTTEMENT DANS LES ORGANISATIONS**

### **2.2.1. Concept de deuil**

Dans la langue française, le terme deuil tire son origine du latin *dolus, dolere*, c'est-à-dire « avoir du chagrin », éprouver de la « douleur ». Il désigne à la fois l'affliction, la réaction émotionnelle douloureuse induite par une perte significative, un processus intrapsychique de désinvestissement d'un objet (personne, situation, etc.) irrémédiablement perdu, et un événement de vie (Bacqué & Hanus, 2000 ; Zech, 2006 ; Levillain, 2008).

Freud (1917) définit le deuil comme la réaction habituelle à la perte d'une personne aimée ou d'une abstraction mise à sa place, la patrie, la liberté, un idéal, etc. ». De fait, il ne parle pas de mort, mais de perte pouvant se rapporter à des éléments non humains (valeurs, etc.). Le décès ne constitue donc qu'un cas particulier dans un processus d'une tout autre portée.

Mgbwa (2009) affirme :

La mort d'un conjoint est une rupture, dans la continuité du conjoint survivant. Surtout, elle est rupture dans la continuité dans la conscience de soi. L'effraction de la mort dans l'histoire vécue du conjoint survivant le confronte à une expérience affective, impérieuse et vitale. Le conjoint survivant doit faire face à des affects qui engagent directement de sa vie sur toutes ses dimensions organiques et psychiques : l'angoisse, la douleur, la limitation fonctionnelle, la perte de ses projets voire la mort.

Robin (2005) se détache de la conception d'un lien univoque avec la tristesse et s'inscrit

dans une position ambivalente en affirmant que le deuil peut susciter aussi bien des affects douloureux, voire dépressifs, que des affects non douloureux. Le deuil peut selon lui être présent dans les moments de joie et de tristesse. Il va plus loin en soutenant que les mécanismes de défense du deuil accompagnent toutes les expériences de séparation, qu'il s'agisse de la séparation d'une personne aimée ou de l'abandon d'un statut symbolique (passer d'enfant à adulte, de fils à père etc.), la perte d'une capacité liée à l'arrêt d'une pratique, à la maladie, à la vieillesse etc.). Il considère dans un même ensemble la séparation avec un objet d'amour ou d'une partie de soi qui permet d'être aimé autant par l'autre autant que par soi-même. Ainsi, la naissance est l'expérience du deuil, parce qu'elle est historiquement la première expérience de séparation et toute séparation suppose un deuil. Par conséquent, il considère que le deuil est une expérience collective dont le résultat sera aussi lié à un processus d'élaboration collective. Le nourrisson ne peut accéder au travail de deuil que si sa mère le fait pour lui. C'est son deuil à elle qui commence à le constituer comme sujet mais si cette mère est empêchée dans son deuil, si elle ne peut par exemple consentir à la perte de jouissance que représente l'existence séparée de son nourrisson, l'enfant deviendra porteur d'un deuil impossible bien qu'il ne soit à proprement parler le sien.

Les différentes théories du deuil ne le conceptualisent pas de la même manière. Par exemple pour Freud (1915), le deuil procède à la fois de la perte d'un choix objectal (objet investi comme autre que soi et comme source de satisfactions pulsionnelles) et d'un investissement narcissique (objet investi comme une partie de soi-même ou comme support projectif de l'amour que le sujet se porte à lui-même) ; perte qui nécessite de déplacer les investissements de l'objet perdu vers un autre. La psychologie dynamique insiste ainsi largement sur la nature en grande partie du travail psychique lié au processus de deuil (Hanus, 2001). En cohérence avec sa théorie de l'attachement, Bowlby (1980) l'appréhende plutôt comme une forme d'anxiété ou d'angoisse de séparation qui résulte de la rupture et/ou de la perte d'un lien à une figure d'attachement significative. La théorie des transitions psycho-sociales se focalise sur la nécessité de remaniement des modes de représentations du monde, des représentations de soi, des éléments *Self* et des rôles associés à la perte (Parkes, 1996). Le travail du deuil n'appartient ni à l'individu, ni à sa famille, mais à la communauté. Le processus de travail de deuil permet la régulation du Moi groupal et du Moi individuel (Mgbwa, 2002).

### **2.2.2. Conception du deuil dans le champ professionnel selon Paillot (2010) et Hobfoll (2001).**

Paillot (1990) convoque la notion de deuil pour interpréter les réactions de certains acteurs confrontés à des changements profonds de leur contexte d'action. Son usage se retrouve notamment dans les travaux sur la transmission d'entreprise, l'échec entrepreneurial, les processus de restructuration et/ou de changement organisationnel, la perte d'emploi ou encore la mort organisationnelle. Il pense que la réaction de deuil tient moins aux caractéristiques objectives de l'objet perdu (qu'il soit concret ou abstrait, imaginaire ou réel) qu'à la nature et au sens de la relation qui l'unissait à celui qui l'a perdu. C'est la signification bouleversante de cette perte et l'intensité émotionnelle associée qui permettent de déceler ce qui paraît.

Dans le champ professionnel, le deuil et la perte sont compris en termes de modifications psychosociales douloureuses de natures différentes. Ces modifications nécessitent du temps pour être assumées, et en exigent des changements intérieurs de la part du salarié (projets, conceptions du monde, etc.) qui risquent de ne jamais être achevés. À cet effet, les réactions émotionnelles, retrouvées dans le deuil, sont largement communes à tous les processus adaptatifs consécutifs aux ruptures de continuité dans l'interaction individu-milieu. Celles-ci (les ruptures) apparaissent, clairement identifiées par exemple dans les théories du stress ou encore dans la psychologie des transitions de vie.

Paillot (2010) associe la perte non plus au deuil mais également aux préservations des ressources. Le professionnel ne vit pas nécessairement la perte comme une expérience de deuil, c'est-à-dire comme une déchirure d'un lien d'attachement qui l'ampute d'une partie de lui-même, menace son Moi de mort psychique et s'accompagne d'une désorganisation subjective et psychosomatique. Pour expliquer son idée de séparation, il s'appuie sur la théorie de la préservation des ressources notée TPR. Paillot (2010) insiste sur les principes centraux de la théorie à savoir la tendance des individus à protéger et développer leurs ressources et la primauté socialement construite de la perte dans la compréhension des réactions de stress.

Dans la théorie de la préservation des ressources, la perte apparaît fondamentale dans la psychologie du deuil, qu'elle soit effective (déficit) ou potentielle (menace de déficit). Elle reste l'élément principal de déclenchement des réactions de stress Paillot (2010). La perte reste l'élément principal de déclenchement des réactions de stress. Hobfoll (2001) s'appuie sur différents les théories du stress et du deuil afin de légitimer cette

position. En effet dans la TPR, les pertes sont importantes à deux niveaux. D'une part, les ressources ont une valeur instrumentale pour les personnes ; d'autre part, elles possèdent une valeur symbolique qui aide les sujets à se définir.

Le problème du deuil est, par définition, celui du travail psychique imposé par une perte d'objet (Pailot, 2010). La notion de perte ne se limite pas à l'objet proprement dit ou à sa représentation (objet internalisé). Elle s'étend, selon la nature de l'investissement, à l'identité ou aux éléments du soi, au narcissisme (objet investi comme une partie de soi-même ou comme support de l'amour que le sujet se porte à lui-même), aux rôles, aux liens, aux supports, soutiens relationnels et sociaux, habitudes de vie et de pensée, aux ressources économiques et financières. Il part des travaux de Hobfoll (2001) pour convoquer la théorie de la préservation des ressources (TPR) comme un prétendant légitime à l'organisation de l'interprétation des effets déstructurant de la perte dans le champ professionnel. Pailot (2010) analyse la perte due aux ruptures professionnelles que peuvent vivre les acteurs dans les organisations. Ces ruptures sont des réactions émotionnelles auxquelles sont confrontés les acteurs organisationnels.

Dans la théorie de la préservation des ressources, la perte et la menace de la perte sont focalisées pour éclairer les effets du stress. La théorie de la préservation des ressources suggère que les acteurs sociaux peuvent utiliser d'autres ressources pour remplacer ou compenser une perte nette selon un principe d'investissement (Hobfoll, 2001). Ainsi, les gains de ressources ne sauraient être négligés. L'incapacité pour un individu d'obtenir les ressources qu'il escompte est susceptible de déclencher chez lui une réaction de stress.

*« Stress is predicted to occur when individuals do not receive reasonable gain following resource investment, this itself being an instance of loss »* (Hobfoll, 1998). Ensuite, les gains de ressources apparaissent particulièrement importants dans un contexte d'enchaînement de pertes. En fait, la sensibilité ou la vulnérabilité à la perte dépendrait de la quantité de ressources possédées par les individus ou les groupes. Les personnes qui manquent de ressources sont susceptibles d'adopter des positions défensives pour les conserver. Elles apparaissent également plus vulnérables aux pertes subséquentes et disposent d'une moindre capacité de résistance au stress en vue de compenser le processus de perte. Les spirales de perte s'expliquent par un effet d'agrégation ou d'amplification des pertes et par l'incapacité des ressources disponibles à compenser une perte. Cette spirale est en fait liée à l'interdépendance des ressources.

En effet, pour Hobfoll (1989), les ressources ne sont pas indépendantes les unes des autres, mais sont, au contraire, étroitement reliées entre elles.

## **2.3. LES FIGURES DE LA DEPRESSION ISSUES DE LA PERTE D'EMPLOI**

Le sentiment de flottement est un état de vulnérabilité psychique qui se manifeste à travers le désespoir acquis. Seligman (1990) définit le désespoir acquis comme les conséquences négatives d'une expérience vécue par l'individu. Ces conséquences sont causées par la perte du contrôle de ses émotions. Ce qui entraîne selon Seligman (1990) une dépression chez l'individu. De cette compréhension conceptuelle du sentiment de flottement nous en ressortons instruits que la dépression et le sentiment de flottement expriment un vécu psychique identique. Dès lors, il convient d'identifier les différentes formes de dépression par lesquelles s'expriment le sentiment de flottement.

### **2.3.1. Dépressions vives/ dépressions masquées**

Pour Chabert (2009), c'est sur le modèle du deuil que les passages dépressifs sont susceptibles de s'élaborer, même si l'on peut déplorer l'usage extensif de la formulation « faire son deuil » dans le vocabulaire contemporain. Que les mouvements dépressifs suivent une voie analogue ne signifie pas pour autant que toute perte est l'équivalent d'un deuil. Dans cette perspective, le deuil ne devrait être utilisé que dans les cas de perte d'un « objet » fortement investi, consciemment. Ce postulat de Freud (1917) sous-entend que le deuil est une réaction normale et la mélancolie, caractéristique d'une pathologie dépressive. Elle s'en différencierait nettement : l'objet n'est pas réellement mort, mais s'est trouvé perdu en tant qu'objet d'amour.

La grande différence entre deuil et mélancolie est que le fait à l'origine du déclenchement de cette dernière demeure énigmatique, d'une part, et que, d'autre part, on assiste à un « abaissement extraordinaire » du sentiment du Moi, un « prodigieux appauvrissement du Moi ». Dans le deuil, le monde est devenu pauvre et vide, dans la mélancolie, c'est le Moi lui-même. Or selon Chabert (2009), il faut bien admettre que, dans le tableau clinique des dépressions (et non de deuil), nous sommes très régulièrement confrontés à cet abaissement de l'estime de soi, à cet appauvrissement de l'amour pour le Moi. Même si le sentiment de soi n'est pas envahi par des représentations aussi massives et aliénantes que dans la mélancolie. L'atteinte narcissique est toujours

présente. Si le Moi est paralysé par un défaut d'investissement qui se traduit par un manque d'intérêt pour le monde extérieur, il est lui-même soumis à cette absence d'intérêt dans un système de miroir où le monde et le Moi obéissent au même impératif de perte du désir.

Le syndrome dépressif présente deux traits essentiels : la tristesse et le ralentissement psychomoteur . La tristesse imprègne tout le monde subjectif du malade : remords, nostalgie du passé, désintérêt à l'égard du présent, appréhension et craintes vis-à-vis du futur. La représentation de soi est profondément dévalorisée à travers l'expression d'un sentiment d'incapacité ou même des auto-reproches. L'entourage est désinvesti, le déprimé déclare qu'il n'a de goût à rien, qu'il n'aime plus les siens. Cependant, Widlöcher(1983) écrit : « *l'attachement aux choses et aux gens subsiste* », même s'il n'en tire aucune joie.

Le second caractère fondamental de la dépression est le ralentissement moteur et idéique : le ralentissement moteur est nettement observable au niveau du comportement alors que le ralentissement idéique apparaît dans la lenteur des jeux associatifs et de la pensée. Les thèmes sont répétitifs, le sujet rumine une absence d'intérêt.

En réalité, le sujet confesse qu'il continue de s'intéresser à ses activités habituelles, aux êtres et aux valeurs qui le mobilisent en temps normal. Ce qui lui manque, c'est bien l'incitation à agir. On pourrait dire que c'est l'appétit qui lui manque, non le goût des choses (Widlöcher, 1983).

D'autres symptômes sont retrouvés avec une certaine fréquence mais sans la constance de ces deux traits fondamentaux et sans leur cohérence logique : troubles du sommeil, anomalies du comportement alimentaire, troubles neurovégétatifs et perturbations fonctionnelles à travers les manifestations physiques de l'angoisse (construction cervicale ou thoracique, vertiges), troubles du rythme cardiaque, baisse de la tension artérielle, troubles digestifs, douleurs, etc. Cependant, tous ces éléments valent moins pour le diagnostic que les deux traits fondamentaux (tristesse et ralentissement psychomoteur) sans lesquels il ne peut être établi.

Widlöcher (1983) rappelle que si la logique de la maladie permet de mettre en place une « forme canonique » de la dépression, elle ne doit pas pour autant faire oublier

les caractéristiques individuelles et donc ses variantes possibles. On décrit par exemple des formes d'intensité extrême, dont la mélancolique stuporeuse, la mélancolie anxieuse ou encore délirante. Dans ces trois cas, un trait essentiel est massivement aggravé : l'inhibition paralysante dans la première, l'angoisse et l'agitation masquant le ralentissement dans la seconde, l'auto-accusation déréelle dans la troisième.

### **2.3.2. Dépression essentielle**

Partant des travaux de Freud(1923) sur le concept du Moi Idéal, Marty (1967), proposera une conception qui transcende celle de Freud en l'inscrivant dans une perspective psychosomatique. Pour Marty (1967), le Moi Idéal est une formation narcissique qui doit être dépassée et qui, lorsqu'elle reste active, « fixée » révèle que l'adaptation sensori-motrice, l'« accommodation » du sujet vis-à-vis des objets, n'a pu se faire. Pour lui, dans les formes prononcées de vie opératoire (dépression essentielle et pensée opératoire), on observe souvent une dégradation de la qualité du Surmoi et sa substitution par un puissant système idéalisant qu'il qualifiait de Moi Idéal. Le Moi Idéal est selon lui un trait de comportement défini par sa démesure et qui repose sur des capacités inépuisables du sujet vis-à-vis de lui-même et des autres. Il affirmera également que les exigences du Moi Idéal sont liées à la motricité, et que la force du Moi Idéal puise sa source dans l'analité.

Smadja (2004) part des travaux de Marty (1967) pour poser la fondation théorique de la dynamique conflictuelle des maladies opératoires en affirmant que dans un régime opératoire, il existe un trouble majeur du narcissisme. Les assises libidinales du Moi entravent l'organisation du Moi. L'organisation du narcissisme primaire est déficitaire. De ce fait, le narcissisme qui s'instaure est un narcissisme de comportement orienté vers la réalité collective au détriment de la réalité interne.

Ksensée (2005) discutera de la place du Moi Idéal dans la survenue d'une dépression essentielle, son rôle dynamique au sein de l'économie narcissique. Il mettra en évidence le conflit intranarcissique entre le Moi-Idéal et le Moi dans la survenue d'une dépression essentielle. Pour lui, lorsque le Moi est soumis au Moi-Idéal, figure narcissique qui devrait être dépassée au cours de l'évolution libidinale. Il doit se conformer à ses exigences d'une toute-puissance narcissique. Ces exigences sont le Moi-Idéal et celui de la motricité. L'Idéal du Moi est la motricité délivrée de la zone érogène anale, Idéal qui écrase le Moi. Il entraîne par régression le Moi à devenir sensori-moteur. Ce Moi sensori-moteur est selon Ksensée, dans l'incapacité de traiter par le

refoulement les tensions pulsionnelles qui sont en fait des « chercheuses d'objet », une effraction narcissique, véritables attaques traumatiques non symbolisées, non symbolisables. Les exigences du Moi-Idéal commandent au Moi, au nom de la toute-puissance narcissique, l'évacuation par la motricité des excitations pulsionnelles et non leur refoulement. Les voies du comportement, de l'opérateur sont ouvertes.

## **2.4. CADRE THEORIQUE DU PROCESSUS D'EXCLUSION SOCIALE SELON Vandecasteele et Lefèbvre (2006).**

L'objectif de cette section est de montrer en quoi le sentiment de flottement émerge d'une double rupture du lien, à savoir le lien individu/environnement et le lien intrapsychique.

### **2.4.1. Approche sociodynamique**

Le processus d'exclusion obéirait à un double processus opératoire, psychodynamique et sociodynamique liés par une causalité circulaire et se renforçant l'un l'autre. Une tentative de compréhension dynamique du processus d'exclusion et des mécanismes qui fragilisent le sujet en tant qu'être social, pouvant le conduire à une dérive dominée par la répétition de l'échec, doit prendre en compte ces deux processus opératoires. Le premier processus (sociodynamique) est à considérer dans les formes actuelles du malaise dans la civilisation (Freud, 1924). Les cadres sociopolitiques favoriseraient le processus de désaffiliation et l'émergence de situation d'exclusion, et façonneraient en partie leur configuration.

### **2.4.2. Approche psychodynamique**

Le deuxième processus (psychodynamique), ou auto-exclusion, s'inscrit dans des mécanismes internes au Moi et peut être compris à travers le modèle du traumatisme primaire. La faillite de l'environnement à assurer la continuité et l'intégrité du soi entraîne un état d'agonie primitive qui requiert la mise en place de défenses paradoxales (clivage, aliénation, la neutralisation énergétique) érigées pour faire face à l'hémorragie narcissique-identitaire potentiellement engendrée par l'exclusion. Ces défenses paradoxales permettent la survie psychique mais alimentent le processus d'exclusion par une auto-exclusion du sujet. La gravité des troubles pathologiques du

lien, associés à la précarité sociale et à l'exclusion d'un ou de plusieurs groupes sociaux d'appartenance, est dépendante, elle aussi, d'une double logique opératoire. L'une est contextuelle ou situationnelle, l'autre biographique. Il a déjà été souligné que la précarité peut avoir, au détour des trajectoires personnelles et des bagages individuels, des conséquences plus ou moins graves sur le plan psychique. La présence de traumatismes précoces chez les individus en situation de précarité, les ruptures affectives et familiales, le parcours de socialisation durant l'enfance, sont autant de variables bibliographiques qui peuvent amplifier la gravité des troubles engendrés par la précarité.

Des deux premiers chapitres, il en ressort avec Abdel-Daïm (2000), Winnicott(1971), Mellier(2003), Vandecasteele et Lefebvre(2006), et Kaës(2009) que le désétayage narcissique, la désaffiliation et la pensée opératoire apparaissent comme

les modalités saillantes du vécu expérientiel de la rupture de contrat de travail pré-emploi. À la lumière de ce cadre théorique, il convient de formuler une hypothèse générale et de l'éprouver par la suite à partir d'un appareillage méthodologique conséquent. C'est dans cette nécessité que s'inscrit le prochain chapitre.

## **CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'ÉTUDE**

D'après Fernandez et Catteeuw (2001), la méthodologie est la réflexion préalable sur la méthode qu'il convient de mettre au point pour conduire une recherche. À cet égard, il convient de présenter le type de recherche, le site de l'étude, la population de l'étude, le mode de recrutement des participants, l'instrument de collecte des données, et la technique d'analyse de ces données. Avant de présenter cet appareillage méthodologique, il convient de rappeler la question de recherche principale de l'étude.

### **3.1. RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE**

Comment le vécu expérientiel de contrat de travail potentialise-t-il le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur ?

### **3.2. HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE**

L'hypothèse de cette étude est une hypothèse de travail. Elle sert de fil conducteur. L'objectif n'est pas de la vérifier ou de la valider, mais de l'éprouver. Sa formulation s'est faite à partir du cadre théorique de cette étude, à savoir les théories d'Abdel-Daïm(2000) sur le rétrécissement des espaces transitionnels, Winnicott(1975) sur le sentiment de discontinuité de soi, Mellier(2003) sur la précarité psychique, Roussillon(1999) sur le modèle du traumatisme primaire, Kaës(2009) sur la violence structurante dans le contrat narcissique secondaire, Vandecasteele et Lefèbvre(2006) sur l'approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion sociale.

#### **3.2.1. Hypothèse générale de l'étude**

L'hypothèse générale de cette étude est la réponse provisoire à la question principale de la recherche.

**HG** : le vécu expérientiel de contrat de travail potentialise le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur à travers le désétayage narcissique, la désaffiliation et la pensée opératoire.

### **3.2.2. Définition des variables de l'étude**

La définition opératoire des variables de l'hypothèse se fait à travers le cadre théorique de l'étude. Selon Lavarde(2008), opérationnaliser le cadre théorique, c'est partir des hypothèses de recherche afin de construire le modèle d'analyse. Le modèle est une représentation abstraite de la réalité qui s'organise autour de concepts. Autrement dit, le modèle d'analyse explicite les liens entre les concepts, ce qui permet de décrire un phénomène psychologique pas toujours observable. Ce modèle sera le support qui va permettre que les concepts soient traduits en indicateurs de phénomènes observables. Cette procédure qui consiste à faire correspondre une notion abstraite (le concept) à un indicateur est incontournable en recherche. En effet, on va ainsi pouvoir procéder à l'observation et à la mesure de phénomènes observables (le comportement par exemple). On dit encore que les concepts vont devenir opérationnels car le chercheur va en définir leurs dimensions qui seront traduites par des indicateurs. Cette manière de procéder est aussi nommée phase d'opérationnalisation des hypothèses de recherche.

L'opérationnalisation de la variable dépendante de cette étude s'est faite à partir du cadre théorique de la présente étude.

### **3.2.3. Variable indépendante : vécu expérientiel de contrat de travail**

**Modalité 1** : désétayage narcissique

**Indicateur 1** : blessure narcissique-identitaire

**Indicateur 2** : désillusion

**Modalité 2** : la désaffiliation

**Indicateur 1** : auto- exclusion psychique

**Indicateur 2** : ruptures affectives familiales

**Modalité 3** : la pensée opératoire

**Indicateur 1** : conduites opératoires

**Indicateur 2** : l'absence de perspectives professionnelles

### **3.2.4. Variable dépendante : sentiment de flottement**

**Indicateur 1** : sentiment de discontinuité de soi

**Indicateur 2** : angoisse quant au futur et à l'avenir

**Indicateur 3** : manque de maîtrise de l'existence actuelle ou à venir

**Indicateur 4** : incapacité à se projeter dans l'avenir

**Indicateur 5** : ruminant amère contre le passé et contre soi-même

**Tableau n 3 : Récapitulatif de l'hypothèse générale, des variables, modalités, indicateurs et indices.**

Variables	Modalités	Indicateurs	Indices
VI : vécu expérientiel de de contrat de travail	VI <sub>1</sub> : Désétayage narcissique	1-blessure narcissique-identitaire	mépris de soi-même indignation honte d'être sentiment d'infériorité
		2-la désillusion	regret
	VI <sub>2</sub> : Désaffiliation	1-auto-exclusion psychique	
		2-ruptures affectives familiales	communication tendue avec les oncles, tantes, frères et sœurs
	VI <sub>3</sub> : Pensée opératoire	1-conduites opératoires	consommation fréquente d'alcool pour faire face au sentiment d'insécurité

		2-l'absence de perspectives professionnelles	résignation face à la condition précaire

	<b>Indicateurs</b>
VD : sentiment de flottement	sentiment de discontinuité de soi, angoisse quant au futur et quand à l'avenir manque de maîtrise de l'existence actuelle ou à venir, incapacité à se projeter dans l'avenir rumination amère contre le passé et contre soi-même

### 3.2.5. Hypothèses spécifiques de l'étude

De l'hypothèse générale découle trois hypothèses spécifiques.

**HR1** : le désétayage narcissique potentialise le sentiment de flottement chez les personnes ayant vécu une rupture de contrat de travail pré-emploi à travers la blessure narcissique-identitaire et la désillusion.

**HR2** : la désaffiliation potentialise le sentiment de flottement chez les personnes ayant vécu une rupture de contrat pré-emploi à travers l'auto-exclusion psychique et les ruptures affectives familiales.

**HR3** : la pensée opératoire potentialise le sentiment de flottement chez les personnes ayant vécu une rupture de contrat de travail pré-emploi à travers les conduites opératoires et l'absence des perspectives professionnelles.

### **3.3. TYPE DE RECHERCHE**

Le paradigme choisi pour cette recherche est de type compréhensif. En effet, cette recherche vise à comprendre comment le vécu expérientiel de rupture de contrat de travail interfère dans la production du sentiment chez les personnes ayant effectué un stage pré-emploi. Selon Dépelteau (2010), la démarche compréhensive porte sur des phénomènes connus, déjà décrits, pour lesquels on veut comprendre pourquoi les choses sont comme elles sont. Il s'agit de déterminer quelle explication parmi plusieurs est la meilleure, c'est-à-dire partir d'une recherche qualitative comme le veut la méthodologie, pour décrire, expliquer et prédire des phénomènes par le biais de concepts opérationnalisés sous forme de variables à analyser. En effet, dans cette étude, il est question de rendre compte de l'émergence du sentiment de flottement à partir du vécu expérientiel de rupture du contrat de travail pré-emploi.

L'acte de l'analyse qualitative comme le disent Paillé et Mucchielli (2003), est de décrire, d'expliquer et de comprendre. Ce type d'étude permet au chercheur d'adopter une posture qui tient lieu, en quelque sorte, de toile de fond de l'interprétation, ouvrant de ce fait dans l'évaluation scientifique, la fusion des instruments théoriques et les méthodes d'analyse qualitatives. Ici, « *le chercheur transpose les opérations immédiates et intuitives de l'esprit en techniques* » (Paillé, 1997).

#### **3.3.1. Méthode de recherche : étude de cas**

Yin(1984) présente l'étude de cas comme « *une enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le phénomène ne sont pas nettement évidentes, et dans laquelle des sources d'informations multiples sont utilisées* ». Lessard-Hebert et al.(1990), s'inspirant de Stake(1984) pensent qu'il s'agit d'un mode d'investigation particulièrement ouvert aux caractéristiques du monde réel. Stake(1994) précise qu'un cas est un système intégré. Ses composantes n'ont pas à bien fonctionner ; elles sont comme on les trouve dans la réalité. Autrement dit, un cas n'a pas à être un exemple de quelque chose ou un

modèle à suivre. C'est d'abord et avant tout un système comportant ses propres dynamiques qui demandent à être explicitées et qui feront l'objet d'une recherche méthodique.

Vue sous l'angle de la recherche, l'étude de cas est : « *Une technique particulière de cueillette, de mise en forme de l'information qui cherche à rendre compte du caractère évolutif et complexe des phénomènes concernant un système social* des contextes qui évoluent.

L'étude de cas cherche alors à faire apparaître la trajectoire suivie par les phénomènes étudiés afin d'en relever les particularités. C'est une autre de ses caractéristiques de chercher à décrire la complexité d'une situation afin d'éclairer les liens multiples et dynamiques qui unissent les divers éléments. Souvent en recherche les exigences de contrôle obligent à réduire le nombre d'éléments considérés. Avec l'étude de cas, on s'efforce de faire l'inverse ; on prend en compte les éléments et les processus les plus déterminants.

L'étude de cas consiste donc à rapporter une situation réelle, prise dans son contexte, et à l'analyser pour découvrir comment se manifestent et évoluent les phénomènes auxquels le chercheur s'intéresse. Un des intérêts de l'étude de cas consiste alors à fournir une situation où l'on peut observer le jeu d'un grand nombre de facteurs interagissant ensemble. Ce qui permet de rendre compte de la complexité de la richesse des situations comportant des interactions humaines, et de faire état des significations que leur attribuent les acteurs concernés.

Huberman et Miles (1991) de même que Yin (1984) traitent l'étude de cas comme une catégorie spécifique. Muchielli (1991) pour sa part l'insère parmi les techniques d'analyse situationnelles comme l'explique Stake (1994), « *le cas est d'un intérêt secondaire ; il joue un rôle de support, facilitant notre compréhension de quelque chose d'autre* ». Le cas sous étude fournit en fait un site d'observation permettant de découvrir et de suivre à la trace des processus particuliers, mais il est lui-même accessoire. C'est un prétexte, ou plutôt une occasion pour observer, analyser des dynamiques et en extraire des conclusions susceptibles d'enrichir l'univers des connaissances.

L'étude de cas constitue alors principalement une stratégie de cueillette et d'organisation

des données brutes. L'analyse devant porter principalement sur les données agrégées. C'est sans doute dans la pratique de la recherche qualitative l'on peut le mieux tirer profit des propriétés de l'étude de cas. Mentionnons quelques traits distinctifs de la recherche qualitative pour mieux mettre en lumière la contribution que peut y apporter la technique de l'étude de cas. Van de Ven et Rogers (1988), se référant à Eisenberg (1986), disent que « *la question centrale dans la recherche qualitative est la signification* ».

### **3.3.2. Justification du choix de l'étude de cas**

L'étude de cas a été choisie comme méthode de recherche dans cette étude pour comprendre en profondeur et de façon holistique comment le vécu expérientiel de la rupture de contrat de travail pré-emploi interfère dans la production du sentiment de flottement chez les participants de cette étude. En prenant en compte la singularité de chacun d'eux, la recherche escompte identifier les facteurs biographiques et situationnels qui rendent compte de la potentialisation du sentiment de flottement chez les personnes ayant vécu une rupture de contrat de travail pré-emploi.

D'après Collorette (1995), l'étude de cas s'avère particulièrement utile dans les situations où l'on veut éclairer les comment et les pourquoi des phénomènes, dans les situations où les chercheurs ont peu de contrôle sur les événements étudiés, et dans les situations où l'attention est dirigée vers des phénomènes contemporains dans un contexte de vie réelle (Yin, 1984 ; Eisenhardt, 1989 ; Smeltzer & Zener, 1992).

Selon Stake (1994), on peut classer les études de cas en trois catégories : intrinsèque, instrumentale et multiple. L'étude de cas intrinsèque porte sur un cas ayant un caractère unique ou très rare, ou encore difficile d'accès pour la science, et susceptible de permettre de découvrir des choses qui ne sont pas déjà connues.

Une raison qui justifie l'usage d'une étude de cas unique, c'est lorsqu'elle représente un cas-type permettant de tester une théorie bien formulée. Pour confirmer, mettre à l'épreuve ou enrichir la théorie, il peut se trouver un cas rencontrant toutes les conditions permettant de le faire. (Yin, 1984).

Huberman et Miles (1991) suggèrent de bien clarifier le sujet à étudier afin d'être capable de

ne retenir que les informations qui y sont liées. Ils suggèrent aussi de procéder avec une matrice dont la forme sera conçue pour les besoins spécifiques du cas, permettant ainsi de bien cibler les caractéristiques que l'on désire étudier. En d'autres termes, il faut bien définir l'angle par lequel on veut examiner la situation et structurer la présentation d'une manière qui rende intelligible le type de phénomènes auxquels on s'intéresse.

Ils expliquent que l'on trouve dans une étude de cas deux niveaux de compréhension. Le

premier niveau porte sur la narration de la situation étudiée dans le cas ; on devrait pouvoir y suivre aisément l'évolution des événements et trouver les éléments pertinents pour en saisir les divers aspects. L'autre niveau, d'un ordre d'abstraction supérieur, porte sur les significations. Il inclut l'analyse et l'explication du cas. Le lecteur doit pouvoir saisir les liens de causalité circulaire entre les événements qui sont présentés. Traitant plus spécifiquement du niveau descriptif. Ils disent qu'il s'agit de rendre des choses compliquées compréhensibles.

Le choix de l'étude de cas également relève généralement de la méthode clinique qui tire son origine de la pratique médicale (Leplat, 2002). Les études de cas sont utilisées comme méthode de recherche et permettent de prendre en compte les caractéristiques holistiques et significatives des événements de vie étudiés et ont également comme caractéristiques d'être des études en profondeur (Hentz, 2006).

L'étude de cas est une enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes, et dans laquelle des sources d'informations multiples sont utilisées (Yin, 1984 ; Collerette, 1997, p. 23).

L'étude de cas comme méthode de recherche consiste à rapporter une situation réelle, prise dans son contexte, et à l'analyser pour découvrir comment se manifestent et évoluent les phénomènes auxquels le chercheur s'intéresse (Collerette, 1997). Nous avons choisi ce type d'étude parce qu'elle fournit une situation où l'on peut observer le jeu d'un grand nombre de facteurs interagissant ensemble, ce qui

permet de rendre compte de la complexité et de la richesse des situations comportant des interactions que leur attribuent les acteurs concernés (Collerette, 1997).

L'enjeu de la transmission porté par la méthode du cas clinique ne se limite pas à énoncer des règles que l'on pourrait comprendre comme autant d'interdits ou d'autorisations, mais tend à introduire une réflexion sur le comment du fonctionnement psychique (De Luca, 2020).

### **3.4. PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU SITE DE L'ÉTUDE**

Le site de l'étude est le contexte spatial dans lequel se déroule la recherche (Amin, 2005). En d'autres termes, il s'agit de l'espace qui environne la recherche et le lieu où se fait la collecte des données. Cette étude a été menée au Cameroun, dans la région du Centre, département du Mfoundi, Arrondissement de Yaoundé 1. Le choix de cette ville se justifie par la présence de plusieurs Universités publiques et privées en son sein. L'Université de Yaoundé 1 est celle qui a été choisie pour mener l'étude, précisément à la faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines.

Créé par Décret N 93/036 du 29 janvier 1993, l'Université de Yaoundé 1 est un Etablissement Public, Scientifique et Culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière situé à Yaoundé 1, capitale politique du Cameroun au quartier Ngoa-Ekelle.

L'Université de Yaoundé 1, la mère des huit Universités d'États, a subi une mutation à la suite de la réforme de 1993 qui se traduit par l'éclatement de l'Université de Yaoundé 1. Des quatre Universités anciennes (Douala, Dschang, Buéa, Ngaoundéré), qui constituent des Universités complètes notamment avec les facultés classiques (FALSH, FS, FSJP, FSEG), les Universités de Yaoundé 1 et de Yaoundé 2 semblent déjà orientées volontairement quant à la création de ces facultés vers des domaines spécifiés. Ainsi, à l'origine, l'Université de Yaoundé 1, au niveau facultaire, ne possède que les deux Établissements facultaires classiques : la Faculté des Sciences(FS) et la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines(FALSH), avec des Grandes Écoles orientées, elles aussi, vers les sciences médicales, technologiques et la formation aux métiers de l'enseignement. Deux autres Universités (Maroua et Bamenda) s'y sont ajoutées portant à 8(huit) le nombre d'Université d'États. Il est important d'adjoindre à cette

cartographie universitaire de nombreuses institutions privées d'enseignement Supérieur(IPES) dont l'Université de Yaoundé<sup>1</sup> assure, pour certaines d'entre elles, la tutelle académique.

La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines est un établissement public de l'Université de Yaoundé 1 d'antan appelée Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines. Elle doit son actuelle dénomination à la réforme universitaire de 1993 avec les décrets 93/027 du 29 Janvier 1993 du Président de la République du Cameroun portant respectivement dispositions communes aux Universités d'organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé.

La responsabilité de la gestion de l'Université est assurée par le Recteur. Ce dernier coordonne les activités de huit Établissements répartis dans cinq campus.

## **SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET FONCIÈRE**

Les quatre campus constitutifs de l'Université de Yaoundé 1 sont organisés ainsi qu'il suit :

- le campus principal de Ngoa Ekellé (Rectorat et services centraux, Facultés des Arts, Lettres et Sciences Humaines(FALSH), Faculté des Sciences de l'Éducation FSE), Bibliothèque (CMS), SociaCentre Universitaire des Technologies de

Centrale(BC), l'Information (CUTI), Cité Universitaire) ; Centre Médico-

- les campus annexes de Ngoa ekellé (École Nationale Supérieure Polytechnique(ENSP), Faculté de Médecine et de Sciences Biomédicales (FMSB) ;
- le campus de l'École normale supérieure(ENS) ;
- le campus de Mbalmayo (UIT-Bois) situé à 40km au sud de Yaoundé ;
- le campus CBT de Nkolbisson ;
- le Campus de Metyepkwalle-Ebolowa(ENSET) situé à 157 km au Sud de Yaoundé.

## **L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 1**

L'Université de Yaoundé 1 est constitué des instances statutaires, des services centraux et des établissements.

### **LES INSTANCES STATUTAIRES**

- Un Conseil d'Administration

- Un Conseil d'Université

## **LES SERVICES CENTRAUX ET ÉTABLISSEMENTS Le Rectorat**

Il comprend :

- Un Recteur ;
- Un Vice-Recteur chargé de l'Enseignement, de la Professionnalisation et du Développement de Technologies de l'Information et de la Communication (VR/EPDTIC) ;
- Un Vice-Recteur chargé de la Recherche, de la Coopération et des Relations avec le Monde des Entreprises (VR/CRME) ;
- Un Vice-Recteur chargé du Contrôle interne et de l'Évaluation (VR/CIE) ;
- Un Secrétaire Général ;
- Un Conseiller Technique. **LES DIRECTIONS** Elles comprennent :
  - Une Direction des Affaires Académiques et de la Coopération(DAAC) ;
  - Une Direction des Affaires Administratives et financières(DAAF) ;
  - Une Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement(DIPD) ;
  - Une Direction du Centre des Œuvres Universitaires(DCOU).

## **LES CENTRES SPÉCIALISÉS ET LES SERVICES DÉCONCENTRÉS**

### **DU MINFI**

- Un Centre de Biotechnologie(CBT) ;
- Un Centre des Technologies de l'Information(CUTI) ;
- Une Bibliothèque Universitaire(BU) ;
- Un centre Médico-social(CMS) ;
- Trois services déconcentrés du MINFI (Contrôle Financier ; Agence Comptable ; Poste de la Comptabilité Matière).

### **LES ÉTABLISSEMENTS**

- La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines(FALSH) ;
- La Faculté des Sciences de l'Éducation(FSE) ;
- La Faculté des Sciences(FS) ;
- La Faculté de Médecine et Sciences Biomédicales(FMSB) ;
- L'École Normale Supérieure Polytechnique(ENS) ;
- L'Institut Universitaire des Technologies du Mbalmayo

(UIT Bois) ;

- L'École Nationale Supérieure Polytechnique(ENSP) ;
- L'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique d'Ecole d'Ebolowa(ENSET).

À ces différents établissements, s'ajoutent les deux composantes de l'Université virtuelle que sont l'Université nationale et l'Université virtuelle sous-régionale.

### **3.5. POPULATION DE L'ÉTUDE**

Rongère(1979) définit la population d'étude comme un ensemble d'individus qui peut entrer dans le champ de l'enquête et parmi lesquels est choisi l'échantillon. Aktouf (1987) dira que la population désigne l'ensemble différencié des éléments parmi lesquels seront choisis ceux sur qui s'effectueront les observations. La population d'étude est aussi appelée population mère, car elle est celle dans laquelle la recherche va extraire le nombre d'individus précis qui répondront à un certain nombre de questions qui leur seront adressées.

Selon les objectifs et les procédures de production de données, la taille le nombre de participants varie de quelques sujets (cas) à quelques dizaines ou centaines de sujets (enquêtes,

recherche comparative etc.). Mais aussi de la stratégie du chercheur : va-t-il viser un certain degré de généralisation des résultats ou va-t-il rechercher à analyser une situation particulière liée à un contexte local ?

Dans le cadre de cette recherche, la population d'étude est constituée des diplômés de l'enseignement Supérieur ayant effectué un stage pré-emploi dans une entreprise située au Cameroun d'une période allant de 3 à 6 Mois, et qui, au terme de la durée du contrat de travail pré-emploi n'ont pas été recrutés.

Le contrat de travail pré-emploi est un contrat par lequel une entreprise, engage un candidat en CDD ou en intérim (contrat de mission), le place en mission chez le client qui décidera au terme de la période d'essai de poursuivre ou non cette relation de travail à long terme en l'embauchant elle-même. L'article 23 du code du travail camerounais comme une convention par laquelle un travailleur s'engage à mettre son activité professionnelle sous l'autorité et la direction d'un employeur, en contrepartie d'une rémunération. Deux caractéristiques se dégagent de cette définition : le lien de

subordination et la rémunération.

### **3.6. MODE DE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS**

Dans cette recherche le mode de recrutement des participants s's d'échantillonnage typique adaptée aux études qualitatives (Delpeteau, 2003). Ce type d'échantillonnage consiste à sélectionner des personnes présentant les caractéristiques requises au sein d'une population et beaucoup plus les personnes disponibles et disposées à la recherche. Le choix typique vise à faire une sélection préalable au sein d'un groupe qui est bien connu (Grawiz, 1996). En effet, ce mode se fait sur la base d'une ou de plusieurs caractéristiques fixés à l'avance.

La littérature propose quelques typologies pour permettre à un chercheur qui s'engage dans une recherche qualitative de réfléchir à la nature de l'échantillon qu'il veut constituer ou aux stratégies sous-jacentes à sa constitution. Pirès (1997) définit l'échantillon comme une petite quantité de quelque chose pour éclairer certains aspects généraux du problème. Il choisit de traiter le processus d'échantillonnage comme étant une opération par laquelle le chercheur juge d'abord de la pertinence de travailler sur un cas unique (acteur, lieu, événement) ou à partir de cas multiples.

L'entrée par le choix du cas (qu'il soit simple ou multiple) est riche car elle souligne le caractère holistique et dynamique, « multi-interactionnel » de l'angle d'approche. Chacune des orientations (cas uniques, cas multiples) comporte ensuite ses propres critères et ses propres enjeux. Pires(1997) identifie, pour le choix du cas unique, les critères de la pertinence théorique, la qualité intrinsèque et l'exemplarité du cas, sa valeur heuristique, son intérêt social et son accessibilité. Dans la situation de cas multiples, deux enjeux sont poursuivis : celui de la diversification et celui de la saturation. Ces deux enjeux guideront le choix des cas. La décision d'opter pour l'un ou l'autre type d'échantillon sera donc effectuée en fonction du but de la recherche.

Pour Beaud (2009), l'échantillonnage typique (ou « par choix raisonné ») est une méthode qui se veut plus rationnelle qu'essentiellement fondée sur le bon sens et l'expérience commune. L'échantillon par choix raisonné présente les caractéristiques suivantes : il n'est pas basé sur les lois du calcul des probabilités (non aléatoire), c'est-à-dire que chaque élément de la population n'a pas une chance égale d'être choisi ; le choix

des éléments est basé sur le jugement du chercheur par rapport à leur caractère typique ou atypique, permet d'étudier des phénomènes rares ou inusités, peu de représentativité de l'ensemble de la population.

Le choix de l'échantillonnage typique dans cette étude se justifie par le caractère restreint de la taille des participants (échantillon restreint), le caractère exploratoire de cette recherche. Il n'est pas question dans cette étude d'observer le critère de représentativité. La recherche s'intéresse à un phénomène particulier que nous voulons comprendre en profondeur : le sentiment de flottement éprouvé par les jeunes diplômés de l'enseignement Supérieur ayant vécu une rupture de contrat de travail pré-emploi et n'ayant pas été recrutés au terme du stage. La technique de l'échantillonnage par choix raisonné s'est avérée indiquée pour identifier les participants qui répondaient aux critères d'inclusion de la population d'étude. La réaction à la perte d'un même objet n'est pas identique chez tous les individus. Vandecasteele et Lefebvre(2006) affirment : « *les manières de réagir à la précarité des objets sociaux sont bien entendus hétérogènes* ». L'hétérogénéité signifie que le vécu expérientiel de la rupture du contrat de travail pré-emploi dépend de la singularité de chaque individu.

### **3.6.1. Critères d'inclusion**

Les participants ont été recrutés sur la base des critères suivants :

- avoir accordé son consentement libre ;
- être titulaire d'une licence;
- avoir eu à effectuer un stage pré-emploi pendant une période de trois à six mois dans une entreprise publique ou privée localisée au Cameroun ;
- être disponible pour les entretiens ;
- avoir accepté les enregistrements audio au moment des entretiens ;
- être en situation de chômage ou sans emploi au moment de l'entretien. Ce critère se justifie par le fait que l'étude porte sur des personnes en situation de précarité sociale. Pour Wrésinski(1987) la précarité est : « *l'absence d'une ou plusieurs des sécurités notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux* ».

Ainsi la précarité se réfère ici à l'absence de l'objet social notamment celui de l'emploi.

### 3.6.2. Critères de non inclusion

Les participants présentant les caractéristiques suivantes ne sont pas inclus :

- ne pas être diplômé de l'enseignement Supérieur ;
- ne pas avoir accordé son consentement libre et éclairé ;
- ne pas être sans emploi ;
- avoir effectué un stage pré-emploi dans une entreprise publique ou privée localisée au Cameroun dans une période allant de 3 à 6 mois, mais ayant pas été recruté dans l'entreprise au terme des 6mois de stage.

### 3.6.3. Caractéristiques des participants

Participants	A	L
Âge	35ans	33ans
Genre	Masculin	Masculin
Niveau académique	Licence	Licence
Rang dans la Fratrie	2/5	1/5
Statut matrimonial	Célibataire	Célibataire
Profession	étudiant	Etudiant

## 3.7. PROCESSUS DE COLLECTE DES DONNÉES

### 3.7.1. Technique de collecte des données : entretien semi -directif

Fernandez et Catteuw (2001) définissent l'entretien clinique comme un des outils privilégiés de la méthode clinique dans la mesure où la subjectivité s'actualise par les faits de paroles à l'adresse du clinicien ou du chercheur. L'entretien clinique est donc d'après Fernandez et Catteuw (2001): « *la technique de choix pour*

*accéder à des informations subjectives (histoire de vie, représentations, sentiments, émotions, expériences) témoignant de la singularité et de la complexité d'un sujet ».* Il est mis en œuvre dans différents contextes et répond à des objectifs différents : diagnostic, thérapeutique, recherche.

L'entretien en tant que technique de recherche a été défini par Fernandez et Catteeuw,(2001) comme un entretien entre deux personnes, un interviewer et un interviewé conduit et enregistré par l'interviewer. Ce dernier ayant pour objectif de favoriser la production d'un discours linéaire de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche. Cette technique a été choisie à cause du besoin d'informations verbales auprès des participants. Dans ce cas, « *il s'agit des informations élaborées et mises en sens par le sujet (représentations, modes de communication, histoire, mode de fonctionnement et d'organisation psychique)* » (Fernandez & Catteeuw, 2001). Ce sont donc des informations verbales et non numériques. D'après Fernandez et Catteeuw (2001), on distingue deux types d'entretien clinique de recherche : l'entretien non directif et l'entretien semi-directif. Ce dernier est celui qui a été choisi pour cette recherche.

### **3.7.2. Justification de l'entretien semi directif comme technique de collecte des données**

D'après Fortin (2006), le chercheur fait appel à l'entrevue semi-dirigée dans les cas où il désire obtenir plus d'informations particulières sur un sujet. L'entrevue semi-dirigée est principalement utilisée dans les études qualitatives quand le chercheur veut comprendre la signification d'un événement ou d'un phénomène vécu par les participants. « *L'entretien semi-directif fournit au répondant l'occasion d'exprimer ses sentiments et ses opinions sur le sujet traité. Le but est de comprendre le point de vue du répondant* » (Fortin, 2006).

C'est dans ce souci que l'entretien semi-directif a été préférentiellement utilisée pour collecter les données auprès des participants. En effet, il favorise la libre expression de la pensée du participant et permet un examen approfondi de sa réponse. Dans ce type d'entretien, le chercheur arrête une liste des sujets(thèmes) à aborder, formule des questions concernant ces derniers et les présente au répondant dans l'ordre qu'il juge à propos (Fortin, 2006).

### **3.7.3. Instrument de collecte des données : le guide d'entretien thématique**

Le processus lié à la collecte des données a débuté par l'élaboration d'un guide d'entretien. Le guide d'entretien est défini comme un ensemble organisé de fonctions d'opérateurs et d'indicateurs qui structurent l'activité d'écoute et d'intervention de l'interviewer (Blanchet & Gotman, 1992). Le guide d'entretien a été choisi comme instrument de collecte de données dans cette étude.

### **3.7.4. Justification de l'instrument de collecte des données**

Dans l'entretien semi-directif, le guide d'entretien est établi sous la forme de thèmes et d'indicateurs (sous-thèmes) qui devront être abordés par l'interviewer durant l'entretien, en fonction de la dynamique interlocutoire (Fernandez & Catteeuw, 2001). Ce guide est à la disposition de l'enquêteur pour lui permettre de suivre la méthodologie définie, tout en observant un comportement adéquat lors de l'entretien. Toutefois, il convient de noter que l'ordre d'évocation des thèmes, de même que la formulation des questions peuvent varier au cours de l'entretien.

### **3.7.5. Construction du guide d'entretien thématique**

L'identification des thèmes liés à l'objectif de cette recherche s'est vue imposée en premier lieu. Les trois premiers thèmes sont issus de l'opérationnalisation de la variable indépendante de cette étude (vécu expérientiel de rupture de contrat de travail pré-emploi). Cette opérationnalisation s'est faite à partir du cadre théorique. Par la suite, chaque thème (modalité) a permis de formuler les sous -thèmes (indicateurs). Le quatrième thème est la variable dépendante de cette étude (sentiment de flottement). Chaque indicateur de cette variable a servi de sous-thème dans la construction du guide d'entretien thématique.

L'enjeu de la transmission porté par la méthode du cas clinique ne se limite pas à énoncer des règles que l'on pourrait comprendre comme autant d'interdits ou d'autorisations, mais tend à introduire une réflexion sur le comment du fonctionnement psychique (De Luca, 2020).

C'est sur la base de ce guide que nos entretiens se sont déroulés.

## **Guide d'entretien thématique Identification**

Pseudonyme Age

Sexe Profession

Rang dans la fratrie Situation matrimoniale

### **Thème 1 : Désétayage narcissique**

**Sous-thème 1** : blessure narcissique-identitaire

(parlez-moi de ce que vous avez ressenti quand vous avez réalisé que vous ne seriez pas retenu pour l'emploi au terme du stage)

**Sous-thème 2** : désillusion

(pouvez-vous me parler de vos projets dès le début du stage sur le plan personnel ?

Que représente pour vous tout ce temps passé dans l'entreprise où vous avez effectué votre stage pré-emploi ?)

### **Thème2 : Désaffiliation**

**Sous-thème 1** : l'auto-exclusion psychique

(Parlez-moi de vos rapports avec les amis, anciens camarades de classe et des costagiaires avant et après les six mois de stage)

**Sous-thème 2** : ruptures affectives familiales

(parlez-moi des relations avec les membres de les membres avant et après les six mois de stage) **Thème 3 : pensée opératoire**

**Sous-thème 1** : absence de perspectives professionnelles

(Depuis cette expérience douloureuse avez-vous continué à postuler à d'autres offres d'emploi ?) **Sous-thème 2** : conduites opératoires

(pouvez-vous me parler de vos activités quotidiennes ?) **Thème 4 : Sentiment de**

### **flottement**

(que représente pour vous l'emploi ?)

**Sous-thème 1** : sentiment de discontinuité

de soi **Sous-thème 2** : angoisse quant au futur et à l'avenir

**Sous-thème 3** : manque de maîtrise de l'existence actuelle ou à venir **Sous-thème 4** : incapacité à se projeter dans l'avenir

**Sous-thème 5** : rumination amère contre le passé et contre soi-même

### **3.7.6. Le déroulement des entretiens**

Dans cette étude, les entretiens se sont déroulés en deux phases, à savoir la phase préparatoire et la phase d'entretien proprement dit (phase systématique).

#### **3.7.6.1. La phase préparatoire**

Durant cette phase une rencontre s'est tenue avec les participants, des rendez-vous ont été pris avec ces derniers afin d'éviter toute rencontre improvisée. Cette phase a permis d'obtenir l'accord des participants pour mener les entretiens semi-directifs. Il était question de leur faire part des objectifs de la recherche, de leur présenter le formulaire consentement éclairé et de les rassurer de la confidentialité des informations à recueillir auprès d'eux. Cette phase a également permis d'identifier les participants qui répondaient aux critères de la recherche, notamment les critères d'inclusion.

#### **3.7.6.2. Le déroulement des entretiens proprement dit (phase systématique)**

Avec chaque participant, nous avons mené des entretiens semi-directifs à l'aide d'un guide d'entretien thématique. Pendant les entretiens, nous nous référons aux thèmes figurant sur le guide d'entretien thématique. Les questions en rapport avec les thèmes du guide et l'objectif général de la recherche étaient posées aux participants. Ils étaient libres de s'exprimer en profondeur sur leur vécu expérientiel. Nous nous servions des relances, reformulations et recentrage lorsque les candidats se montraient très digressifs sur les réponses attendues. Nous nous assurons également que tous les thèmes avaient été abordés au terme de chaque entretien. Les entretiens débutaient toujours par l'accord sur rendez-vous préalablement fixé avec chaque participant en fonction de sa disponibilité. Avec les participants, nous avons mené les entretiens sur deux sites, à savoir une salle de cours du campus de Yaoundé 1. Nous nous sommes assuré que la salle était inoccupée par les étudiants, c'est-à-dire libre, vide, calme et propre à l'entretien. Le deuxième site sur lequel les entretiens ont été menés avec nos participants était leur domicile.

Chacun des deux participants ne vivait pas en compagnie d'une autre personne à son domicile, c'est ce qui a facilité le déroulement des entretiens sans perturbation extérieure. Le téléphone de chaque participant était en mode silencieux afin de nous permettre d'avoir toute leur attention. Une attention particulière était accordée à les rassurer quant à la confidentialité de leurs propos. Nous encourageons également

les participants à poser toutes les questions qu'une participation à la recherche suscitait pour eux. Ensuite, à la lumière des précisions apportées, nous nous assurons que la personne était toujours consentante à participer à l'étude, en lui rappelant qu'elle était libre de s'en retirer en tout temps. Dans les faits, nous avons procédé à la sélection de nos participants en nous référant aux critères d'inclusion.

Pendant toutes les rencontres qui se sont tenues, nous disposions d'un environnement d'écoute calme, discret et agréable. Par ailleurs, au cours des entretiens, nous avons utilisé un bloc note et un stylo, auxquels nous avons associé un enregistrement audio. Ce dispositif de collecte de données est mis en place au moment même de l'entretien. Les participants ont été mis au courant de leur utilisation au moment même de la consigne. Certaines données factuelles pertinentes ont été prises en notes au cours des entretiens. L'ensemble des données, tant verbales que factuelles, ont été transcrites sous forme de *verbatim* à la fin de chaque rencontre avant l'analyse des données. Il a fallu établir un climat de confiance pour que les participants interviewés ne se sentent ni frustrés, ni gênés dans le discours et les réponses qu'ils devaient fournir.

#### **4. CONSIDERATIONS ETHIQUES**

En psychologie comme dans plusieurs autres disciplines scientifiques, la recherche porte sur des aspects de l'activité humaine. Elle doit être conduite dans le strict respect des droits de la personne quels qu'en soient les aspects étudiés. Les décisions conformes à l'éthique sont celles qui se fondent sur les principes du respect de la personne et de bienfaisance (Fortin, 2006). Au cours de cette recherche, nous avons donc observé un certain nombre de règles déontologiques.

Le cas clinique expose le sujet au risque d'être reconnu ou de se reconnaître.

Il est donc indispensable d'anonymiser l'entièreté de l'étude : masquer les informations personnelles tout en préservant les informations cliniques (nominatives : noms, prénoms, etc.) et numériques (âges, dates, codes postaux, etc.) (Bioy et al., 2021).

Les participants interviewés ont été informés des avantages et des risques liés à leur participation à cette étude afin de faciliter l'expression d'un consentement libre et

éclairé. Pour ce qui est des avantages de cette recherche, il leur a été expliqué que cette étude permettait l'approfondissement des connaissances scientifiques à propos du vécu expérientiel de la rupture de contrat de travail chez les personnes en situation de pré-emploi. Donc ils ont été informés sur la possibilité de pouvoir bénéficier des connaissances dans ce domaine afin d'améliorer l'intervention thérapeutique. De plus, il est à noter que les participants n'ont reçu aucune rémunération pour leur participation à cette recherche.

Sur le plan des risques, il était possible que les thèmes abordés au cours de l'entretien fassent ressortir des émotions négatives comme la tristesse, la culpabilité ou la colère chez les participants. Si une telle situation se fut produite, les compétences en relation d'aide que nous avons acquises au cours de notre formation en psychologie clinique nous auraient permis d'aider les participants à gérer ces émotions. S'il s'était avéré trop difficile pour les participants de poursuivre l'entretien pour quelque raison que ce soit, ils auraient été écoutés ou alors l'entretien aurait pris fin sur le champ. En effet, il peut arriver qu'un entretien face ressurgir des émotions importantes chez les participants de par la nature des sujets abordés. Donc, le chercheur doit se préparer afin de pouvoir être soutenant et empathique si cette situation survient.

Afin de s'assurer de l'anonymat des participants, nous avons choisi un pseudonyme pour désigner les participants tout au long de la réalisation du projet de recherche (transcription de l'entretien, analyse et interprétation des données, etc.). De plus, tous les indices pouvant conduire à la reconnaissance des lieux où vivent, d'où proviennent et qui sont les participants, ont été systématiquement exclus lors de la transcription des entretiens.

Par la suite, afin de préserver la confidentialité de l'information qui a été utilisée au cours de l'étude, différentes mesures ont été prises. Premièrement, un formulaire de consentement éclairé a été remis à chaque participant. Ce formulaire contenait des informations sur l'identité du chercheur, l'objectif, l'intérêt de l'étude et bien d'autres. Deuxièmement, chacun des enregistrements des entretiens fut enregistré dans un ordinateur qui nous était accessible avec l'utilisation d'un mot de passe. Cependant, chaque enregistrement a été détruit après sa transcription.

Nous avons convenu avec les participants qu'ils pouvaient, en toutes circonstances, se retirer du processus de recherche. Notamment, le fait de se prévaloir de ce droit

de retrait a été inconditionnel et sans risque pour le participant. Notons que toutes les clauses précédentes se retrouvaient dans le formulaire de consentement libre et éclairé afin de s'assurer du caractère volontaire des participants, et ce, selon leur consentement libre et éclairé. Avant de commencer toute collecte d'informations, c'est-à-dire avant de débiter l'entretien avec un participant, la signature de ce formulaire a été exigée de ce dernier.

## **5. TECHNIQUE DE DEPOUILLEMENT**

Après la phase de collecte (entretiens individuels), nous avons procédé à la transcription des données. Avant de procéder à la transcription des données des entretiens individuels, nous avons d'abord procédé à une lecture flottante en réécoutant les entretiens pour nous approprier les contenus et comprendre les logiques des discours et des différents échanges. Après cette phase d'écoute, nous avons procédé à un retour au corpus en laissant flotter notre imagination, notre intuition tout en restant attentif aux *flash* qui, à chaque fois traversaient notre esprit. Aussi, nous avons ordonné les matériaux et avons retenu ceux que nous avons jugés plus riches.

En effet, selon Auerbach et Silverstein(2003), avant de commencer l'analyse, la première étape fait l'inventaire des informations recueillies et les met en forme par écrit. Ce texte, appelé *verbatim*, représente pour eux les données brutes de l'enquête. La transcription a permis de dégager les conclusions et de les illustrer grâce aux données récoltées pour bâtir notre analyse. Cette phase nous a permis de regrouper par sujet les commentaires ainsi que les observations.

### **5.1. CODAGE DES DONNEES**

Pour mieux appréhender le phénomène de l'étude, nous avons procédé après la phase de collecte de données à une phase de codage de ces données. En effet, nous nous trouvons ici en face de données verbales que nous avons transcrites par nos soins, et auxquelles nous avons attribué un sens. Le codage ici a consisté en une démarche heuristique où il était question pour nous de relier les données aux idées.

## 5.2. GRILLE D'ANALYSE

Thèmes	Codes	Sous-thèmes	Code	Observations		
				Absent(0)	Présent(+)	Contraire(-)
<b>Désétayage narcissique</b>	<b>A</b>	désillusion	a			
		blessure narcissique-identitaire	b			
<b>Désaffiliation</b>	<b>B</b>	auto-exclusion psychique	a			
		ruptures affectives familiales	b			
<b>Pensée opératoire</b>	<b>C</b>	conduites opératoires	a			
		absence de perspectives professionnelles	b			
<b>Sentiment de flottement</b>	<b>D</b>	-sentiment de discontinuité de soi	a			
		angoisse face au futur	b			
		manque de maîtrise de l'existence actuelle ou à venir	c			
		incapacité de se projeter dans l'avenir	d			
		rumination amère contre le passé et contre soi-même	e			

Le tableau ci-dessous présente les indices d'appréciations des énoncés issus du terrain sous forme de codes. Ces énoncés intégrés dans le tableau en couplage modalités/indicateurs ont permis d'observer la présence ou l'absence de ces éléments recherchés dans le discours des participants. Codes et significations diffèrent en fonction des indicateurs.

### **5.3. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNÉES : analyse de contenu thématique**

L'analyse des données qualitatives dont la plus connue est l'analyse de contenu est la méthode la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives (Krippendorff, 2003). Elle consiste à retranscrire les données qualitatives, à se donner une grille d'analyse, à coder les informations recueillies et à les traiter. L'analyse décrit le matériel d'enquête et en étudie la signification. L'analyse de contenu est la méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible. Berelson (1952), son fondateur, la définit comme « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication* ».

L'analyse de contenu est également un mode de traitement de l'information qui s'applique à toute forme de discours, d'image et de communications. Elle vise une relecture d'un message pour substituer à l'interprétation intuitive et instinctive, une interprétation construite (Bardin, 1989). L'opération tient à sélectionner, condenser, catégoriser, regrouper et organiser l'information. Cette technique est destinée à établir la signification et à permettre une compréhension éclairée des documents analysés. Elle nous aidera à saisir le sens exact du message des interviewées à travers leurs discours, dans toute sa subjectivité. Les opérations de relecture et d'écriture lors de l'analyse du discours favoriseront l'émergence du sens.

Chacun développe un « jeu » stratégique différent autour d'une même contrainte en fonction de l'identification d'une contrainte à une potentialité si la situation est révolue. Une première phase de préparation et d'ordonnancement des données repose sur une analyse de contenu au travers d'une analyse thématique transversale de l'ensemble des données collectées. Le traitement des données qualitatives a été mené d'un point de vue sémantique (Andreani & Conchon, 2001). Le traitement sémantique des données qualitatives consiste à étudier les idées des sujets interrogés (analyse empirique), les

mots qu'ils utilisent (analyse lexicale) et le sens qu'il leur donne (analyse de l'énonciation). Dans le cas de ce traitement dit « sémantique ». L'analyse a été conduite à la main, selon la démarche de l'analyse de contenu thématique.

Ce chapitre consacré à la méthodologie de la recherche a permis d'identifier les participants et d'élaborer une stratégie de collecte des données auprès de ces derniers. La recherche a présenté des stratégies d'encadrement dans un guide d'entretien tout en proposant un formulaire de consentement libre et éclairé aux participants afin que ceux-ci comprennent les objectifs poursuivis et qu'ils nous permettent d'obtenir d'eux les meilleurs résultats. Après cette étape, va suivre la présentation et l'analyse des résultats.

## CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Le présent chapitre est consacré à la présentation et l'analyse des résultats à l'aide de

l'analyse de contenu thématique. Les thèmes abordés sont ceux qui figurent dans le guide d'entrevue. Ces résultats seront présentés à l'aide des récits de vie. Le récit de vie permet de situer le sujet dans son contexte historique. Il rend bien compte de la complexité de l'individu. Par ailleurs, il importe de savoir lire au-delà des mots employés par le sujet, et d'entreprendre l'ensemble des valeurs pratiques portées par son discours (Grell, 1986).

### 4.1. RECITS DE VIE DES CAS DE L'ETUDE

#### 4.1.1. Cas L

Le cas A âgé, de 34 ans est un jeune chômeur camerounais de sexe masculin né en 1987 dans la ville de Yaoundé. Il a effectué ses études primaires, secondaires et universitaires dans la même ville. Il a obtenu son B.E.P.C au collège EBANDA situé à Biyem-Assi ; son Probatoire et son Baccalauréat au lycée de Biyem-Assi. Il est l'aîné d'une fratrie de cinq enfants dont trois filles et deux garçons. La mère de Monsieur L décéda quand il avait douze ans. Elle était ménagère de profession. Le père de Monsieur L, médecin de profession décéda un an après la mort de son épouse. Dès lors, ses tantes et oncles ont assuré le tutorat de son éducation y compris celui de son frère et sœurs cadets. Les décès de ses parents ont profondément bouleversé le cours de sa vie. Il était au CM2 quand son père décéda, et qu'il fut confié à sa tante après un conseil de famille. Le cas L raconte que chez cette dernière, le climat familial n'était pas très chaleureux à cause des multiples conflits qui existaient fréquemment entre lui et ses cousins. Hélas ! il affirme qu'il était contraint de supporter cette situation du fait de son incapacité à assurer sa propre scolarisation.

Malgré ce climat familial morose, le cas L s'est fortement adonné aux études dans l'espoir d'avoir un jour l'emploi, s'autonomiser et prendre soin de ses cadets. Sa passion pour l'école et son sens de l'objectivité lui vaudront l'obtention d'une licence en sciences juridiques à l'Université de Yaoundé 2, située dans l'arrondissement de Soa.

Le cas L s'est inscrit en Master 1 dans les sciences juridiques afin de poursuivre ses études universitaires et renforcer ses compétences académiques. Les cours de Master 1 à l'époque étaient dispensés dans une des salles de cours de l'Université de Yaoundé 1. Il n'a pas achevé l'année académique en raison des multiples difficultés financières. Avec sa licence, L s'est tourné vers la quête du matricule en présentant plusieurs concours d'entrée à la fonction publique du Cameroun tels que l'ENAM, l'IRIC et l'ENS. Malheureusement, toutes ses tentatives se soldaient toujours par un échec.

Dans sa quête éffreiné de l'emploi le cas L a postulé dans plusieurs entreprises parapubliques et publiques situées au Cameroun sans succès. Ses formations académique et professionnelle acquise dans l'enseignement Supérieur lui vaudront un entretien pré-embauche dans une entreprise bancaire au terme duquel il fera un stage pré-emploi. Le cas L voyait en cette opportunité professionnelle une issue de secours de sa condition précaire. Il se projetait en se voyant déjà recruté au terme du stage pré-emploi. C'était enfin l'occasion pour lui de réaliser certains de ses projets à savoir, se marier, construire un logement ou louer une maison plus confortable, subvenir aux besoins de ses frères cadets et ceux de sa famille et regagner l'estime de soi altéré à cause des précédents échecs etc.

Malheureusement, l'histoire se répéta, L ne fût pas recruté au terme du contrat de travail pré-embauche en dépit des compétences personnelles sur lesquelles il fondait son espoir. Ayant atteint l'âge limite pour la participation à un concours d'entrée à la fonction publique du Cameroun, il espérait être recruté au terme des six mois dans cette entreprise afin de sortir du chômage. Le stage s'est déroulé de Mars à Août 2019. À ce moment, il résidait au quartier Biyem-Assi. Quand les six mois d'engagement à essai sont arrivés à leur terme, on lui demandé d'aller attendre au quartier. Il espérait qu'on le rappellerait pour venir signer le contrat de travail, mais à sa grande désolation, deux mois sont passés sans qu'il ne soit rappelé ; c'est à ce moment qu'il a commencé à désespérer plus profondément. Ça été très frustrant pour lui de réaliser qu'une fois de plus il retournait à la case de départ, vu qu'il se voyait déjà délivré du chômage.

#### **4.1.2. Cas A**

Le cas A est un jeune camerounais chômeur âgé de trente quatre ans. Il naquît à Bertoua, ville située dans la région de l'Est du Cameroun. Ses parents étaient tous deux de nationalité camerounaise. Son père, instituteur de profession décéda un an avant que le

cas A n'obtint son Baccalauréat. Ce décès fut très bouleversant pour sa vie en raison du rôle que son père jouait dans la famille. Le cas A est deuxième enfant d'une fratrie de six, dont, deux garçons et trois filles. Il entreprit des études universitaires à l'Université de Yaoundé 1 dans la filière sociologie. Il fut admis en deuxième année, mais dû interrompre sa formation universitaire en raison de la difficile conciliabilité entre la vie scolaire et la vie active, qui consistait à mener des activités génératrices de revenu. La mort de père, principal soutien de la famille l'obligeait à se livrer à des activités de débrouillardise afin d'assurer sa scolarité et celle de ses frères.

Sa mère était constamment en proie aux problèmes de santé. Son état ne lui permettait pas d'assurer la prise en charge du cas A et de celle de ses frères et sœurs cadets. Elle décéda d'ailleurs quelques années après la mort de son mari, des suites de complications cardio-vasculaires. A engendra deux garçons avec une compagne nommée B. Cette paternité ne lui facilitera pas la vie déjà compliquée, en raison de son statut de chômeur et des difficultés qu'il avait à joindre les deux bouts. Passionné pour la connaissance et convaincu que son salut viendra par l'obtention d'un diplôme académique qui lui permettrait d'obtenir un emploi, A se réinscrivit à l'université de Yaoundé où il poursuivra sa formation universitaire dans la filière sociologie. Son rêve professionnel était de travailler dans une entreprise parapublique en raison du salaire élevé qu'offre ce secteur. Ce salaire lui permettrait ainsi de subvenir aux multiples besoins qui constituent son quotidien tant au niveau individuel que familial.

A n'avait pas l'intention de poursuivre sa formation académique jusqu'au plus haut niveau. Le plus urgent pour lui était de trouver un emploi avec sa licence. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle il est reparti s'inscrire à l'université. Très tôt il côtoyait déjà les sociétés privées escomptant acquérir des compétences professionnelles qui constitueraient un atout pour lui dans le monde de l'emploi. Il a obtenu sa licence en sociologie à l'université de Yaoundé 1. Après l'obtention de sa licence ; il présentera les concours de l'INJS, IFORD et ENS, mais il ne fut admis à aucun de ces concours. En 2019, A s'est rendu à Douala chez sa sœur aînée. Là-bas, il a postulé pour un emploi dans une entreprise parapublique du nom de CAMTEL. Après ce bref séjour, il reviendra dans la ville de Yaoundé où il sera informé par son cousin résident à Douala qu'il a été retenu parmi ceux qui ont postulé dans l'entreprise CAMTEL. Dès lors, A se rendra à nouveau sur Douala et aura les premiers entretiens avec une responsable administrative de la

structure, notamment la femme qui était chargée du recrutement à la cellule de la sous-section de Bonamoussadi. Cette dernière lui a fait part de toutes les formalités concernant son recrutement. Au terme de l'entretien pré-emploi, A signera un contrat pré-emploi dans l'entreprise parapublique CAMTEL. Sa tâche en tant que stagiaire consistait à traiter les facteurs, c'est-à-dire le traitement des problèmes qui avaient trait à la connexion internet dans plusieurs quartiers de BONAMOOUSSADI, BALI, BEDI à MALANGUE (quartiers de la ville de DOUALA).

Au terme des six mois, il était question de produire un rapport de stage qui rendrait compte de la façon dont le travail en entreprise en tant que stagiaire fut fait. Ce rapport fournirait des informations sur la vie personnelle du stagiaire. Le dit rapport fut effectivement produit par A et examiné par des autorités compétentes. Quelques jours après la production et l'examen de son rapport, la directrice de la cellule de la CAMTEL de BONAMOOUSSADI convoqua une réunion extraordinaire au cours de laquelle elle aux stagiaires que de tous ceux qui ont effectué le stage pré-emploi, ne seraient retenus que ceux qui auraient produit de bon rapport. A retourna de cette convocation satisfait, rassuré et optimiste, convaincu de la bonne qualité de son rapport et nourrissant l'espoir qu'au terme de l'examen de ce rapport, il serait recruté. Il avait confiance en ses compétences et se projetait déjà dans le futur en s'identifiant à un futur employé de l'entreprise. Malheureusement, ceux qui avaient produit de bon rapport ne furent pas recrutés dans l'entreprise, A était l'un d'eux. Après cet épisode douloureux, A est revint à Yaoundé prostré.

## **4.2. ANALYSE DES RÉSULTATS**

L'analyse thématique fait intervenir des procédés de réduction des données. L'analyse thématique fait en effet appel, pour résumer et traiter son corpus, à des dénominations que l'on appelle les « thèmes » (ou expressions synonymes, les « thématisations » ; on parle aussi parfois de « sous-thèmes » pour se référer à la décomposition de certains thèmes). Il s'agit, en somme, à l'aide des thèmes, de répondre petit à petit à la question générique type, rencontrée dans divers projets d'analyse : Qu'y a-t-il de fondamental dans ce propos, dans ce texte, de quoi y traite-t-on ? (Colin, 2013, p.231).

### **4.2.1. Le désétayage narcissique**

La rupture du contrat de travail est vécue par les participants comme un rejet social et une atteinte à leur narcissisme. Elle représente pour eux un échec, un événement douloureux

qui revient remettre en cause leurs compétences personnelles. Le narcissisme sain passe par trois composantes, à savoir l'amour de soi, la confiance en soi et l'estime de soi, tous trois stables, solides et moyens. Au tout début de sa vie, l'enfant a le sentiment d'une omnipotence, l'idée d'une autosuffisance, il ne le perçoit que par les personnes qui lui donnent les sons comme extérieures à son être : c'est ce qui caractérise le narcissisme primaire. C'est à partir de l'investissement des autres que le narcissisme secondaire va apparaître et se développer. Le Moi de l'individu a besoin d'être soutenu par des apports extérieurs au risque de s'écrouler. La relation qu'il crée avec l'Autre est appelée « anaclitique ». Les affects du narcissisme heureux se marquent par une certaine satisfaction de soi-même qui est relative, un sentiment d'intégrité, de maîtrise et de possession de soi. Ce narcissisme heureux peut être construit à partir du statut socioprofessionnel qu'on occupe.

Chez les participants, la blessure narcissique (Aa+) transparait dans le discours à travers un bouleversement de leur équilibre narcissique. Ce bouleversement est manifesté par des symptômes tels que le vécu dépressif, la honte, la rage narcissique et l'indignation.

Le vécu dépressif : l'échec ou l'humiliation viennent rendre dérisoire toute idée d'omnipotence. Les participants vivant la rupture de contrat de travail éprouvent un sentiment de restriction de leur Moi, d'infériorité, inverse du sentiment d'exaltation. Cet affect de restriction du Moi constitue chez ces derniers un premier degré du vécu dépressif.

La honte : l'état de désorganisation lié à l'atteinte de leur narcissisme produit la honte. Dans la honte l'élément qui disqualifie les participants est facilement assimilé au regard des pairs, membres de la famille.

La rage narcissique : c'est le pendant agressif de la honte. Chez les participants, elle vise à rétablir intégralement leur omnipotence entamée. Chez les participants, elle est soutenue par une idée de vengeance. Ces derniers veulent venger l'atteinte qui a été faite au narcissisme. Cette atteinte narcissique est due au sentiment d'avoir été trahis, méprisés et ridiculisés. Cette atteinte provoque chez eux une fureur vengeresse dans un contexte de souffrance narcissique.

L'indignation : le sentiment d'indignation sur le plan personnel est soulevé chez les participants par l'impression d'avoir été trahi, par le sentiment qu'une atteinte à leur propre dignité, autant dire à leur narcissisme, a été commise. Les propos du Cas A

rendent compte de la blessure narcissique-identitaire causée par la rupture du contrat de travail :

Malheureusement, nous nous sommes rendus compte que nous qui avons produit de bons rapports n'avons pas été retenus ; c'était ceux qui avaient des relations capables d'intercéder pour eux qui ont été recrutés. C'est vraiment frustrant de demeurer toute la journée à la maison quand tu sais que ta place est dans un bureau. Pour survivre, je suis obligé parfois de faire des petits jobs, histoire d'avoir un peu d'argent de poche. Mais jusque-là ça ne donne pas. Pour moi les nuits sont parfois longues. Ma tête ne cesse de réfléchir sur comment sortir de cette impasse (Cas A).

J'ai l'impression que dans ce pays, le destin m'a destiné au chômage. Je ne suis plus motivé à déposer les dossiers dans une quelconque structure vu que je vivrai toujours l'échec. Je ne crois plus à ce système corrompu et qui ne prône pas la méritocratie (Cas L).

La rupture du contrat de travail est vécue chez nos participants comme une désillusion que nous entendons par perte d'une illusion. Pour eux le diplôme apparaissait comme un gage de succès sur le plan professionnel, et qui leur permettrait de sortir d'accomplir leur rêve. Il est fréquent de voir des étudiants au Cameroun de se fixer de hautes attentes professionnelles en raison de leur niveau académique. Le sentiment de flottement apparaît comme la réaction à la perte d'une illusion. Leur non recrutement au terme des six mois de stage cause chez eux une souffrance psychique caractérisée par une désillusion causée par un choc émotionnel. L'illusion pour eux représente le nouveau statut social qu'il espérait tant acquérir au terme des six mois de stage, lequel statut leur aurait permis d'avoir un matricule, réaliser leurs objectifs sur les plans matrimonial et social. Ils espéraient réaliser enfin le rêve de plusieurs étudiants chômeurs diplômés camerounais après une longue période passée dans la situation de sans emploi : avoir enfin un matricule.

Les causes de cette désillusion sont latentes et déclenchantes. Comme la plupart des troubles psychopathologiques, le sentiment de flottement éprouvé par les participants est provoqué

par des causes psychiques, biologiques et psychosociales. Parmi les causes psychiques se distinguent les causes déclenchantes et les causes latentes. Les causes déclenchantes sont facilement repérables (événement douloureux suivi par une dépression). Les causes latentes sont difficilement repérables (la fragilité affective d'une personne prédisposée à la maladie dépressive). Ces deux catégories de causes sont indissociables puisqu'une dépression ne peut être déclenchée par un événement douloureux que chez une personne déjà vulnérable à la souffrance dépressive. Les causes latentes se réfèrent aux multiples échecs qu'ont connus les participants dans la quête de l'emploi. La rupture de contrat de travail apparaît comme une cause déclenchante du sentiment de désillusion éprouvée par les participants.

Le sentiment de désillusion (Ab+) correspond chez nos participants à un vécu dépressif consécutif à la perte d'un Idéal narcissique. La rupture de contrat de travail est un événement malheureux vécu chez eux comme un déchirement intime, l'arrachement d'une chose à laquelle ils tenaient passionnément : l'opportunité de sortir du chômage. La perte de l'illusion ampute le Moi des participants d'un objet d'amour auquel ils étaient maladivement attachés. Cet objet d'amour était vécu comme une partie vitale d'eux-mêmes. La relation construite avec l'objet social « emploi » est une relation fusionnelle. Chacun de nos participants s'est construit une image idéalisée de l'emploi durant les six mois de stage.

Après l'obtention de ma licence, j'ai tenté plusieurs fois les concours de L'ENAM, L'ENS, L'IRIC, malheureusement pour moi je n'ai réussi à aucun de ces concours jusqu'à atteindre l'âge limite. Malgré ces échecs, j'ai entrepris des démarches pour sortir du chômage en déposant les dossiers

dans plusieurs structures de la ville ; hélas aucune ne m'a recruté. Avec ce stage pré-emploi, je gardais déjà en moi une lueur d'espoir de sortir du tunnel. Hélas ! me voilà à la case de départ. Mes diplômes ne m'ont pas aidé. Ils ne sont que du papier. J'ai l'impression d'avoir fréquenté pour rien. (Cas L).

Je rêvais travailler dans une entreprise peu importe qu'elle soit publique, parapublique ou privée après l'obtention de mon diplôme de ma licence,

mais voilà six mois de ma vie qui sont tombés dans l'eau avec ce énième renvoi au quartier (Cas A).

Le retour au quartier est vécu comme événement douloureux comme un déchirement intime, comme l'arrachement d'une chose précieuse à laquelle il tenait passionnément : le rêve de travailler à la CAMTEL pour le CAS A. Le Moi se sent amputé d'un objet d'amour qu'il vivait comme une partie de lui-même.

#### **4.2.2. La désaffiliation**

Chez les participants, les échecs répétés dans la recherche d'un emploi ont conduit à des changements psychologiques dans lesquels la peur du rejet et le désir d'éviter deviennent la motivation prédominante. Dans ces circonstances, le meilleur moyen pour ces derniers de se préserver des nouveaux rejets, est de cesser complètement la recherche démoralisante du travail. La rupture avec le/les groupes d'appartenances par la perte des objets sociaux est aussi une remise en question du contrat narcissique entre les participants et le marché de l'emploi. L'acceptation d'un statut marginal dans la société constituerait un mécanisme de défense en réponse aux rejets répétés. Le statut marginal dont il est question chez nos participants est celui de chômeur (précaire). L'indicateur « Ba+ » ressort dans les propos du Cas L.

J'ai l'impression d'être dans un labyrinthe, une voie sans issue. Certains de mes camarades de classe du secondaire de la supérieure sont déjà positionnés. Il y en a qui sont à L'ENAM, d'autres diplomates, professeurs au secondaire ; et d'autres sont des hauts cadres dans des structures privées.

Sont-ils plus méritants que moi ? Je ne le pense pas (Cas L).

Le processus d'exclusion obéirait à un double processus opératoire, psychodynamiques et sociodynamiques, liés par une causalité circulaire et se renforçant l'un l'autre. Une tentative de compréhension dynamique du processus d'exclusion et des mécanismes qui fragilisent le sujet en tant qu'être social, pouvant le conduire à une dérive dominée par la répétition de l'échec, doit prendre en compte ces deux processus opératoires. Les cadres sociopolitiques favoriseraient le processus de désaffiliation, l'émergence

de situation d'exclusion, et façonneraient en partie leur configuration. Le deuxième processus (psychodynamique), ou auto-exclusion, s'inscrit dans des mécanismes internes au Moi et peut être compris à travers le modèle du traumatisme primaire. La faillite de l'environnement à assurer la continuité et l'intégrité du soi entraîne un état d'agonie primitive qui requiert la mise en place de mécanismes de défenses.

Le retour à la case de départ a provoqué une désorganisation des relations entre nos participants et les membres de la famille (Bb+). Le milieu familial contribue à l'émergence du sentiment de flottement à travers le désétayage apporté aux participants lorsqu'ils sont renvoyés au quartier. Chacun des deux participants est premier fils au sein de la fratrie. Ce qui devrait leur conférer un certain respect dans la famille. Durant les six mois de stage, les membres de la famille entretenaient ce respect, mais la rupture du contrat de travail et le retour à l'ancien statut, celui de chômeur les fera déchoir de cette influence. L'emploi apparaît comme un facteur imposant le respect des membres de la famille et des pairs. Le cas L s'exprime en ces termes à ce propos :

La rupture du contrat de travail m'a contraint à retourner vivre en famille, car je n'avais pas le choix, étant donné que je ne peux pas me prendre en charge. L'attitude des proches n'a pas été très encourageante face à cette triste expérience. À plus de trente ans, je ne suis plus sensé vivre dans la maison familiale et attendre d'eux une aide financière. Les frères cadets et sœurs cadets me méprisent à cause de cette situation précaire (Cas L).

Des propos des participants, il ressort également que la fin du stage pré-emploi a causé une distance relationnelle entre les participants et le réseau social constitué par les amis, les costagiers qui ont été retenus dans la structure au terme des six mois de stage. Avec ces derniers ils s'étaient déjà noués des rapports conviviaux fondés sur l'espoir communément partagé et la conviction de sortir enfin du chômage. Cependant, l'absence d'emploi viendra impacter négativement la nature des interactions entre nos participants et les pairs.

Quand mes anciens camarades déjà sortis du chômage ont appris que j'effectuais un stage pré-emploi dans cette banque, le regard qu'ils portaient

sur ma personne a changé ; ils me regardaient avec beaucoup de considération et de respect, mais dès qu'ils ont appris que je n'avais pas été recruté, tout a changé (Cas L).

Avant le stage, comme tout bon Africain, vous savez que c'est celui qui a une situation financière stable et équilibrée qui a le respect. Lorsqu'il y a un problème financier dans la famille, vous pouvez le résoudre. Du moins avant le travail, j'étais celui-là qui n'était pas assez respecté, consulté et considéré, mais je me suis rendu compte qu'à partir du moment où la famille a su que j'ai été engagé quelque part. Les gens me respectaient déjà, voyant en moi quelqu'un a réussi et qui peut aider la famille, soutenir les frères, résoudre les problèmes des uns et des autres. Les gens me parlaient avec beaucoup d'égard et de considération. Malheureusement, lorsque j'ai perdu l'opportunité, je me suis rendu compte que les rideaux sont tombés parce que je suis reparti je dirais, à la case de départ, au chômage (Cas A).

#### **4.2.3. Pensée opératoire**

Chez nos participants, les problèmes relevant de la satisfaction des besoins fondamentaux revêtent une importance. Ils accaparent tout leur espace psychique. L'éprouvé, le désir, l'historicité des participants seraient sans valeur pour eux-mêmes. La parole apparaît comme réduite et limitée au registre du besoin. On pourrait évoquer ici le glissement vers une logique de survie dans la mesure où l'ensemble des fonctions psychiques s'organisent autour de la recherche des sécurités de base fondamentales: un emploi, un logement, un revenu. L'attention portée aux problèmes concrets et actuels aurait pour bénéfice de faire écran à la pensée, aux attentes objectales, de faire barrage aux représentations et aux affects douloureux. La pensée deviendrait opératoire, fixée sur les démarches à effectuer, au détriment de l'expression de l'imaginaire et de l'attention portée à l'univers interne. Certains auteurs, et notamment Declerck(2000)

ont également mis en évidence chez les clochards un processus de désocialisation, c'est-à-dire un ensemble de comportements et des mécanismes psychiques par lesquels le sujet se détourne du réel et de ses vicissitudes pour chercher une satisfaction, ou a minima un apaisement dans un aménagement du pire. L'indicateur « Ca+ » ressort dans les propos du Cas A.

Tu as beau avoir tous les diplômes du monde dans ce pays, mais si tu n'as pas l'emploi ou l'argent, les diplômes ne servent à rien sans argent. J'ai fini par comprendre que le plus important c'est l'argent. L'argent passe avant toute chose. Grâce à l'argent tu peux réaliser beaucoup de choses (Cas A).

Quand le chômeur très désespéré ne peut plus faire usage de son corps et de ses compétences, et que l'énergie débordante est en suspens, il est possible qu'il sombre dans une conduite addictive passée (alcoolisme, tabagisme etc.). C'est ce qui est arrivé au participant A

Je passais mes journées à boire, certes je ne le fais plus ces temps en raison du manque de moyens. Mais quand l'occasion se présente, je ne manque pas d'évacuer la pression intense que je subie par l'alcool en raison sans emploi.

L'expérience douloureuse de rupture du contrat de travail modifie leurs aspirations professionnelles et leurs attitudes face au travail. En effet, l'expérience du chômage favorise le développement d'une attitude négative à l'égard du travail. La longue durée du chômage les a forcés à réévaluer leur avenir et à abandonner les plans à long-terme qu'ils avaient envisagés pour leur carrière.

Dans leur discours il est à noter que suite à la perte de l'occasion d'être recruté au terme des six mois de stage, ils ont abandonné la recherche d'un emploi de leur choix et sont prêts à prendre à peu près n'importe quoi. La précarité dans laquelle ils se trouvent rend compte du fait que leur motivation occupationnelle est centrée sur deux points, à savoir l'intérêt pour une activité amenant une satisfaction personnelle, et la construction d'une position sécurisante pour l'avenir. Comme la sécurité d'emploi devient un élément plus important que l'intérêt personnel dans le travail. Cette situation rend difficile le

développement d'une attitude positive à l'égard du travail. Ainsi les participants suite à cette expérience douloureuse, qu'est la rupture de contrat de travail ne seraient pas désintéressés ou non motivés, mais simplement résignés.

Au Cameroun, le rétrécissement du marché de l'emploi est un des multiples facteurs qui contribuent, chez les jeunes diplômés chômeurs du milieu universitaire, à une remise en question du travail comme centralité de la vie de ces derniers. Chez les participants, nous pouvons noter que la durée au chômage, le difficile accès à l'emploi malgré leurs qualifications professionnelles, les a amenés au fil du temps à formuler de nouvelles conceptions et à adopter de nouveaux comportements vis-à-vis du travail. Malgré leur qualification académique les participants se présentent comme de plus en plus apathiques et coupés de leur environnement social ; ces derniers ne cherchent guère à améliorer leurs perspectives de carrière ni à échapper activement aux emplois sans avenir.

Malgré le manque de possibilités intéressantes sur le marché local du travail, nous pouvons observer à travers les propos des participants que le niveau socio-économique rend compte du refus des participants de quitter leur localité pour un meilleur emploi. À force de connaître trop d'échecs, ils sont passés de l'optimisme au réalisme quant à leurs perspectives d'emploi au point d'accepter désormais leur inactivité avec pragmatisme, de supporter le chômage au lieu de l'accepter. Ces nombreux échecs justifient « Cb+ » dans le discours des interviewés.

Depuis cette grosse déception, je n'ai plus jamais été motivés à déposer à nouveau les dossiers dans une quelconque structure, puisqu'avec ce que j'ai reçu comme coup, je m'étais décidé de ne plus déposer un dossier dans une quelconque structure, une autre société pour un autre stage parce que je savais déjà que certainement que je vivrais la même expérience douloureuse. Donc pour moi, ça ne valait pas la peine (Cas A).

Malgré leur niveau d'instruction, les participants constatent que dans la conjoncture qui sévit au Cameroun, leurs qualifications ne leur valent pas les privilèges auxquels ils s'attendaient. Aussi, en éprouvent-ils un sentiment de frustration. Ce sentiment de

frustration les prédisposerait à renoncer à la recherche démoralisante d'un emploi. Les aspirations professionnelles sont influencées par plusieurs facteurs que sont le niveau d'instruction des participants, la durée passée au chômage, les expériences professionnelles antérieures et le rang occupé dans la fratrie. La position de premier né voire premier fils que chacun occupe les contraint à occuper un statut professionnel qui renforcerait le respect et la considération des membres de la famille.

Je me sens obligé de trouver de trouver un emploi afin d'assurer la prise en charge de la famille, au risque de voir mon droit d'aînesse bafoué par quelqu'un d'autre, notamment un frère cadet (Cas L).

#### **4.2.4. Sentiment de flottement**

L'analyse de contenu thématique des verbatim des participants révèle que le rang dans la fratrie, le sexe et les antécédents familiaux retentissent de façon significative sur le vécu de la rupture du contrat de travail. En effet, le cas L est premier né dans sa fratrie, celui qui était censé jouer le rôle du père auprès de ses frères et sœurs cadets. Sans l'emploi cette fonction parentale est mise en mal. *J'ai déjà plus de trente deux ans ; par conséquent, je ne plus postuler à certains concours de la fonction publique, d'où l'urgence d'avoir du travail, prendre soin de la famille et construire ma propre vie » (Cas L).*

Le cas A est le deuxième enfant dans la fratrie, mais premier fils. Sa grande sœur, l'aînée de la famille est allée en mariage. La position de premier fils lui confère la responsabilité de jouer également le rôle du père auprès de ses frères et sœurs cadets. C'est ce qui ressort de ses propos : *« Mon père est mort sans avoir eu l'occasion de nous positionner. Voilà pourquoi, il me fallait à tout prix ce travail pour assurer la scolarisation universitaire de mes petits et sœurs ».*

Les antécédents familiaux se réfèrent à la mort des deux parents du côté des deux participants. Cette perte leur a imposé un besoin de parentification. En effet, le père du Cas L était médecin à sa mort. Durant sa vie, il a toujours été un étai pour tous ses enfants. Malheureusement, la mort viendra priver sa progéniture des bénéfices liés à l'étayage paternelle. L'analyse de contenu des propos des participants, a permis de

comprendre que le sentiment de flottement se manifestait à travers les thèmes tels que : la perte d'identité, l'insécurité, l'isolement, le rejet, l'abandon, la diminution de l'énergie physique, le sentiment de perte de contrôle sur les événements, le doute sa valeur personnelle et sur ses compétences, le sentiment de discontinuité des soi, l'angoisse quant au futur et à l'avenir, le manque de maîtrise de l'existence actuelle ou à venir, l'incapacité à se projeter sur le passé, la rumination amère contre le passé et contre soi-même. Ce sont les cinq derniers thèmes que nous avons retenus en raison de leur caractère transversal dans les discours des deux participants.

#### **4.2.4.1. Le sentiment de discontinuité de soi**

Le sentiment de discontinuité de soi se réfère chez les participants à l'incapacité de créer, un sentiment de continuité d'exister malgré les inévitables expériences douloureuses vécues dans la quête désespérée d'un emploi à un âge déjà avancé. Les expériences de continuité et de discontinuité sculptent l'identité personnelle et l'individualisent. Les fondements narcissiques de la personne se forment à partir de toutes expériences de continuer à exister. La rupture du contrat de travail au terme de six mois de stage suivi de leur retour à l'ancien statut social rend difficile chez nos participants la construction d'un sentiment de continuité.

L'accès à l'emploi représente pour les participants le passage d'un statut à un autre, du monde de l'enfance au monde adulte, de la précarité au confort, de l'immaturité à la maturité sociale, de l'adolescence à l'adulte, de la dépendance à l'autonomie. L'emploi occupe une place centrale dans la construction d'une identité sociale chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Dans le contexte socioculturel des participants, il ressort de leur propos que les entreprises dans lesquelles ils ont eu à effectuer leur stage leur privent à nouveau du sentiment de continuité à exister en ne leur offrant pas d'emploi. La discontinuité du sentiment de soi se réfère dans cette étude à travers le sentiment qu'éprouve les participants de tourner en rond, d'être dans un cul de sac. Ils auraient voulu passer du monde de la vie de chômeur à celui d'un salarié.

J'ai l'impression de tourner en rond. Il me faut à tout prix le boulot surtout à l'âge que j'ai. On ne peut pas quand même pas fréquenter toute la vie. Il faut bien qu'à un moment on puisse jouir des études qu'on a faites pendant de nombreuses années (Cas L).

#### **4.2.4.2. L'angoisse face au futur et à l'avenir**

L'angoisse chez les participants se réfère au sentiment d'insécurité éprouvé par les participants face à un avenir incertain. Cette angoisse est un état subjectif quant au futur pouvant provoquer la perte de confiance en l'avenir et en la société. Dans une telle situation, les participants peuvent ne plus savoir à quel point de bonheur renoncer en vue de maintenir un minimum de sécurité. La rupture du contrat de travail entraînerait chez ces derniers, une demande d'aide sociale exprimée dans l'urgence, alors que le besoin de sortir du chômage perdure. Après les six mois de stage, les participants ont été mis en attente par les structures dans lesquelles ils effectuèrent leur stage.

Après avoir eu des agendas bien remplis et un prestige social au sein de la famille et des pairs, les participants se sentent seuls, inutiles, abandonnés à eux-mêmes et s'inquiètent de ne plus jamais avoir une opportunité de sortir du chômage. Cette angoisse s'accompagne d'un sentiment de disgrâce sociale causé par la longue attente d'être rappelé par la structure. Les participants savent que pour trouver un boulot, ils devront sans doute se vendre moins chers en acceptant des emplois précaires, qui ne sont pas à la hauteur de leur niveau académique. Ces emplois précaires représentent une forme de débrouillardise.

Derrière l'angoisse du lendemain, les participants ont exprimé dans leurs discours la crainte d'être mal perçus par leur entourage familial et leurs pairs qui s'étaient déjà habitués à les côtoyer sous la peau d'anciens chômeurs durant les six mois de stage. Ils éprouvent également la peur de l'image de l'oisiveté renvoyée à leurs frères et sœurs cadets. Par crainte d'être mal vu, taxé d'incompétent un des participants (Cas A), est allé jusqu'à cacher pendant un certain temps le fait qu'il ne fut pas recruté.

Même après que le stage soit terminé, j'ai continué à dire aux miens que j'étais toujours en stage histoire de sauver les apparences. J'ai perdu une occasion en or de trouver un emploi ; trouver un emploi dans notre contexte n'est pas facile (Cas A).

#### **4.2.4.3. Le manque de maîtrise de l'existence actuelle ou à venir**

La faillite de l'environnement à apporter apporter une réponse adéquate face à un état de détresse qui perdure au-delà du supportable, entraîne au bout du compte un

désespoir existentiel chez les participants. Ils éprouvent un sentiment d'impuissance face à leur situation. L'absence de contrôle effectif sur l'environnement entraîne des repercussions dans plusieurs domaines d'activités, psychologique, sociale, cognitive, et même professionnelle.

*Je suis dépassé par les évènements, je ne comprends plus rien moi-même (Cas A).*

Les multiples échecs qu'ont connus les participants dans le domaine professionnel leur ont fait développer des conceptions à la fois rationnelles et irrationnelles sur le succès. Les conceptions irrationnelles se réfèrent aux causes métaphysiques, c'est-à-dire qui ne relèvent pas de leur volonté, un sort du destin.

Parfois j'ai l'impression que ce n'était pas la volonté de Dieu pour ma vie, ou alors c'est un sort du destin, une malédiction générationnelle. Je n'arrive pas à comprendre comment ma vie n'a cessé de connaître autant d'échecs depuis toutes ces années. D'abord les concours que j'en n'ai cessé de rater jusqu'à l'atteinte de l'âge limite (Cas A).

Les conceptions rationnelles se réfèrent aux causes humainement expliquables par les participants.

Le pays ci est trop compliqué, même quand tu es brillant, compétent ce n'est pas évident d'avoir un emploi dans notre contexte si tu n'as pas un états pour te positionner devant, et avoir une place au soleil. Je me dis que si j'avais aussi quelqu'un d'influent, certainement, j'aurais été recruté. Il y a la relève familial à assurer (cas A).

#### **4.2.4.4. Incapacité à se projeter dans l'avenir**

Chez nos participants, les échecs répétés dans la recherche d'un emploi ont fini par les amener à ne plus envisager l'avenir avec optimisme et confiance en soi. Chaque échec venait renforcer les blessures psychologiques causées par le précédent. Au bout du compte, le pessimisme a envahi au fil du temps leur espace psychique. Les participants n'arrivent plus à se projeter dans l'avenir avec des ambitions, des rêves.

Cette incapacité chez nos participants à se projeter dans l'avenir se traduit dans leur discours par un désinvestissement progressif de l'objet social diplôme qui, au lieu de leur permettre d'obtenir un emploi, aurait plutôt contribué à l'émergence d'une souffrance psychique. En effet, la souffrance narcissique des participants est d'autant plus significative en raison de la formation universitaire qu'ils ont reçue, et qui aurait dû les faire accéder à un autre objet social à savoir l'emploi.

Il s'en suit au bout d'une certaine durée dans le chômage, un désinvestissement de l'objet social diplôme dans le contexte socioculturel des participants. Ce désinvestissement objectal s'accommodant du destin silencieux des affects se révèle par l'énoncé de plaintes adressées à l'endroit de l'objet social « diplôme » sans que celui-ci donne lieu à des manifestations affectives vécues.

*Pour moi, le diplôme ne représente que du papier. À quoi bon l'obtenir, si on ne peut pas obtenir un emploi ? (Cas A)*

Tu as beau avoir toute la connaissance du monde, mais si tu n'as pas l'argent dans notre société, ou le travail tu ne seras pas respecté par rapport à celui qui n'a que le BEPC mais peut résoudre les problèmes dans la famille. D'ailleurs, dans la bible, il est dit que la sagesse du pauvre est méprisée (Cas L).

Le silence psychique qui transparait dans les propos des participants se réfère au silence des affects. Il s'opère dans le complexe de l'affect une coupure entre sa représentation idéique et sa charge pulsionnelle. Le quantum d'affects, la force pulsionnelle, qui est barré à la conscience du Moi. « *Pour moi, le diplôme ne représente que du papier* » (Cas L) peut être compris comme un phénomène d'hallucination négative de l'affect : il y a silence sur l'affect.

#### **4.2.4.5. La rumination amère contre le passé et contre soi-même**

Chez les participants, la souffrance psychique causée par la rupture du contrat de travail, a atteint au fil du temps la qualité de la vie, et qui est en fait, un processus de mélancolisation avec un fort sentiment de culpabilité sans objet précis.

*« Si cet échec est arrivé, je me dis que quelque part, c'est aussi ma faute ; peut être ma naïveté »*

*(Cas A).*

Cette mélancolisation se traduit à par des reproches que les participants adressent à eux-mêmes d'avoir perdu le temps dans les entreprises où ils ont effectué le stage pré-emploi.

Voilà six mois de ma vie dans le néant ; si j'avais su que je n'allais pas être recruté, je serais allé investir ce temps ailleurs. Pour moi, cette expérience a été une perte de temps, vu que je n'ai pas été recruté (Cas L).

Lorsque les participants ont été amenés à rendre compte de leur vécu expérentiel, ils ont décrit une compulsion à penser contraignante et épuisante. Cette compulsion à penser s'apparente à une rumination mentale qui traite indéfiniment sur le mode opératoire ce qui est à faire, ce qui doit être fait, ce qui n'a pas été fait. Cette compulsion à penser sature tout leur espace préconscient et conscient.

Ce chapitre visait à analyser les résultats obtenus à partir des entretiens semi-directifs menés auprès des participants. Ces résultats seront interprétés dans le chapitre suivant à la lumière de l'approche théorique retenue.

## **CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET PERSPECTIVES**

Après avoir analysé les résultats au chapitre précédent, il convient de les interpréter au regard du cadre théorique convoqué. Selon Fernandez et Catteew (2001), interpréter les résultats consiste à traduire les résultats chiffrés (quantitatifs) ou qualitatifs en savoir psychologique utilisable en fonction de la problématique de recherche et en montrant comment ils contribuent à la compréhension du phénomène étudié. D'après Fortin (2006), le chercheur, dans cette partie du mémoire, dégage la signification des résultats, tire des conclusions, évalue les implications et formule des recommandations concernant la pratique et les recherches à venir. Ainsi, ce chapitre comprend trois grandes articulations : les rappels des données théoriques et empiriques, l'interprétation des résultats, et les perspectives théoriques.

### **5.1. RAPPELS DES DONNÉES EMPIRIQUES ET THÉORIQUES**

#### **5.1.1. Rappel des données théoriques**

L'analyse théorique a révélé avec Winnicott (1975) que l'aire transitionnelle se transforme en aire culturelle à travers l'art, la religion, la philosophie, la vie imaginaire et le travail scientifique créatif. La notion d'espace transitionnel désigne l'aire intermédiaire entre l'intériorité et l'extériorité. L'aire de l'illusion se transforme en aire transitionnelle, indissociable de la transformation de la relation mère-nourrisson. C'est cette aire transitionnelle qui se transforme en aire culturelle efficiente à l'âge adulte, accueillant et contenant la diffusion des phénomènes et objets transitionnels. L'activité créatrice amorcée dans l'illusion se prolonge sous une forme dans l'aire transitionnelle et tout laisse à penser que dans la vie adulte, ce processus créatif se poursuit selon un nouvel espace qu'il qualifie de culturel.

Abdel-Daïm (2000) parle du rétrécissement des espaces transitionnels chez les sujets

ensituation de précarité. Il les réfère à la moindre possibilité chez ces sujets de s'appuyer sur des objets culturels pour donner corps à des ressentis subjectifs.

La précarité, surtout lorsqu'elle touche différentes sphères de la vie sociale, semble entraver la possibilité de traduire l'univers pulsionnel. Privées d'accès à diverses structures sociales, ces personnes se retrouvent également privées d'expériences génératrices de stimulations sensorielles et peuvent dès lors être traversées par des éprouvés innommables, qui les enferment ou les débordent. En effet, quand les éprouvés ne trouvent plus des espaces d'expression et de ressourcement, le sujet perd de sa capacité à les nommer et à les représenter, mais il risque surtout de sacrifier ces éprouvés dans ce qu'ils ont de plus personnel. La souffrance est alors comme mise en suspend. Le préconscient se contracte et laisse le vide environnant envahir l'univers interne. Parallèlement, dans la mesure où les éprouvés ne trouvent pas d'écho, ils se transforment en une tension diffuse, une énergie envahissante, une anxiété primitive, qui n'est pas reconnue comme telle par le sujet. La faille symbolique qu'entraîne ou accentue la précarité se manifeste par la primauté donnée à l'agir et à l'action et par une difficulté à représenter, à construire du sens et à interpréter. Elle peut bien entendu aussi se traduire par des passages à l'acte ou par le recours aux conduites addictives. On peut saisir combien la précarité peut déterminer le devenir du sujet et entraver le traitement psychique du lien Moi/environnement, du plus archaïque au plus élaboré. Elle est à l'origine et accentue des souffrances narcissiques identitaires qui risquent de plonger le sujet dans un processus irréversible d'engagement dans la marginalisation et la déviance, processus qui paradoxalement enclenche une spirale accélérant de plus de rejet social et de plus de précarité (Abdel-Daïm, 2000).

Le modèle du traumatisme primaire développé Roussillon (1999) permet de comprendre comment une situation de détresse initiale ou de précarité psychique, qui n'est à la base que potentiellement traumatique, peut finir par le devenir si l'environnement n'apporte pas de réponse adéquate. Roussillon précise que ce modèle s'adapte particulièrement bien aux traumatismes précoces mais qu'il vaut également pour n'importe quelle situation de débordement et de détresse, même celles qui affectent l'appareil psychique à un âge plus tardif. Ce modèle du traumatisme primaire se scinde en trois temps. Le premier temps, ou temps X, correspond à un moment où l'appareil psychique est menacé par un afflux d'excitation qui risque de le déborder. Le psychisme mobilise alors ses moyens pour tenter de lier l'excitation ou de la décharger.

La principale caractéristique du temps X est que ces ressources internes finissent par s'épuiser, ou se trouvent mises en échec. On entre alors dans le deuxième temps : X+Y. L'échec des ressources internes déclenche un état de détresse, de tension sans représentation et sans issue interne. Deux cas peuvent alors se présenter, soit l'état de détresse s'accompagne de traces mnésiques d'expériences de satisfaction avec l'objet, l'état de détresse devient alors un état de manque et s'accompagne d'un espoir lié à la représentation d'un objet de recours.

Mais autre chose est l'échec de la mise en place du contrat, soit parce que l'objet ne se présente pas, soit parce que sa réponse est insatisfaisante, soit parce que le prix à payer dépasse les capacités du sujet. Dans ce cas, l'état de détresse dégénère vers une rage impuissante et on passe au temps X+Y+Z. Ici l'état de manque se dégrade et dégénère en un état traumatique primaire. Si la souffrance psychique est au premier temps, elle produit un état d'agonie. Si s'y mêle la terreur liée à l'intensité pulsionnelle engagée, elle produit une terreur agonistique ou une terreur sans nom. Ces états traumatiques primaires sont des états de détresse sans représentation, sans recours ni internes ni externes, au-delà du manque et de l'espoir. Ils rencontrent une impasse subjective et provoquent un état de désespoir existentiel, une honte d'être qui menace l'existence

Pour Vandecasteele et Lefebvre(2006), l'emploi assure la production du lien social qu'ils définissent comme l'ensemble des appartenances, des affiliations et des relations qui unissent les individus entre eux et qui les amènent à se sentir membre d'un même groupe. Les notions de lien et de groupe ont permis de convoquer la théorie

de kaës(2009) sur les alliances inconscientes notamment sur le concept de contrat narcissique secondaire. Il ressort de l'analyse des résultats que le groupe a un rôle à jouer dans la construction des repères identificatoires et du narcissisme de l'individu. Le processus d'exclusion obéirait à un double processus opératoire, psychodynamique et sociodynamique liés par une causalité circulaire et se renforçant l'un l'autre. Une tentative de compréhension dynamique du processus d'exclusion et des mécanismes qui fragilisent le sujet en tant qu'être social, pouvant le conduire à une dérive dominée par la répétition de l'échec, doit prendre en compte ces deux processus opératoires. Le premier processus (sociodynamique) est à considérer dans les formes actuelles du malaise dans la civilisation. Les cadres sociopolitiques favoriseraient le processus de désaffiliation et l'émergence de situation d'exclusion, et façonneraient en partie leur configuration.

D'après Kaës (2009), le contrat narcissique est une formation majeure des alliances structurantes, qu'il accomplit une fonction éminente dans la formation des repères identificatoires mais aussi qu'il revêt une dimension aliénante. En effet, Kaës dira que la dépression s'installe dans le sentiment, consécutif à la perte de l'objet, d'une discontinuité et d'une déchéance du Moi. L'installation de la continuité et de la valeur du Moi dépend de la qualité du contrat narcissique qui lie l'ensemble intersubjectif et le sujet dans lequel il se forme. Les identifications narcissiques et imaginaires assurent la représentation de la continuité primitive du Moi pour autant que l'ensemble garantisse cette représentation fondamentale. C'est ce qu'il identifie comme fonction du contrat narcissique dans l'expérience de la séparation et, plus largement dans l'expérience du deuil originaire.

Mellier(2003) nous a permis de comprendre que la rupture avec un objet social comme l'emploi marque l'entrée dans la précarité psychique, entendue ici comme la faillite de l'environnement à apporter une réponse adéquate aux besoins de l'individu. C'est la défaillance de l'environnement transitionnel qui amène le sujet à perdre confiance en l'avenir et en la société. La précarité est définie par Vandecasteele et Lefebvre (2006) comme un état subjectif d'angoisse quant au futur qui peut provoquer la perte de confiance en l'avenir et en la société. La précarité psychique prédisposerait donc les participants à vivre une dépression essentielle qui se manifesterait à travers la pensée opératoire ; d'où le concept de rétrécissement des espaces transitionnels théorisé par Abdel-Daïm(2000) chez les sujets en situation de

précarité. Il les réfère à la moindre possibilité de s'appuyer sur des objets culturels pour donner corps à leurs ressentis subjectifs.

À la lumière de toutes ces informations théoriques, nous avons retenu que l'expérience de rupture du contrat de travail est ressentie par nos participants comme une expérience de discontinuité et de déchéance du Moi. Le sentiment de flottement caractérise le vécu subjectif caractérisé par l'entre-deux dans lequel se trouvent les participants entre une perte assurée et une acquisition incertaine. La défaillance de l'environnement transitionnel rend ainsi compte de la précarité psychique ou précarité des liens dans laquelle se trouvent les participants de cette étude.

### **5.1.1. Rappel des données empiriques**

L'analyse de contenu thématique des discours des participants laissent entrevoir que la rupture du contrat de travail est vécue par ces derniers comme un désétayage narcissique, une désaffiliation et une pensée opératoire. Le désétayage narcissique se traduit par la blessure narcissique-identitaire et la désillusion. La désaffiliation transparaît dans leurs discours à travers l'auto exclusion psychique, les ruptures affectives familiales et avec les pairs. La pensée opératoire quant à elle est révélée dans les propos des cas de cette étude à travers les conduites opératoires et la baisse des aspirations professionnelles.

La rupture du contrat de travail est vécue par les participants comme un rejet social et une atteinte à leur narcissisme. Elle représente pour les participants un échec, un événement douloureux qui revient remettre en cause leurs compétences personnelles. Le narcissisme sain passe par trois composantes, à savoir l'amour de soi, la confiance en soi et l'estime de soi. Au tout début de sa vie, l'enfant a le sentiment d'une omnipotence, l'idée d'une autosuffisance, il ne le perçoit pas les personnes qui lui donnent les sons comme extérieures à son être : c'est ce qui caractérise le narcissisme primaire. C'est à partir de l'investissement des autres que le narcissisme secondaire va apparaître et se développer. Le Moi de l'individu a besoin d'être soutenu par des apports extérieurs au risque de s'écrouler, la relation qu'il crée avec l'Autre est appelée « anaclitique ». Les affects du narcissisme heureux se marquent par une certaine satisfaction de soi-même qui est relative, un sentiment d'intégrité, de maîtrise et de possession de soi. Chez les participants, les échecs répétés dans la recherche d'un emploi ont conduit à des

changements psychologiques dans lesquels la peur du rejet et le désir d'éviter deviennent la motivation prédominante. Dans ces circonstances, le meilleur moyen pour ces derniers de se préserver des nouveaux rejets, est de cesser complètement la recherche démoralisante du travail. La rupture avec le/les groupes d'appartenances par la perte des objets sociaux est aussi une remise en question du contrat narcissique entre les participants et le marché de l'emploi. L'acceptation d'un statut marginal dans la société constituerait un mécanisme de défense en réponse aux rejets répétés. Le statut marginal dont il est question chez les participants est celui de chômeur (précaire).

Chez les participants, les problèmes relevant de la satisfaction des besoins fondamentaux revêtent une importance capitale. Ils accaparent tout leur espace psychique. L'éprouvé, le désir, l'historicité sont sans valeur pour eux-mêmes. La parole apparaît comme réduite et limitée au registre du besoin. On pourrait évoquer ici le glissement vers une logique de survie dans la mesure où l'ensemble des fonctions psychiques s'organisent autour de la recherche des sécurités de base fondamentales: un emploi, un logement, un revenu. L'attention portée aux problèmes concrets et actuels aurait pour bénéfice de faire écran à la pensée, aux attentes objectales, de faire barrage aux représentations et aux affects douloureux.

Dans leur discours il est à noter que suite à la perte de l'occasion d'être recruté au terme des six mois de stage, les participants ont abandonné la recherche d'un emploi de leur choix et sont prêts à prendre à peu près n'importe quoi. Ainsi les participants suite à cette expérience douloureuse qu'est la rupture de contrat de travail ne seraient pas désintéressés ou non motivés, mais simplement résignés.

Au Cameroun, le rétrécissement du marché de l'emploi est l'un des multiples facteurs qui contribuent, chez les jeunes diplômés chômeurs du milieu universitaire à une remise en question du travail comme centralité de la vie de ces derniers. Chez les participants, on note que la durée au chômage, le non-accès à l'emploi malgré leur formation académique, les a amenés au fil du temps à formuler de nouvelles conceptions et à adopter de nouveaux comportements vis-à-vis du travail. Ils se présentent de plus en plus apathiques et coupés de leur environnement social.

À force de connaître trop d'échecs, ils sont passés de l'optimisme au pessimisme quant à leurs perspectives d'emploi. L'analyse de contenu des propos des participants a

permis de comprendre que le sentiment de flottement se manifeste à travers les thèmes tels que le sentiment de discontinuité de soi, l'angoisse quant au futur et à l'avenir, le manque de maîtrise de l'existence actuelle ou à venir, l'incapacité à se projeter dans le passé, la ruminant amère contre le passé et contre eux-mêmes.

## **5.2. INTERPRETATION DES RÉSULTATS**

Cette section est consacrée à l'interprétation des résultats à travers les hypothèses spécifiques formulées au troisième chapitre de ce mémoire. Il est à rappeler que l'objectif de cette étude n'est pas de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses. Elles ont été formulées en vue d'avoir des orientations pour une meilleure compréhension du phénomène étudié, à savoir le sentiment de flottement.

### **5.2.1. Du désétayage narcissique à la potentialisation du sentiment de flottement**

La privation de l'emploi est vécue par les participants comme un désétayage narcissique. Le désétayage narcissique est l'incapacité du groupe social de permettre à ces derniers d'accéder à l'objet social qu'est l'emploi. L'emploi est un objet social qui aurait permis à ces participants de construire leur narcissisme et leur identité dans le groupe. Furtos (1999) nous a permis de comprendre que le travail, l'emploi et les diplômes sont des objets sociaux. Un objet social est quelque chose d'idéalisée dans une société donnée en rapport avec un système de valeurs, et qui fait lien : il donne un statut, une reconnaissance d'existence, il autorise les relations, on peut jouer avec lui comme une équipe de football joue avec un ballon. Quelque fois l'objet susceptible d'être perdu est le terrain de jeu lui-même, c'est-à-dire, l'aire culturelle, et alors tout peut basculer. La difficulté commence lors que certains objets ne vont plus de soi. Ainsi, par rapport à la promesse du contrat narcissique contracté dès l'enfance *via* la famille (*"Si tu rentres dans notre culture, tu auras ta place"*), il y a difficulté lorsque cette place devient incertaine, lorsque les objets sociaux, supports de l'effectivité de la promesse, se dérobent.

Quand le groupe fait défaut, nous ne pouvons plus y étayer notre pensée, notre narcissisme et notre identité (Vandecasteele & Lefebvre, 2006). Ils définissent les relations entre les objets relevant du champ des sciences sociales et les objets se référant au

corpus théorique de la psychanalyse. Le psychisme émerge d'un double étayage. Un premier s'effectue sur le corps et les besoins de l'autoconservation. Le concept de pulsion témoigne de cet ancrage proprement biologique de la psyché. Elle s'étaie sur l'expérience de la satisfaction des besoins corporels nécessaires à la vie. Le désir prend place, dérivant d'une satisfaction hallucinatoire du besoin. À côté de cette première théorie de l'étayage, il y a aussi un étayage sur le groupe, la culture et la société, comme Kaës (1993) l'a développé et théorisé. Il propose une conception généralisée de l'étayage et décline différents espaces d'étayages en les inscrivant respectivement du côté du corps, de la mère (le Moi de l'enfant s'étaie sur l'activité psychique du Moi maternel et sur le narcissisme de la mère), du groupe primaire et puis du *socius*. Le psychisme s'y appuie, s'en inspire, non pas dans un rapport de détermination univoque et direct, mais plutôt dans un rapport de dérivation et de reprise transformatrice.

*À quoi ça sert de permettre aux étudiants d'avoir des diplômes, soient-ils académiques ou*

*professionnelles si c'est pour aller chômer ? L'Etat a abandonné la jeunesse à elle-même (Cas A).*

Le concept d'étayage est le processus majeur de la formation de la réalité psychique. L'étayage est à la base de l'origine du psychisme. C'est dans ce sens que Vandecasteele et Lefebvre (2006) affirment que la psyché émerge d'un double étayage. Un premier s'effectue sur le corps et les besoins de l'autoconservation. Le concept de pulsion témoigne de cet ancrage proprement biologique de la psyché. Elle s'étaie sur l'expérience de la satisfaction des besoins corporels nécessaires à la vie. Le désir prend place, dérivant d'une satisfaction hallucinatoire du besoin. À côté de cette première théorie de l'étayage, il y a aussi un étayage sur le groupe, la culture et la société, comme Kaës (1993) l'a développé et théorisé. Il propose une conception généralisée de l'étayage et décline différents espaces d'étayages en les inscrivant respectivement du côté du corps, de la mère (le Moi de l'enfant s'étaie sur l'activité psychique du Moi maternel et sur le narcissisme de la mère), du groupe primaire et puis du *socius*.

Le psychisme s'y appuie, s'en inspire, non pas dans un rapport de détermination univoque et direct, mais plutôt dans un rapport de dérivation et de reprise transformatrice. Tout étayage a pour caractère fondamental non seulement

d'appartenir à un réseau d'étayage, mais aussi d'être en «appui mutuel»; ce qui d'après Kaës(2004) voudrait par là dire que, ce qui s'appuie est en mesure de servir à son tour d'appui à ce qui soutient. La qualité de l'étayage en «appui mutuel» dépend de l'existence d'un espace psychique dans lequel peut se conclure un contrat d'étayage, c'est-à-dire le rapport de réciprocité dans le plaisir et le bénéfice de l'appui mutuel.

L'installation dans la précarité est à considérer comme un véritable désétayage social du psychisme des participants à leur environnement. Selon Mellier (2003), dans cette situation de désétayage social du psychisme qui caractérise l'état subjectif d'un sujet en situation de précarité sociale, tout se passerait comme si se trouvaient réactivés les états de détresse psychique qui accompagnent, selon Freud (1926), l'état biologique de détresse du nourrisson. Dans les situations de précarité sociale, le sujet se sentirait simultanément mis en danger sur la double frontière de l'étayage psychique, à savoir le biologique et le sociologique, comme si le désétayage social entraînait en résonance avec les enjeux narcissiques et corporels du sujet.

Le modèle du double étayage du psychisme de Kaës(1993) fait référence à un réseau d'étayages et de solidarité entre les étais. Chaque étayage est en effet en double appui, c'est-à-dire que ce qui s'appuie est en mesure de servir d'appui à ce qu'il soutient. En cas de défaillance ou de rupture d'un étayage, des mouvements de déconstruction et de construction, de fragilisation d'autres étais ou de vicariance vont se mettre en jeu. Ainsi, du corps à la famille, aux groupes ou au socius, le sujet en situation de précarité en est réduit à des relais minimaux d'appuis, «sans que ces appuis puissent être pris comme « modèles », sans qu'ils puissent « reprendre », subjectiver ces expériences, et créer une réalité psychique pour un autre et lui-même ».

La précarité au sens psychique est définie comme un état subjectif particulier du sujet par rapport à lui-même et par rapport à son environnement d'objets, entendu dans son double statut d'objets externes et internes (Mellier, 2003). La précarité psychique met l'accent sur une précarité des liens: des liens intrapsychiques (du sujet avec lui-même), intersubjectifs (du sujet avec le groupe médiatisé par l'objet social) et transsubjectifs (les alliances qui précèdent le sujet). Les liens transsubjectifs se réfèrent au contrat narcissique avec l'Ancêtre fondateur. Le contrat narcissique désigne ce qui est au fondement de tout possible rapport sujet-société, individu-ensemble, discours

singulier-référent culturel. Ce contrat est asymétrique : il précède le sujet. Le contrat n'attribue pas seulement à chacun une place déterminée, offerte par le groupe et signifié par l'ensemble des voix qui, avant l'apparition du nouveau venu, ont tenu un certain discours conforme au mythe fondateur du groupe.

Il requiert aussi que ce discours, qui inclut les idéaux et les valeurs, qui transmet la culture et les paroles de certitude de l'ensemble social, soit repris à son compte par chaque sujet. C'est en effet par cet investissement narcissique et par ce discours que chaque sujet est relié à l'Ancêtre fondateur (Kaës, 2009). Dans l'ère culturelle des participants, le discours fondateur encourage les parents à scolariser les enfants afin qu'il soit éduqués et instruits à l'école, qu'ils obtiennent des diplômes et se lancent dans la quête d'un emploi. Malheureusement, le discours fondateur a été source d'exclusion des participants qui après obtention des diplômes n'ont pas pu obtenir l'emploi.

Au départ, Je voulais être diplomate. C'est la raison pour laquelle après ma licence, j'ai présenté à plusieurs reprises le concours de l'IRIC. Malheureusement, toutes mes tentatives pour entrer dans cette école se sont toujours soldées par des échecs. Pareillement avec les concours de l'ENAM et ENS. Les six mois de stage ne m'ont pas non plus permis de sortir la tête de l'eau. Le diplôme ne sert vraiment à rien dans ce pays (Cas L).

Kaës(2009) dira que la dépression s'installe dans le sentiment, consécutif à la perte de

l'objet, d'une discontinuité et d'une déchéance du Moi. L'installation de la continuité et de la valeur du Moi dépend de la qualité du contrat narcissique qui lie l'ensemble intersubjectif et le sujet dans lequel il se forme. « *Je suis dépassé par les évènements, je ne comprends plus rien moi-même* » (Cas A).

### **5.2.2. De la désaffiliation à la potentialisation du sentiment de flottement**

La précarité des liens intersubjectifs correspond à la précarité des liens du sujet avec le groupe médiatisé par l'objet social (Mellier, 2003). Les troubles du lien de continuité correspondraient à la défaillance de la transmission de la vie psychique au

niveau du contrat narcissique. La rupture avec le /les groupes d'appartenance par la perte des objets sociaux est aussi une remise en question du contrat narcissique entre le sujet et le groupe social. L'emploi en tant qu'objet social assurerait l'inscription du sujet dans les groupes primaire et secondaire.

La désaffiliation procède d'un phénomène de clivage entre ceux qui font partie d'un nous et ceux qui en sont rejetés. Elle se traduirait d'un point de vue métapsychologique par la régression des formes contractuelles du lien social vers des rapports de force entre des groupes qui détiennent le pouvoir de définir les normes de la civilisation et de ses valeurs, et ceux qui les subissent (Kaës, 2001). Elle conduit à des détériorations sociales mais aussi psychiques. En effet, quand l'inscription de l'individu dans la groupalité est menacée, c'est sa sécurité qui en jeu, la vie psychique ne peut en effet se déployer qu'à partir de cet étayage. Cette inscription s'effectue sur la base du contrat narcissique et du contrat de renoncement pulsionnel, doublés tous deux d'un pacte dénégatif.

Selon Furtos(1999), Un objet social est quelque chose d'idéalisée dans une société donnée, en rapport avec un système de valeurs, et qui fait lien : il donne un statut, une reconnaissance d'existence, il autorise les relations, on peut jouer avec lui comme une équipe de football joue avec un ballon. Quelque fois l'objet susceptible d'être perdu est le terrain de jeu lui-même, c'est-à-dire l'aire culturelle, et alors tout peut basculer. La difficulté commence lors que certains objets ne vont plus de soi. Ainsi, par rapport à la promesse du contrat narcissique contracté dès l'enfance via la famille (*"Si tu rentres dans notre culture, tu auras ta place"*), il y a difficulté lorsque cette place devient incertaine, lorsque les objets sociaux, supports de l'effectivité de la promesse, se dérobent.

Ainsi le sujet privé d'emploi n'aurait pas de statut, n'existerait pas, se sentirait et serait exclu des groupes primaire et secondaire. Dans ces groupes, n'est respecté et considéré que celui qui a de l'argent et qui peut résoudre les problèmes de la famille.

Tu as beau avoir toute la connaissance du monde, mais si tu n'as pas l'argent dans notre société, ou le travail, tu ne seras pas respecté par rapport à celui qui n'a que le BEPC mais qui peut résoudre les problèmes de la famille. (Cas L).

Aulagnier (1975) signale que l'enfant se développe dans un espace (familial) à l'intérieur duquel le sujet se forme ; c'est l'espace dans lequel le Je peut advenir. Un tel espace est formé par le couple parental et l'enfant. Elle considère également qu'il est important de tenir compte de ce qui se passe dans la scène extrafamiliale, c'est-à-dire l'influence sociale et culturelle sur le couple parental et par voie de conséquence, sur le psychisme de l'enfant. Aulagnier(1975) travaille la relation individu / société en discriminant trois espaces d'investissement pour l'enfant à savoir les milieux familial, scolaire et professionnel. Le milieu professionnel est assimilé à un espace social dans lequel se partagent des intérêts, des projets et des espoirs.

Elle souligne l'effet des paroles des parents sur l'enfant, ce discours parental doit tenir compte de la loi à laquelle ils sont eux-mêmes soumis, en faisant ressortir les effets d'imposition que ce discours possède sur eux. Elle donne de l'importance à la fonction (métapsychologique) du registre socioculturel; c'est-à-dire le discours idéologique (l'idéologie) des institutions sociales. Elle octroie ainsi de l'importance à la réalité socioculturelle et à l'influence de celle-ci dans la constitution du psychisme, en soulignant que la relation des parents avec l'enfant comporte la trace de la relation du couple parental avec le milieu social dans lequel ils sont inclus et dont le couple partage les idéaux. Le discours du couple parental anticipe et pré-investit la place que l'enfant va occuper dans le discours social même avant la naissance de celui-ci, et il investit également cette place avec l'espoir que l'enfant transmettra le modèle socio culturel en vigueur.

Du côté de l'enfant (futur sujet), celui-ci a besoin de trouver dans le discours social les références identificatoires qui vont lui permettre de se projeter vers l'avenir, de sorte qu'au moment de s'éloigner du support fourni par le couple parental, il ne perde pas le support identificatoire du discours social dont il a besoin. S'il y a un conflit entre le couple des parents et leur environnement social, le psychisme de l'enfant peut faire coïncider ses représentations fantasmées (de rejet, d'agression, de toute-puissance ou d'exclusion) avec ce qui se passe dans la réalité sociale. Il y a donc de la part des participants un échec de réappropriation du discours social familial qui voudrait qu'en tant que relais de leurs parents décédés, ils puissent s'occuper de leurs cadets.

Le pays ci est trop compliqué, même quand tu es brillant, compétent ce n'est pas évident d'avoir un emploi dans notre contexte si tu n'as pas un états

pour te positionner devant, et avoir une place au soleil. Je me dis que si j'avais aussi quelqu'un d'influent, certainement, j'aurais été recruté. Il y a la relève familial à assurer (Cas L).

Aulagnier(1975) désigne également le groupe social comme l'ensemble des voix présentes qui sont intégrées par les sujets qui possèdent une langue en commun, régis par les mêmes institutions et idéologie, religion, etc.). Cet ensemble partage certains énoncés (mythiques, sacrés ou scientifiques) et qui dépendent de chaque culture, sur le fondement du groupe social. Ce sont des énoncés concernant la réalité du monde, la raison d'être du groupe social et l'origine de ses modèles. Ces énoncés du fondement ont pour fonction indispensable celle de préserver une concordance entre le champ social et le champ linguistique ainsi que l'interaction entre les deux, par conséquent ils sont nécessaires pour l'emploi du langage de chaque sujet. Pour que ces énoncés fondamentaux puissent exercer leur fonction, ils doivent être reçus par les sujets comme des paroles de certitude.

Cette concordance entre les énoncés du champ social, linguistique et ceux du sujet, détermine que le modèle social qui est soutenu par le groupe coïncide avec les idéaux de chacun de ses membres. L'idéologie est le discours qui est fondé sur les idéaux de celui qui parle (l'énonciateur). Le discours fondateur d'une culture institue le contrat narcissique. Ce discours peut être sacré, scientifique ou mythique.

Il faut qu'à l'intérieur du discours social existe un secteur de vérité absolue car cela permet au Je de s'approprier d'un fragment de ce discours, dont la certitude est indépendante de ce que chaque sujet singulier lui apporte (que ce soient les parents ou ses pairs). Ainsi, le sujet peut être reconnu dans sa vérité par le groupe social, ce groupe pouvant exclure le membre qui ne partagerait pas de tels énoncés. Le champ social possède une série d'énoncés et/ou de lois qui régissent son fonctionnement et ses objectifs, qui sont imposés à ses membres.

Pour Aulagnier(1975), l'investissement simultané du modèle futur et des certitudes sur son origine est important. S'il venait à se produire un désinvestissement sur l'origine de la société, cela va avoir indéfectiblement des conséquences sur son avenir et celui de ses membres. Le sujet a besoin de certitudes sur son origine qui puissent lui permettre de s'appuyer sur elles et, ces vérités étant garanties par l'environnement social (discours

social et aussi texte écrit), cela permet à l'enfant de pouvoir se libérer de la dépendance de ses premiers référents (la voix de la mère). Pour pouvoir se libérer de la dépendance maternelle, l'enfant a besoin que la majorité de l'ensemble des voix investissent un même idéal, autrement dit, que l'enfant puisse se projeter dans l'ensemble social en occupant la place du sujet idéal pour ce groupe. Le groupe espère que le sujet reprenne pour son compte ce qu'énonçait la voix de ses prédécesseurs pour assurer la permanence et l'immutabilité de l'ensemble. Le groupe garantit par ailleurs le transfert sur le nouveau membre (l'enfant) de la reconnaissance que possédait le prédécesseur disparu.

Du côté du sujet (nouveau membre), celui-ci s'engage à répéter le même fragment du discours. Le sujet voit dans l'ensemble (le groupe) le support qui lui est offert (et dont a besoin) sa libido narcissique. C'est pour cette raison qu'il s'inclut ou qu'il accepte le discours de l'ensemble. En contrepartie, le groupe reconnaît que le sujet puisse exister uniquement grâce à ce que sa voix répète (les énoncés de l'ensemble).

Ainsi, le contrat narcissique s'instaure grâce à un pré-investissement de l'enfant de la part du groupe (le groupe familial) comme une voix future qui occupera la place à jouer. Il projette également sur lui son modèle idéal, quant à la croyance sur la permanence et la perpétuité de l'ensemble social.

### **5.2.3. De la pensée opératoire à la potentialisation du sentiment de flottement**

La pensée opératoire rendrait compte du sentiment de flottement à travers la précarité des liens intrasubjectifs. Mellier (2003) définit la précarité des liens intrasubjectifs comme un état subjectif du sujet par rapport à lui-même et par rapport à son environnement d'objet, entendu dans son double statut d'objets externes et internes. La précarité des liens intrasubjectifs rend compte de ladésubjectivation et de la désymbolisation que subit le sujet face à une réalité traumatique. Roussillon (1999) propose le modèle du traumatisme primaire pour rendre compte du processus de désubjectivation. Ce modèle nous permet de comprendre comment une situation de détresse initiale ou de précarité psychique, qui n'est à la base que potentiellement traumatique, peut finir par le devenir si l'environnement n'apporte pas de réponse adéquate. Il précise que ce modèle s'adapte particulièrement bien aux traumatismes précoces mais qu'il vaut également pour n'importe quelle situation de débordement et de détresse, même celles qui affectent l'appareil psychique à un âge plus tardif.

Ce modèle du traumatisme primaire se scinde en trois temps. Le premier temps, ou temps X, correspond à un moment où l'appareil psychique est menacé par un afflux d'excitations qui risque de le déborder. Le psychisme mobilise alors ses moyens pour tenter de lier l'excitation ou de la décharger. La principale caractéristique du temps X est que ces ressources internes finissent par s'épuiser, ou se trouvent mises en échec. On entre alors dans le deuxième temps : X+Y. L'échec des ressources internes déclenche un état de détresse, de tension sans représentation et sans issue interne. Deux cas peuvent alors se présenter. Soit l'état de détresse s'accompagne de traces mnésiques d'expériences de satisfaction avec l'objet, l'état de détresse devient alors un état de manque et s'accompagne d'un espoir lié à la représentation d'un objet de recours. Si celui-ci apporte à temps la satisfaction, cette réponse fournit la base d'un contrat narcissique avec l'objet. Celui-ci devient l'objet d'un conflit d'ambivalence, il sera aimé en sa présence pour la satisfaction qu'il donne et détesté en son absence pour le manque qu'il provoque.

Voilà six mois de ma vie dans le néant ; si j'avais su que je n'allais pas être recruté, je serais allé investir ce temps ailleurs. Pour moi, cette expérience a été une perte de temps, vu que je n'ai pas été recruté (Cas L).

La désymbolisation rend compte du désinvestissement progressif du diplôme par nos participants. Il y a chez eux un défaut de symbolisation du flux d'excitation qui part de l'inconscient au conscient en passant par le préconscient. L'état de désaide, de détresse psychique du nourrisson serait la forme prototypique de la souffrance qui émerge dans cette situation. Notons que dans cet état de désaide décrit par Freud (1926), la souffrance apparaît comme diffuse et peu maîtrisable par le sujet. Freud (1926) a d'ailleurs montré que cette angoisse primitive ne peut devenir un signal pour le Moi. Dite « automatique », elle se développera, selon Freud, chaque fois que le sujet se trouvera dans une situation traumatique, c'est-à-dire dans une situation d'effraction du pare-excitation par de trop grandes quantités d'énergie.

*« Je suis dépassé par les évènements, je ne comprends plus rien moi-même » (Cas A).*

Les processus de désobjectivation et de désymbolisation à l'œuvre chez les participants, témoignent d'une défaillance de leurs préconscients à élaborer les

excitations internes et externes. Cette défaillance est due elle-même à leur immaturité narcissique. Les troubles de l'activité de liaison, potentiellement engendrés par la précarité atteignent le processus représentationnel, la symbolisation et la construction de sens. Abdel-Daïm (2000) parle à ce sujet de rétrécissement des espaces transitionnels chez les sujets en situation de précarité. Il les réfère à la moindre possibilité chez ces sujets de s'appuyer sur des objets culturels pour donner corps à des ressentis subjectifs. La précarité, surtout lorsqu'elle touche différentes sphères de la vie sociale, semble entraver la possibilité de traduire l'univers pulsionnel. Privées d'accès à diverses structures sociales, ces personnes se retrouvent également privées d'expériences génératrices de stimulations sensorielles et peuvent dès lors être traversées par des éprouvés innommables qui les enferment ou les débordent.

En effet, quand les éprouvés ne trouvent plus des espaces d'expression et de res-sourcement, le sujet perd sa capacité à les nommer et à les représenter, mais il risque surtout de sacrifier ces éprouvés dans ce qu'ils ont de plus personnel. La souffrance est alors comme mise en suspend. Le préconscient se contracte et laisse le vide environnant envahir l'univers interne. Parallèlement, dans la mesure où les éprouvés ne trouvent pas d'écho, ils se transforment en une tension diffuse, une énergie envahissante, une anxiété primitive, qui n'est pas reconnue comme telle par le sujet. La faille symbolique qu'entraîne ou accentue la précarité se manifeste par la primauté donnée à l'agir et à l'action et par une difficulté à représenter, à construire du sens et à interpréter. Elle peut bien entendu aussi se traduire par des passages à l'acte ou par le recours aux conduites addictives.

Même après que le stage soit terminé, j'ai continué à dire aux miens que j'étais toujours en stage histoire de sauver les apparences. J'ai perdu une occasion en or de trouver un emploi ; trouver un emploi dans notre contexte n'est pas facile. (Cas A).

Le Moi Idéal à l'œuvre dans les propos du cas A désigne le Moi qui aurait été l'objet des premières satisfactions narcissiques. C'est le tout premier Moi du sujet, celui du narcissisme infantile marqué par la toute-puissance narcissique. L'enfant est alors à lui-même son propre Idéal. Freud(1917) définit le Moi Idéal comme la partie du Moi qui aurait été transformée par introjection et identification. Le Moi est ici divisé en deux parties :

le Moi Idéal et l'Idéal du Moi. Le Moi Idéal renferme l'objet perdu. Cet objet perdu (objet d'amour) est défini par sa ressemblance avec le propre Moi de l'individu.

Freud(1921) dira que l'identification constitue la forme la plus primitive de l'attachement affectif à un objet ; deuxièmement, à la suite d'une transformation régressive, elle prend la place d'un attachement libidinal à un objet. L'identification se comporte comme un produit de la seconde phase notamment la phase orale de l'organisation de la libido. Phase pendant laquelle on s'incorpore l'objet désiré et apprécié en le mangeant, c'est-à-dire en le supprimant. Le cannibale en est resté à cette phase ; il mange volontiers ses ennemis et ne mange que ceux qu'il aime.

Partant des travaux de Freud(1914) sur le concept du Moi Idéal, Marty (1967) a proposé une conception qui transcende celle de Freud en l'inscrivant dans une perspective psychosomatique. Pour Marty(1967), le Moi Idéal est une formation narcissique qui doit être dépassée et qui, lorsqu'elle reste active, « fixée » que l'adaptation sensori-motrice, l'« accommodation » du sujet vis-à-vis des objets, n'a pu se faire. Pour lui, dans les formes prononcées de vie opératoire (dépression essentielle et pensée opératoire), on observe souvent une dégradation de la qualité du Surmoi et sa substitution par un puissant système idéalisant qu'il qualifiait de Moi Idéal. Le Moi Idéal est selon lui un trait de comportement défini par sa démesure et qui repose sur des capacités inépuisables du sujet vis-à-vis de lui-même et des autres. Il affirmera également que les exigences du Moi Idéal sont liées à la motricité, et que la force du Moi Idéal puise sa source dans l'analité.

Smadja(2004)pose la fondation théorique de la dynamique conflictuelle des maladies opératoires en affirmant que dans un régime opératoire, il existe un trouble majeur du narcissisme. Les assises libidinales du Moi entravent l'organisation du Moi. L'organisation du narcissisme primaire est déficitaire. De ce fait, le narcissisme qui s'instaure est un narcissisme de comportement orienté vers la réalité collective au détriment de la réalité interne.

J'ai l'impression d'être dans un labyrinthe, une voie sans issue. Certains de mes camarades de classe du secondaire et même du supérieur sont déjà positionnés. Il y en a qui sont à L'ENAM, d'autres diplomates, professeurs au secondaire ; et d'autres sont des hauts cadres dans des structures privées. Sont-ils plus méritants que moi ? Je ne le pense pas (Cas L).

Ksensée (2005) discutera de la place du Moi Idéal dans la survenue d'une dépression essentielle, son rôle dynamique au sein de l'économie narcissique. Il mettra en évidence le conflit intranarcissique entre le Moi-Idéal et le Moi dans la survenue d'une dépression essentielle. Pour lui, lorsque le Moi est soumis au Moi-Idéal, figure narcissique qui devrait être dépassée au cours de l'évolution libidinale. Il doit se conformer aux exigences d'une toute-puissance narcissique. Ces exigences sont le Moi-Idéal et celui de la motricité. L'Idéal du Moi est la motricité délivrée de la zone érogène anale, Idéal qui écrase le Moi. Il entraîne par régression le Moi à devenir sensori-moteur. Ce Moi sensori-moteur est selon Ksensée, dans l'incapacité de traiter par le refoulement les tensions pulsionnelles qui sont en fait des « chercheuses d'objet », une effraction narcissique, véritables attaques traumatiques non symbolisées, non symbolisables. Les exigences du Moi-Idéal commandent au Moi, au nom de la toute-puissance narcissique, l'évacuation par la motricité des excitations pulsionnelles et non leur refoulement. Les voies du comportement, de l'opérateur sont ouvertes.

### **5.3. PERSPECTIVES THÉORIQUES**

L'analyse théorique des résultats à partir de la première hypothèse a révélé que des deux indicateurs qui rendent compte du sentiment de flottement chez nos participants, la blessure narcissique-identitaire apparaît comme la variable lourde devant la désillusion. La rupture d'avec l'objet social emploi inflige une blessure narcissique aux participants. Cette blessure narcissique est celle du narcissisme secondaire, mais elle réactive également les blessures du narcissisme primaire.

C'est dans ce sens que Kaës(2009) estime que le contrat narcissique secondaire basé sur le narcissisme secondaire se conclut dans les groupes secondaires, hors famille, dans des rapports de continuité, de complémentarité et d'opposition avec les contrats narcissiques originaire et primaire. La rupture du contrat de travail est une rupture d'avec le groupe secondaire qui devrait permettre la construction du narcissisme secondaire de l'individu. Cette rupture est vécue de façon traumatique par les participants. Au constat de la blessure narcissique-identitaire que lui inflige la situation traumatique, le sujet est confronté à une situation extrême de la subjectivité. La seule issue possible à cette situation est paradoxale : le sujet assure sa survie psychique en se coupant de sa

subjectivité, ou plus exactement, il se coupe d'une expérience éprouvée mais qui n'a pas pu être représentée comme expérience du Moi (Roussillon, 1999).

Ces travaux confirment ceux Kaës (1993). Il propose une conception généralisée de l'étayage et décline différents espaces d'étayages en les inscrivant respectivement du côté du corps, de la mère (le moi de l'enfant s'étaye sur l'activité psychique du Moi maternel et sur le narcissisme de la mère), du groupe primaire et puis du *socius*. Le psychisme s'y appuie, s'en inspire, non pas dans un rapport de détermination univoque et direct, mais plutôt dans un rapport de dérivation et de reprise transformatrice. Le modèle du double étayage du psychisme de Kaës(2004) fait référence à un réseau d'étayages et de solidarité entre les étais. En cas de défaillance ou de rupture d'un étayage, des mouvements de déconstruction et de construction, de fragilisation d'autres étais ou de vicariance vont se mettre en jeu. Ainsi, du corps à la famille, aux groupes ou au *socius*, le sujet en situation de précarité en est réduit à des relais minimaux d'appuis, «sans que ces appuis puissent être pris comme « modèles ».

L'analyse théorique de la deuxième hypothèse révèle que l'auto-exclusion psychique apparaît comme la variable qui rend le mieux compte du sentiment de flottement. Les travaux de Vandecasteele et Lefebvre(2006) s'inscrivent dans ce sens. Le processus d'exclusion obéirait à un double processus opératoire, psychodynamiques et sociodynamiques, liés par une causalité circulaire et se renforçant l'un l'autre. Une tentative de compréhension dynamique du processus d'exclusion et des mécanismes qui fragilisent le sujet en tant qu'être social, pouvant le conduire à une dérive dominée par la répétition de l'échec, doit prendre en compte ces deux processus opératoires.

Le premier processus (sociodynamique) est à considérer dans les formes actuelles du malaise dans la civilisation. Les cadres sociopolitiques favoriseraient le processus de désaffiliation et l'émergence de situation d'exclusion, et façonneraient en partie leur configuration. Le deuxième processus (psychodynamique), ou auto-exclusion, s'inscrit dans des mécanismes internes au moi et peut être compris à travers le modèle du traumatisme primaire. La faillite de l'environnement à assurer la continuité et l'intégrité du soi entraîne un état d'agonie primitive qui requiert la mise en place de défenses paradoxales (clivage, aliénation, la neutralisation énergétique) érigées pour faire face à l'hémorragie narcissique- identitaire potentiellement engendrée par l'exclusion.

L'analyse théorique de la troisième hypothèse quant à elle, laisse entrevoir

que les conduites opératoires apparaissent comme la variable lourde pour rendre compte du sentiment de flottement. Ce qui confirme les travaux d'Abdel-Daïm (2000) parle du rétrécissement des espaces transitionnels chez les sujets en situation de précarité. Il les réfère à la moindre possibilité chez ces sujets de s'appuyer sur des objets culturels pour donner corps à des ressentis subjectifs. Il affirme :

La précarité, surtout lorsqu'elle touche différentes sphères de la vie sociale, semble entraver la possibilité de traduire l'univers pulsionnel. Privées d'accès à diverses structures sociales, ces personnes se retrouvent également privées d'expériences génératrices de stimulations sensorielles et peuvent dès lors être traversées par des éprouvés innommables, qui les enferment ou les débordent. En effet, quand les éprouvés ne trouvent plus des espaces d'expression et de ressourcement, le sujet perd de sa capacité à les nommer et à les représenter, mais il risque surtout de sacrifier ces éprouvés dans ce qu'ils ont de plus personnel. La souffrance est alors comme mise en suspend. Le préconscient se contracte et laisse le vide environnant envahir l'univers interne. Parallèlement, dans la mesure où les éprouvés ne trouvent pas d'écho, ils se transforment en une tension diffuse, une énergie envahissante, une anxiété primitive, qui n'est pas reconnue comme telle par le sujet. La faille symbolique qu'entraîne ou accentue la précarité se manifeste par la primauté donnée à l'agir et à l'action et par une difficulté à représenter, à construire du sens et à interpréter. Elle peut bien entendu aussi se traduire par des passages à l'acte ou par le recours aux conduites addictives. On peut saisir combien la précarité peut déterminer le devenir du

sujet et entraver le traitement psychique du lien Moi/environnement, du plus archaïque au plus élaboré. Elle est à l'origine et accentue des souffrances narcissiques identitaires qui risquent de plonger le sujet dans un processus irréversible d'engagement dans la marginalisation et la déviance, processus qui paradoxalement enclenche une spirale accélérant de plus de rejet social et de plus de précarité.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de cette étude était de saisir comment le vécu expérientiel de contrat de travail potentialise le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur. Chez plusieurs diplômés chômeurs camerounais, la rupture avec l'emploi marque l'entrée dans la précarité. Cette précarité est à la fois sociale et psychique. La précarité sociale se réfère à l'absence d'une ou plusieurs des sécurités basiques de la vie quotidienne notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux (Furtos, 1999). L'aspect psychique de cette précarité renvoie à un véritable désétayage social du psychisme, une dé-transitionalisation de ces diplômés à leur environnement (Vandecasteele & Lefebvre, 2006). Le stage pré-emploi représente un moment transitionnel dans la mesure où, à son terme, le stagiaire diplômé peut se dévêtir du statut de chômeur et acquérir celui de salarié, possédant désormais un matricule à la fonction publique. Malheureusement, il arrive qu'au terme du stage pré-emploi, le stagiaire diplômé ne soit pas recruté au sein de l'entreprise. C'est alors qu'une souffrance psychique correspondant au sentiment de flottement émerge. Le sentiment de flottement traduit une rupture de continuité entre le monde académique et le marché de l'emploi ; apparaissant comme un environnement « insuffisamment bon » au sens de Winnicott (1971). Le vécu de la précarité est influencé par les facteurs biographiques et situationnelles (Vandecasteele & Lefebvre, 2006). Abdel-Daïm (2000) parle du rétrécissement des espaces transitionnels chez les sujets en situation de précarité. Il les réfère à la moindre possibilité chez ces sujets de s'appuyer sur des objets culturels pour donner corps à des ressentis subjectifs. Il affirme :

La précarité, surtout lorsqu'elle touche différentes sphères de la vie sociale, semble entraver la possibilité de traduire l'univers pulsionnel. Privées d'accès à diverses structures sociales, ces personnes se retrouvent également privées d'expériences génératrices de stimulations sensorielles et peuvent dès lors être traversées par des éprouvés innommables, qui les enferment ou les débordent. En effet, quand les éprouvés ne trouvent plus des espaces

d'expression et de ressourcement, le sujet perd de sa capacité à les nommer et à les représenter, mais il risque surtout de sacrifier ces éprouvés dans ce qu'ils ont de plus personnel. La souffrance est alors comme mise en suspend. Le préconscient se contracte et laisse le vide environnant envahir l'univers interne. Parallèlement, dans la mesure où les éprouvés ne trouvent pas d'écho, ils se transforment en une tension diffuse, une énergie envahissante, une anxiété primitive, qui n'est pas reconnue comme telle par le sujet. La faille symbolique qu'entraîne ou accentue la précarité se manifeste par la primauté donnée à l'agir et à l'action et par une difficulté à représenter, à construire du sens et à interpréter. Elle peut bien entendu aussi se traduire par des passages à l'acte ou par le recours aux conduites addictives. On peut saisir combien la précarité peut déterminer le devenir du sujet et entraver le traitement psychique du lien Moi/environnement, du plus archaïque au plus élaboré. Elle est à l'origine et accentue des souffrances narcissiques identitaires qui risquent de plonger le sujet dans un processus irréversible d'engagement dans la marginalisation et la déviance, processus qui paradoxalement enclenche une spirale accélérant de plus de rejet social et de plus de précarité (Abdel-Daïm, 2000).

Ainsi la question que nous nous sommes posée est : « *Comment le vécu expérientiel contrat de travail potentialise-t-il le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur?* ». C'est la question principale de recherche de l'étude. La réponse à cette question est : « *Le vécu expérientiel de contrat de travail potentialise le sentiment de flottement à travers le désétayage narcissique, la désaffiliation et la pensée opératoire* ». C'est l'hypothèse générale de l'étude. Celle-ci a donné lieu à trois hypothèses de recherche qui sont :

**HR1** : le désétayage narcissique potentialise le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur à travers la blessure narcissique-identitaire et la désillusion.

**HR2** : la désaffiliation potentialise le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur à travers l'auto-exclusion psychique et les ruptures affectives familiales.

**HR3** : la pensée opératoire potentialise le sentiment de flottement chez les diplômés du supérieur ayant vécu un contrat de travail à travers les conduites opératoires et la baisse des aspirations professionnelles.

Pour éprouver cette hypothèse, la recherche, à travers une étude de cas, a mené des entretiens semi-directifs auprès d'un nombre réduit participants(deux). Les résultats obtenus et analysés psychologiquement à l'aide de la technique d'analyse de contenu thématique ont permis de dégager quelques faits saillants.

**Premièrement**, la privation de l'emploi est vécue par les participants comme un désétayage narcissique. Le désétayage narcissique est l'incapacité pour le groupe social de permettre à ces derniers d'accéder à un objet social de base : l'emploi. L'emploi est un objet social qui aurait permis à ces participants de construire leur narcissisme secondaire et leur identité en s'étayant sur le groupe.

Le contrat narcissique secondaire basé sur le narcissisme secondaire se conclut dans les groupes secondaires, hors famille, dans des rapports de continuité, de complémentarité et d'opposition avec les contrats narcissiques originaire et primaire. Au regard de cette catégorisation, nous en ressortons instruits que le contrat de travail qui se noue dans le champ professionnel un contrat narcissique secondaire. En tant que tel, il comporte une dimension structurante mais aussi aliénante. En effet, Kaës (2009) énonce l'idée selon laquelle le contrat est l'une des modalités des alliances inconscientes. L'alliance se fonde sur la nécessité d'un échange dont elle garantit les bénéfices mutuels, quelques fois inégaux, auxquels s'engagent à contribuer, selon la parole donnée, tous les partenaires associés dans l'alliance qu'ils ont contractée. Pour Kaës, les formes et les modalités de l'alliance sont diverses et les notions particulières les spécifient, en fonction de leur objet et de leur but : contrat et pacte, ligue et coalition, accord, convention et union.

Chez les interviewés, le pacte narcissique rend compte du sentiment de flottement qu'ils éprouvent suite à la rupture du contrat de travail. Ce pacte se manifeste sous la forme d'un clivage narcissique qui ne permet plus aux participants d'avoir des plans à long terme

pour leur vie. La pérennisation de leur situation précaire et son expansion à diverses sphères de la vie sociale correspondrait à un état où l'environnement, au sens de Winnicott, n'est plus en mesure d'assurer les sécurités de base et de maintenir le sentiment d'intégrité et de continuité de soi. L'installation dans la précarité serait alors à considérer comme un véritable désétayage social du psychisme, une dé-transitionnalisation des participants à un environnement insuffisamment bon : le marché de l'emploi.

**Deuxièmement**, le désétayage narcissique engendre une désaffiliation qui se manifeste sous la forme d'une exclusion sociale. Cette exclusion sociale s'accompagne d'une auto-exclusion psychique, révélatrice des troubles du lien de continuité. Pour Vandecasteele et Lefebvre (2006) Les troubles du lien de continuité correspondraient à la défaillance de la transmission de la vie psychique au niveau du contrat narcissique. La rupture avec le /les groupes d'appartenance par la perte des objets sociaux est aussi une remise en question du contrat narcissique entre le sujet et le groupe social. La remise en question des repères identificatoires et la fragilisation narcissique qui en découle serait, selon eux, d'autant plus importante que le contrat narcissique et les repères identificatoires établis dans le groupe primaire sont eux-mêmes fragiles ou inconsistants. Ainsi, plus les repères identificatoires « actuels » sont menacés notamment par une exclusion de fait, plus les figures « historiques » jouent un rôle important. Inversement, plus les objets intériorisés sont fragiles, plus les repères sociaux sont appelés à jouer un rôle fondamental, notamment sur le déclenchement possible d'une « honte d'être ».

Chez les participants, les troubles du lien de continuité trouvent leur source dans la fragilisation du contrat de renoncement à satisfaction directe des buts pulsionnels. La précarité est définie comme un état subjectif d'angoisse quant au futur qui peut potentiellement provoquer la perte de confiance en l'avenir et en la société. Dans une telle situation, ces derniers ne peuvent plus savoir à quelle part de bonheur renoncer en vue de maintenir un minimum de sécurité. La rupture du contrat de renoncement à la satisfaction pulsionnelle et du pacte dénégatif se traduirait par une certaine intolérance à la frustration. Celle-ci se manifeste notamment dans la rupture de continuité dans l'environnement professionnel, à savoir le lieu où les participants ont effectué le stage pré-embauche.

**Troisièmement**, chez les participants la recherche désespérée dans la quête d'un emploi, les multiples échecs rencontrés sur le marché de l'emploi, et la rupture du contrat de travail pré-embauche qui n'a pas été renouvelé au terme des six de stage, rendent compte du sentiment de flottement qu'ils éprouvent. Ce sentiment est induit par les troubles de l'activité de liaison, témoignant d'une pensée opératoire. Les troubles de l'activité de liaison, potentiellement engendrés par la précarité, atteignent eux le processus représentationnel, la symbolisation et la construction de sens. Abdel-Daïm (2000) parle à ce sujet de rétrécissement des espaces transitionnels chez les sujets en situation de précarité. Il les réfère à la moindre possibilité chez ces sujets de s'appuyer sur des objets culturels pour donner corps à des ressentis subjectifs.

La précarité, surtout lorsqu'elle touche différentes sphères de la vie sociale, semble entraver la possibilité de traduire l'univers pulsionnel. Privées d'accès à diverses structures sociales, ces personnes se retrouvent également privées d'expériences génératrices de stimulations sensorielles et peuvent dès lors être traversées par des éprouvés innommables, qui les enferment ou les débordent. En effet, quand les éprouvés ne trouvent plus des espaces d'expression et de ressourcement, le sujet perd de sa capacité à les nommer et à les représenter, mais il risque surtout de sacrifier ces éprouvés dans ce qu'ils ont de plus personnel. La souffrance est alors comme mise en suspend. Le préconscient se contracte et laisse le vide environnant envahir l'univers interne.

Parallèlement, dans la mesure où les éprouvés ne trouvent pas d'écho, ils se transforment en une tension diffuse, une énergie envahissante, une anxiété primitive, qui n'est pas reconnue comme telle par le sujet. La faille symbolique qu'entraîne ou accentue la précarité se manifeste par la primauté donnée à l'agir et à l'action et par une difficulté à représenter, à construire du sens et à interpréter. Elle peut bien entendu aussi se traduire par des passages à l'acte ou par le recours aux conduites addictives. On peut saisir combien la précarité peut déterminer le devenir du sujet et entraver le traitement psychique du lien Moi/environnement, du plus archaïque au plus élaboré. Elle est à l'origine et accentue des souffrances narcissiques identitaires qui risquent de plonger le sujet dans un processus irréversible d'engagement dans la marginalisation et la déviance, processus qui paradoxalement enclenchent une spirale accélérante de plus de rejet sociale et de plus de précarité (Vandecasteele & Lefebvre, 2006).

Cette étude nous a permis de comprendre que le marché de l'emploi représente pour

plusieurs diplômés chômeurs, un environnement transitionnel. Cet environnement est censé assurer la continuité du sentiment de Soi chez ces derniers après la mère, la famille et l'école. Le diplôme et l'emploi permettent à l'individu de construire son narcissisme secondaire et lui permettent d'avoir un contrôle personnel de certaines dimensions de leur existence.

L'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible ». On voit très clairement, à travers cette définition, le rapport entre pauvreté et précarité. Soulignons également un premier élargissement de la notion de précarité à travers la référence à d'autres sécurités ou d'autres « objets sociaux » que l'emploi, dont la perte constitue potentiellement une menace pour le sujet.

Furtos(1999) définit l'objet social comme quelque chose de concret(le travail, le logement, la formation, les diplômes etc.), idéalisé dans une société donnée et qui fait lien : il donne un statut, une reconnaissance d'existence et autorise en quelque sorte les relations sociales. Il produit ou médiatise le lien social. Le contrat de travail pré-embauche revêt une dimension narcissique en ce qu'il permet la construction du narcissisme secondaire des contractants, à savoir l'employeur et l'employé. L'espace professionnel est un espace générateur du lien social, un espace d'étayage, de construction identitaire et un espace d'illusion. En ce sens la rupture du contrat de travail met en permet le narcissisme secondaire de l'individu, rompt le lien social, et impose une désillusion à l'individu qui se voit contraint l'inscrit dans un processus de deuil. Ce deuil soulève ainsi la problématique de la perte en contexte organisationnel.

C'est dans ce sens que Kaës(2009) dira que la dépression s'installe dans le sentiment, consécutif à la perte de l'objet, d'une discontinuité et d'une déchéance du Moi. L'installation de la continuité et de la valeur du Moi dépend de la qualité du contrat du contrat narcissique qui lie l'ensemble intersubjectif et le sujet dans lequel il se forme. Les identifications narcissiques et imaginaires assurent la représentation de la continuité primitive du Moi pour autant que l'ensemble garantisse cette représentation fondamentale. C'est ce qu'il identifie comme fonction du contrat du contrat narcissique dans l'expérience de la séparation et, plus largement dans l'expérience du deuil originaire.

Sur le plan psychopathologique et clinique, il ya lieu de reléver que l'issue des deuils en contexte organisationnel dépend de trois facteurs : les capacités de transitionnalité des acteurs confrontés à des changements de leur contexte d'action (bifurcations biographiques, transitions de vie etc.), des ressources personnelles (compétence personnelles, estime de soi etc.), et de l'efficacité d'étayage professionnel mis en place pour permettre aux endeuillés de surmonter la souffrance narcissique-identitaire inhérente à la rupture d'avec un objet social de base, notamment l'emploi. Cette étude ne s'est pas fait sans limites sur les plans théorique et méthodologique.

Sur le plan méthodologique, l'effectif réduit de la taille de notre échantillon (deux participants) rend difficile la généralisation de nos résultats. En effet, l'objectif visé dans cette étude n'était pas de prédire, mais d'analyser voire de comprendre comment le vécu expérentiel de rupture de contrat de travail rend compte du sentiment de flottement chez les personnes en situation de pré-emploi à travers une étude de cas. La densité des informations obtenues auprès de nos participants dans le contexte où s'est effectuée la recherche, ne permet pas d'appliquer de but en blanc les conclusions de ce travail à d'autres individus privés d'emploi.

Sur le plan théorique, les résultats ont été interprétés à partir d'un cadre théorique qui n'a pas mis de côté notre subjectivité. Dans un tel contexte, il soit fort probable que ces résultats ne soient pas exempts de tout biais.

Les résultats obtenus et analysés ont révélé que le rang dans la fratrie, le genre(sexe masculin) , les multiples échecs rencontrés dans la quête d'un emploi, et la perte des deux parents sont des facteurs qui concourent à l'émergence du

sentiment de flottement éprouvé par les participants de cette étude . En effet, ces derniers sont premiers fils dans la fratrie, position à laquelle est rattachée une certaine symbolique dans leur aire culturelle. Une lecture anthropologique culturelle nous permettrait de comprendre que les deux participants de l'étude sont rentrés dans un processus de parentification en vue d'assurer le relais générationnel des figures parentales. Ce processus de parentification est malheureusement buté par le non accès de l'emploi, objet social qui aurait pu leur permettre d'assumer la fonction parentale auprès de leur fratrie. Le sentiment de flottement apparaîtrait donc comme l'angoisse existentielle éprouvée par nos participants de faillir aux énoncés du groupe d'appartenance ethnique qui conférerait à l'aîné un statut particulier auprès des familles nucléaire et élargie.

De tous les thèmes qui rendent compte du sentiment de flottement dans cette étude, nous relevons que la désaffiliation apparaît comme la variable lourde. Cette désaffiliation se réfère à la précarité du sujet avec le groupe médiatisé par l'objet social. Selon Furtos(1999), Un objet social est quelque chose d'idéalisée dans une société donnée, en rapport avec un système de valeurs, et qui fait lien : il donne un statut, une reconnaissance d'existence, il autorise les relations. Quelque fois l'objet susceptible d'être perdu est le terrain de jeu lui-même, c'est-à-dire l'aire culturelle, et alors tout peut basculer. La difficulté commence lors que certains objets ne vont plus de soi. Ainsi, par rapport à la promesse du contrat narcissique contracté dès l'enfance via la famille (*'Si tu rentres dans notre culture, tu auras ta place'*), il y a difficulté lorsque cette place devient incertaine, lorsque les objets sociaux, supports de l'effectivité de la promesse, se dérobent. Les participants se sentent donc exclus du groupe social. Chez eux tout a basculé, l'objet social « emploi » va de soi.

Ce travail a porté sur des participants pour qui le matricule octroyé par la fonction publique du Cameroun, était l'unique focus professionnel après la formation universitaire. Ils étaient tous deux orphelins de père et de mère ; et par-dessus tout des hommes. Ces résultats gagneraient à être approfondis à travers de multiples études exploratoires sur le vécu expérientiel de la privation d'emploi en fonction du rang dans la fratrie, du sexe des participants, et du statut socio-économique des parents.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abdel-Daïm, A. (2000). *Exclusion, précarité et autres vulnérabilités*. RESO

Aktouf, O. (2014). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : une introduction à la démarche classique et critique*. Presses de l'Université.

Amin, E.M. (2005). *Social Sciences Research Conception : methodology and analysis*. Makere University Printery.

Aulagnier, P. (1975). *La violence de l'interprétation*. PUF.

Bacqué, M.F. (1992). *Ledeuil à vivre*. Odile Jacob.

Bacqué, M.F. (2002). *Apprivoiserlamort*. Odile Jacob.

Bacqué, M.F. (2007). *Psychologie du deuil et des séparations*. Larousse.

Bacqué, M.F., & Hanus, M. (2000). *Le deuil*. P.U.F.

Bah, T. (2009). La transition cédant-repreneur : une approche par la théorie du deuil. *Revue Française de Gestion*, 35(195), 123-148.

Bardin, L. (1989). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires.

Berelson, B. (1952). *Analysis in Communication in Research*. Michigan Free Press.

Bernard, M. (2001). *Alianzas Inconscientes, Seminario*. Buenos aires.

Bion, W.R. (1959). *Attaques contre les liens*. Gallimard.

Bion, W.R. (1967). Attaques contre les liens. *Nouvelle revue de psychanalyse*, (4), pp.5-6.

Bioy, A., Castillo, M., & Koenig, M. (2021). *Les méthodes qualitatives en psychologie cliniques et*

*psychopathologie*. Dunod

Bowlby, J. (1980). *Attachment and loss: Sadness and depression*. Basis Boss.

Braun F. (1979). *Youth Unemployment in West Germany. The psychosocial Aspect*. Research in Education.

Brusset, B. (2015). *Psychanalyse du lien*. Presses Universitaires.

Chabert, C. (2009). *Narcissisme et dépression*. Dunod.

Colerette, P. (1995). *Les enjeux communicationnels de la gestion d'un changement dans une organisation*. Armand Colin.

Colerette, P. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Armand Colin.

Colerette, P. (1997). *L'étude de cas au service de la recherche*. Recherche en soins infirmiers.

Declerck, P. (2001). *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*. Plon.

Dépelteau, F. (2003). *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*. Presses de l'Université de Laval.

Dubar, C. (2000). *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*. PUF.

Dubois, N. (1990). *Psychologie du contrôle. Les croyances internes et externes*. Presses Universitaires de Grenoble.

Dubreuil, M. (2009). L'objet, de la relation « avec » à la relation « à », chez Freud. *Érès « Figures de la psychanalyse »*, (18), pp.55-75. <https://www.cairn.info/rev>

Eiguer, A. (1984). *La théorie du lien*. Gallimard.

Eisenberg, E.M. (1984). Ambiguity as Strategy in Organisational Communication. *Communication monographs*, (51), PP.227-242.

Fairbairn, W.R.D. (1952). *Études psychanalytiques de la personnalité*. Monde interne.

Fernandez, L., & Catteuw, M. (2001). *La recherche en psychologie clinique*. Nathan.

Fortin, M.-F. (2006). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Chenelière Education.

Freud, S. (1905). *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Gallimard.

Freud, S. (1914). *Pour introduire le narcissisme*. PUF.

Freud, S. (1915). *Deuil et mélancolie*. Payot.

Freud, S. (1921). *Psychologies des foules et analyse du Moi*. Payot.

Furtos, J. (1999). *Epistémologie de la clinique psychosociale (la scène sociale et la place du psy)*. FNARS et OSPERE.

Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université du Québec Le Delta.

Goffman, E. (1973). *La présentation de Soi*. Éditions de minuit.

Gohier, C., & Alin, C. (2000). *La construction de l'identité professionnelle*. L'harmattan.

Hanus, M. (1994). *Les deuils dans la vie : deuils et séparations chez l'adulte et l'enfant*. Maloine.

Hanus, M. (1997). *Les enfants du deuil*. Frisson-Roche.

Hanus, M. (2006). Deuils normaux, deuils compliqués. *Annales Médico Psychologiques*, (164), pp.349-356.

Harris, J.-P. (1980). Unemployment and its effects of teen-ager. *Australian Family Physician*, 9(8), 546-553.

Hobfoll, S.E. (1989). Conservation of resources. A new attempt at conceptualising stress. *American Psychologist*, 44(3), 115-129.

Hobfoll, S.E. (1998). *Stress, Culture, and Community. The Psychology and Philosophy of Stress*. Plenum Press.

Hobfoll, S.E. (2001). *Conservation of resources. A general stress theory applied to burnout*. DC.

Hornstein, L. (2003). *Contrato Narcisista, panel de las Jornadas Piera . Un pensamiento original, publicación de Apdeba . Buenos Aires*

Huberman, A.M., & Miles, M.B. (1991). *Analyse des données qualitatives*. Renouveau pédagogique.

Kaës, R. (1993). *Le groupe et le sujet du groupe*. Dunod.

Kaës, R. (2004). *Introduction à l'analyse transitionnelle dans crise, rupture et dépassement*. Dunod.

Kaës, R. (2009). *Les alliances inconscientes*. Dunod.

Kaës, R. (2010). Le sujet, le lien et le groupe. Groupalité psychique. *Cahiers de psychologie clinique*, 34(1), 13-40.

Klein, M. (1946). *Deuil et dépression*. Payot.

Kuhn, T.S. (1970). *The Structure of Scientific Revolution*. University of Chicago Press.

L'Ecuyer, R. (1960). *Le concept de Soi*. PUF.

Laplanche, J., & Pontalis, J.B. (1967). *Vocabulaire de psychanalyse*. Presses Universitaires de France.

Le Mouel, J. (1981). Le chômage des jeunes : des vécus très différents. *Sociologie du travail*, 81(2), 163-172.

Littre. (2004). Travail. Dans *Le dictionnaire Littre*.

Maisondieu, J. (1999). *La fabrique des exclus*. Bayard.

Mannoni, P. (2000). *La malchance sociale*. Odile Jacob.

Marc, E. (2005). *Psychologie de l'identité : Soi et groupe*. Dunod.

Marty, P. (1991). *Mentalisation et psychosomatique*. ADAGP.

Mgbwa, V. (2002). Akus et intégration psycho-affective de la veuve en [pays Beti. Mémoire de maîtrise en psychopathologie]. Université de Yaoundé 1.

Mgbwa, V. (2005). Technique d'accompagnement, perte d'objet et processus de veuvage en pays Beti. [Mémoire DEA en psychopathologie]. Université de Yaoundé 1.

Mgbwa, V. (2009). Perte d'objet et état dépressif de la femme en situation d'Akus en pays Beti. [Thèse de Doctorat ph.D en psychologie, spécialité : psychopathologie]. Université de Yaoundé 1.

Mellier, D. (2003). *Précarité du lien, détresse sociale et dispositifs de contenance*. L'harmattan.

Mias, C. (1998). *L'implication professionnelle dans le travail social*. L'harmattan.

Mucchielli, A. (1991). *Les situations de communications*. Éyrolles.

Mucchielli, A. (1991). *L'approche compréhensive*. Bibliothèque de l'Université Paul Valéry.

Mucchielli, A. (1991). *Les méthodes qualitatives*. Presses universitaires de France.

Paillé et Mucchielli. (2003). *Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Rue du Mont Parnasse.

Paillot, P. (2010). Penser la perte dans le champ professionnel : du deuil à la théorie de la préservation des ressources. IAE de Lille/USTL-LEM (UMR CNRS).

Mannoni, P. (2000). *La malchance sociale*. Odile Jacob.

Paugam, S. (1996). « *La constitution d'un paradigme* », in *l'exclusion, l'état des savoirs. La découverte*.

Paugam, S. (1996). *Les sciences sociales face à l'exclusion. L'exclusion, l'état des savoirs*. La découverte.

Pedinielli, J.-L. & Fernandez, L. (2015). *L'observation clinique et l'étude de cas*. Dunod.

Plan Stratégique de développement de l'Université de Yaoundé 1. (2018-2025).

Osty, F. (2008). *Le désir de métier. Engagement et reconnaissance au travail*. Presses Universitaires

Robin, D. (2005). La dépression est la vérité inversée du désir. *Cahiers de psychologie clinique*, 1(24), 63-82.

Sartre, J.-P. (1938). *La nausée*. Gallimard.

Roussillon, R. (1999). *Agonie, clivage et symbolisation*. PUF.

Sainsaulieu, R. (1985). *L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation*. Presse de la foundation.

Seligman, M. (1990). *Helplessness ; on depression*. Knopf.

Seyle, H. (1973). *The physiology and pathology of exposure to stress*. Acta Inc.

Smadja, C. (2004). La dépression inachevée. *Revue française de psychanalyse*, 4(68), 1239-1252.

Stake, R.E. (1994). *Case studies. Handbook of qualitative research*. Sages Publications.

Vandecasteele, I., & Lefebvre, A. (2006). De la fragilisation à la rupture du lien social : approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion sociale. *Cahiers de psychologie clinique*, 26(1), 137-162. <https://www.cairn.info>.

Widlöcher, D. (1983). *Les logiques de la dépression*. Fayard.

Winnicott, D.W. (1975). *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Gallimard.

Wrésinski, J. (1987). *Grande pauvreté et précarité économique et social*. Avis et Rapports du conseil Économique. Yin, R.K. (1984). *Case study research ; design and methods*. Sage Publications.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 ATTESTATION DE RECHERCHE

UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
-----  
Faculté des Arts, Lettres et Sciences  
Humaines  
-----  
Département de Psychologie  
-----



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
-----  
Faculty of Arts, Letters and Social  
Sciences  
-----  
Department of Psychology

### ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Jacques-Philippe TSALA TSALA**, Professeur des Universités, Chef du Département de Psychologie, atteste que, **M Engnegue Bayemi Arnaud** matricule **14A355** a libellé son sujet de Master II, option Psychopathologie et clinique ainsi qu'il suit : *« expérience vécue de rupture de contrat de travail et sentiment de flottement chez les sujets en situation de pré emploi ».*

Ses travaux s'effectuent sous la direction du Pr **MGBWA Vandélin**.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Yaoundé le ..... **28 NOV 2019** .....

Le Chef de Département



**Jacques-Philippe TSALA TSALA**  
Professeur des Universités

## ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE



Je soussigné (e), Mr/Mme/Mlle .....

Avoir été sollicité (e) à participer aux travaux de mémoire de master de Engnegue Bayemi Arnould

; Master 2, Université de Yaoundé I, département de psychologie, dont le sujet intitulé « *Vécu*

*expérientiel de rupture de contrat de travail et sentiment de flottement chez les personnes en situation de pré-emploi* » a pour objectif principal d'analyser comment le vécu expérientiel de rupture de contrat de travail rend compte du sentiment de flottement chez les personnes en situation de pré-emploi. Les seules conditions pour y participer sont **d'être diplômé de l'enseignement supérieur, être titulaire d'une licence, avoir eu à effectuer un stage pré-emploi dans une entreprise publique ou privée, être sans emploi etc.** Ce mémoire est dirigé par le Professeur Vandelin MGBWA de l'Université de Yaoundé I. Cette étude n'implique aucun risque, mais certaines questions pourraient engendrer un inconfort. La participation à cette étude se fait sur base volontaire et n'est pas rémunérée. Vous avez le droit de ne pas y participer ou de stopper votre participation à n'importe quel moment, sans aucune justification. Les données sont traitées de manière anonyme et confidentielle. Si vous souhaitez davantage d'informations à propos de l'étude, vous pouvez nous contacter par téléphone au numéro : 690326512

- J'ai bien compris l'objectif de cette étude ;
- J'ai reçu toutes les réponses aux questions que j'ai posées ;
- Les risques et bénéfices m'ont été présentés et expliqués ;
- J'ai bien compris que je suis libre d'accepter ou de refuser d'y participer ;
- Mon consentement ne décharge pas l'investigateur de la recherche de ses responsabilités, je conserve tous mes droits garantis par la loi.

J'accepte librement de participer à cette étude dans les conditions précisées.

*Fait à Yaoundé, le .....*

*Etudiant*

Engnegue Bayemi Arnould *participant, UYI Participant, UYI*

## **ANNEXE 3**

### **GUIDE D'ENTRETIENS**

#### **Guide d'entretien thématique**

**Identification** Pseudonyme Age

Sexe Profession

Rang dans la fratrie Situation matrimoniale

#### **Thème 1 : Désétayage narcissique**

**Sous-thème 1** : blessure narcissique-identitaire

(parlez-moi de ce que vous avez ressenti quand vous avez réalisé que vous ne seriez pas retenu pour l'emploi au terme du stage)

**Sous-thème 2** : désillusion

(pouvez-vous me parler de vos projets dès le début du stage sur le plan personnel ?

Que représente pour vous tout ce temps passé dans l'entreprise où vous avez effectué votre stage pré-emploi ? )

#### **Thème2 : Désaffiliation**

**Sous-thème 1** : l'auto-exclusion psychique

(Parlez-moi de vos rapports avec les amis, anciens camarades de classe et des costagiaires avant et après les six mois de stage)

**Sous-thème 2** : ruptures affectives familiales

(parlez-moi des relations avec les membres de les membres avant et après les six mois de stage)

#### **Thème 3 : pensée opératoire**

**Sous-thème 1** : absence de perspectives professionnelles

(Depuis cette expérience douloureuse avez-vous continué à postuler à d'autres offres d'emploi ?) **Sous-thème 2** : conduites opératoires

(pouvez-vous me parler de vos activités quotidiennes ?)

#### **Thème 4 : Sentiment de flottement**

(que représente pour vous l'emploi ?)

Sous-thème 1 : sentiment de discontinuité de soi Sous-thème 2 : angoisse quant au futur et à l'avenir

Sous-thème 3 : manque de maîtrise de l'existence actuelle ou à venir

Sous-thème 4 : incapacité à se projeter dans l'avenir

Sous-thème 5 : ruminant amère contre le passé et contre soi-même

#### **ANNEXE 4 : Contenu de l'entretien avec L**

**Chercheur** : parlez-moi de ce que vous avez ressenti quand vous avez réalisé que vous ne serez pas

retenu pour l'emploi au terme du stage.

**L** : J'ai l'impression que dans ce pays, le destin m'a destiné au chômage. Je ne suis plus motivé à

déposer les dossiers dans une quelconque structure vu que je vivrai toujours l'échec. Je ne crois plus à ce système corrompu et qui ne prône pas la méritocratie.

**Chercheur** : Parlez-moi de vos rapports avec les membres de la famille

**L** : J'ai l'impression d'être dans un labyrinthe, une voie sans issue. Certains de mes camarades de classe du secondaire de la supérieure sont déjà positionnés. Il y en a qui sont à L'ENAM, d'autres diplomates, professeurs au secondaire ; et d'autres sont des hauts cadres dans des structures privées. Sont-ils plus méritants que moi ? Je ne le pense pas

**Chercheur** : Parlez-moi de vos rapports avec les membres de la famille avant et après le stage

**L** : La rupture du contrat de travail m'a contraint à retourner vivre en famille, car je n'avais pas le choix, étant donné que je ne peux pas me prendre en charge. L'attitude des proches n'a pas été très encourageante face à cette triste expérience. À plus de trente ans, je ne suis plus sensé vivre dans la maison familiale et attendre d'eux une aide financière. Les frères cadets et sœurs cadets me méprisent à cause de cette situation précaire. Quand mes anciens camarades déjà sortis du chômage ont appris que j'effectuais un stage pré-emploi dans cette banque, le regard qu'ils portaient sur ma personne a changé ; ils me regardaient avec beaucoup de considération et de respect, mais dès qu'ils ont appris que je n'avais pas été recruté, tout a changé.

**Chercheur** : Parlez de votre vie sur le plan professionnelle après la rupture de contrat de travail pré-emploi.

**L** : Voilà six mois de ma vie dans le néant ; si j'avais su que je n'allais pas être recruté, je serais allé investir ce temps ailleurs. Pour moi, cette expérience a été une perte de temps, vu que je n'ai pas été recruté.

## **ANNEXE 5 : Contenu de l'entretien avec A**

**Chercheur** : parlez-moi de ce que vous avez ressenti quand vous avez réalisé que vous ne serez pas

retenu pour l'emploi au terme du stage.

**A** : Malheureusement, nous nous sommes rendus compte que nous qui avons produit de bons

rapports n'avons pas été pas retenus ; c'était ceux qui avaient des relations capables d'intercéder pour eux qui ont été recrutés. C'est vraiment frustrant de demeurer toute la journée à la maison quand tu sais que ta place est dans un bureau. Pour survivre, je suis obligé parfois de faire des petits jobs, histoire d'avoir un peu d'argent de poche. Mais jusque-là ça ne donne pas. Pour moi les nuits sont parfois longues. Ma tête ne cesse de réfléchir sur comment sortir de cette impasse.

**Chercheur** : Parlez-moi de vos rapports avec les proches actuellement

**A** : Avant le stage, comme tout bon Africain, vous savez que c'est celui qui a une situation financière stable et équilibrée qui a le respect. Lorsqu'il y a un problème financier dans la famille, vous pouvez le résoudre. Du moins avant le travail, j'étais celui-là qui n'était pas assez respecté, consulté et considéré, mais je me suis rendu compte qu'à partir du moment où la famille a su que j'ai été engagé quelque part. Les gens me respectaient déjà, voyant en moi quelqu'un a réussi et qui peut aider la famille, soutenir les frères, résoudre les problèmes des uns et des autres. Les gens me parlaient avec beaucoup d'égard et de considération. Malheureusement, lorsque j'ai perdu l'opportunité, je me suis rendu compte que les rideaux sont tombés parce que je suis reparti je dirais, à la case de départ, au chômage.

**Chercheur** : Parlez-moi de votre quotidien au quartier

**A** : Je passais mes journées à boire, certes je ne le fais plus ces temps en raison du manque de moyens. Mais quand l'occasion se présente, je ne manque pas d'évacuer la pression intense que je subie par l'alcool en raison sans emploi. Depuis cette grosse déception, je n'ai plus jamais été motivés à déposer à nouveau les dossiers dans une quelconque structure, puisqu'avec ce que j'ai reçu comme coup, je m'étais décidé de ne plus déposer un dossier dans une quelconque structure, une autre société pour un autre stage parce

que je savais déjà que certainement que je vivrais la même expérience  
douloureuse. Donc pour moi, ça ne valait pas la peine.

# TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	i
REMERCIEMENTS .....	iii
RÉSUMÉ.....	iv
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	vi
LISTE DES ANNEXES.....	vii
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 1 : TRAVAIL ET RÉALISATION DE SOI .....	27
1.1. NOTION DE TRAVAIL .....	27
1.2. ÉVOLUTION DE LA VALEUR SOCIALE DU TRAVAIL AU COURS DES SIECLES.....	27
1.3. MARCHE DE L'EMPLOI .....	28
1.3.1. Emploi.....	28
1.3.2. Segmentation du marché du travail.....	29
1.4. CONCEPT DE SOI .....	30
1.4.1. L'approche cognitiviste.....	30
1.4.2. L'approche phénoménologique.....	30
1.2.3.2. Soi professionnel : construction d'identité professionnelle. ....	32
1.5. PLACE DU TRAVAIL DANS LA DÉFINITION DE SOI.....	34
1.5.1. Les facteurs intervenant dans la construction de l'identité professionnelle.....	35
1.5.2. Le processus de construction identitaire : individuel ou collectif ?.....	36
1.5.3. L'identité professionnelle : un ajustement permanent .....	36
1.6. NOTION D'OBJET SOCIAL .....	37
1.6.1. Le concept d'objet.....	37
1.6.2. Le concept de pulsion.....	37
1.6.3. Relation à l'objet.....	38
1.6.4. Relation d'objet.....	40
1.6.5. Travail : objet social.....	41
1.7. ENJEUX PSYCHIQUES DES OBJETS SOCIAUX.....	42
1.8. OBJET SOCIAL ET PRÉCARITÉ PSYCHIQUE.....	44
1.8.1. Précarité/ Pauvreté .....	44
1.8.2. Pauvreté.....	44

1.8.3. Précarité psychique .....	45
CHAPITRE 2 : .....	49
RUPTURE DE LIEN ET PROCESSUS DE DEUIL DANS LES ORGANISATIONS .....	49
2.1. RUPTURE DE LIEN EN CONTEXTE ORGANISATIONNEL .....	49
2.1.1.1. Le concept de lien .....	49
2.1.1.2. Filiation .....	53
2.1.1.3. Affiliation.....	54
2.1.1.4. Contrat narcissique.....	54
2.1.1.5. Pacte narcissique .....	60
2.1.1.6. Pacte dénégatif .....	63
2.1.1.6.1. La négativité d'obligation .....	63
2.1.1.6.2. La négativité relative.....	64
2.1.1.6.3. La négativité radicale .....	64
2.2. PROCESSUS .... DE DEUIL ET SENTIMENT DE FLOTTEMENT DANS LES ORGANISATIONS .....	65
2.2.1. Concept de deuil.....	65
2.2.2. Conception du deuil dans le champ professionnel selon Paillot (2010) et Hobfoll (2001).....	67
2.3. LES FIGURES DE LA DEPRESSION ISSUES DE LA PERTE D'EMPLOI .....	69
2.3.1. Dépressions vives/ dépressions masquées.....	69
2.3.2. Dépression essentielle .....	71
2.4. CADRE THEORIQUE DU PROCESSUS D'EXCLUSION SOCIALE SELON Vandecasteele et Lefèbvre (2006).....	72
2.4.1. Approche sociodynamique.....	72
2.4.2. Approche psychodynamique.....	72
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'ÉTUDE.....	74
3.1. RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE.....	74
3.2. HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE.....	74
3.2.1. Hypothèse générale de l'étude .....	74
3.2.2. Définition des variables de l'étude.....	75
3.2.3. Variable indépendante : vécu expérentiel de contrat de travail .....	75
3.2.5. Hypothèses spécifiques de l'étude .....	77
3.3. TYPE DE RECHERCHE .....	78
3.3.1. Méthode de recherche : étude de cas.....	78
3.3.2. Justification du choix de l'étude de cas.....	80

3.4. PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU SITE DE L'ÉTUDE .....	82
3.5. POPULATION DE L'ÉTUDE.....	85
3.6. MODE DE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS .....	86
3.6.1. Critères d'inclusion .....	87
3.6.2. Critères de non inclusion.....	88
3.6.3. Caractéristiques des participants .....	88
3.7. PROCESSUS DE COLLECTE DES DONNÉES .....	88
3.7.1. Technique de collecte des données : entretien semi -directif.....	88
3.7.2. Justification de l'entretien semi directif comme technique de collecte des données .....	89
3.7.3. Instrument de collecte des données : le guide d'entretien thématique .....	90
3.7.4. Justification de l'instrument de collecte des données .....	90
3.7.5. Construction du guide d'entretien thématique .....	90
3.7.6. Le déroulement des entretiens.....	92
3.7.6.1. La phase préparatoire .....	92
3.7.6.2. Le déroulement des entretiens proprement dit (phase systématique) .....	92
4. CONSIDERATIONS ETHIQUES .....	93
5. TECHNIQUE DE DEPOUILLEMENT.....	95
5.1. CODAGE DES DONNEES.....	95
5.3. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNÉES : analyse de contenu thématique..	97
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES.....	99
RÉSULTATS .....	99
4.1. RECITS DE VIE DES CAS DE L'ETUDE .....	99
4.1.1. Cas L .....	99
4.1.2. Cas A.....	100
4.2. ANALYSE DES RÉSULTATS .....	102
4.2.1. Le désétayage narcissique .....	102
4.2.2. La désaffiliation .....	106
4.2.3. Pensée opératoire .....	108
4.2.4. Sentiment de flottement .....	111
4.2.4.1. Le sentiment de discontinuité de soi .....	112
4.2.4.2. L'angoisse face au futur et à l'avenir .....	113
4.2.4.3. Le manque de maîtrise de l'existence actuelle ou à venir.....	113
4.2.4.4. Incapacité à se projeter dans l'avenir .....	114
4.2.4.5. La rumination amère contre le passé et contre soi-même .....	115

CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET PERSPECTIVES.....	117
5.1. RAPPELS DES DONNÉES EMPIRIQUES ET THÉORIQUES .....	117
5.1.1. Rappel des données théoriques .....	117
5.1.1. Rappel des données empiriques .....	121
5.2. INTERPRETATION DES RÉSULTATS .....	123
5.2.1. Du désétayage narcissique à la potentialisation du sentiment de flottement .....	123
5.2.2. De la désaffiliation à la potentialisation du sentiment de flottement.....	126
5.2.3. De la pensée opératoire à la potentialisation du sentiment de flottement.....	130
5.3. PERSPECTIVES THÉORIQUES .....	134
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	138
ANNEXES .....	152
TABLE DES MATIERES.....	159